

Actes du colloque
« Gens de biens / Gens de rien »
réalités contemporaines du capitalisme ultra libéral

*organisé le 8 novembre 2025 par l'Association Les
Ami(e)s d'Henri Guillemin*

Edition établie par Edouard Mangin

Interventions de : Jean-Marc Carité, Michel Cabannes, Nicolas
Roux, Luc Sifalo Santos, Danièle Linhart, Dany-Robert Dufour,
Monique Pinçon-Charlot, Alizée Delpierre, Caëla Gillespie.

Henri
Guillemin

Actes du colloque
« Gens de biens / Gens de rien »

Actes du colloque

« Gens de biens / Gens de rien »

réalités contemporaines du capitalisme ultra libéral

*organisé le 8 novembre 2025
par l'Association Les Ami(e)s d'Henri Guillemin
édition établie par Edouard Mangin*

utovie / h.g.

ISBN 978-2-86819-823-5

HC

utovie

Actes du colloque Gens de biens / Gens de rien
collection HG

Sous la direction de Jean-Marc Carité
les éditions d'utovie rééditent
dans la collection HG
les œuvres complètes de
Henri Guillemin

pour être tenu informé de ce programme
il suffit d'envoyer vos prénom, nom et adresse aux
(par courrier)
Editions d'Utovie
Diffusion Différente
40320 BATS (France)
(par email)
utovie@wanadoo.fr

catalogue consultable
(avec achat sécurisé en ligne) sur
www.utovie.com

La numérisation de l'œuvre d'Henri Guillemin
a reçu le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine

Toute reproduction partielle ou non de la présente publication
est interdite sans l'autorisation de l'éditeur
et du Centre Français d'Exploitation du Droit de Copie
C.F.F. 20 rue des Grands Augustins, 75006 Paris.

ISBN 978-2-86819-823-5

© Utovie, 2026

Actes du colloque

**« Gens de biens / Gens de rien »
réalités contemporaines
du capitalisme ultra libéral**

Le 8 novembre 2025

**organisé
par l'Association
Les Ami(e)s d'Henri Guillemin (LAHG)**

présentés par
Edouard Mangin

interventions de :
Jean-Marc Carité, Michel Cabannes, Nicolas Roux,
Luc Sigalo Santos, Danièle Linhart, Dany-Robert Dufour,
Monique Pinçon-Charlot, Alizée Delpierre,
Caëla Gillespie.

Gens de biens / Gens de rien

**Réalités contemporaines
du capitalisme ultra libéral**

Introduction
par
Edouard MANGIN
Président de l'association

*Le refus de se laisser monter sur la cervelle*¹
Henri Guillemin

*Je refuse d'accepter la fin de l'homme*²
William Faulkner

Il serait logique, cohérent, voire prioritaire, que les actes de ce septième colloque, organisé par notre association sur le thème on ne peut plus central aujourd'hui : « *Gens de biens/Gens de rien – réalités contemporaines du capitalisme ultralibéral* », génèrent le même intérêt que celui qui se déploya chez le public lors de cette journée inoubliable du 8 novembre 2025.

1. Expression d'Henri Guillemin, titre d'un article publié dans La Tribune de Genève le 16 octobre 1968. Article repris dans le recueil : De l'Histoire et de la Littérature – sélection d'articles 1964-1974 Édité chez Utovie.

2. Discours lors de la remise du Prix Nobel le 10 décembre 1950.

Acquérir l'ouvrage « Actes du colloque *Gens de biens/Gens de rien – réalités contemporaines du capitalisme ultralibéral* », au-delà du fait de pouvoir revivre l'événement par la lecture et le souvenir de tel ou tel intervenant, est surtout le moyen le plus efficace pour continuer à engranger les connaissances utiles au décryptage des *réalités contemporaines du capitalisme ultralibéral* (textes enrichis de notes complémentaires, textes en variante des exposés prononcés en séance, compléments bibliographiques...).

LAHG

Cette journée du 8/112025 fut aussi celle d'un second événement. En effet, l'association « Les Amis d'Henri Guillemin », créée le 15 octobre 2015, fêta ce jour-là ses dix ans d'existence. Pour ce type d'anniversaire, la tradition veut que l'on présente un bilan. Disons-le clairement, nous ne rougissons pas du nôtre. En dix ans, nous avons organisé 7 colloques¹, publié plus de 200 newsletters diffusées au rythme soutenu de deux lettres par mois ; nous avons animé sans relâche un site internet destiné à faire connaître l'ensemble des travaux d'Henri Guillemin, notamment

1. Colloque La Révolution française - Le moment Robespierre, le 26/10/2013. Colloque La Commune – Le moment du peuple ?, le 19/11/2016. Colloque Pétain, montée du fascisme, débâcle de 1940, collaboration, le 17/11/2018. Colloque Enseignement de l'Histoire en péril Histoire politique, littéraire, économique, le 7/11/2021. Colloque Émile Zola à l'occasion des 120 ans de sa disparition le 29 septembre 1902 Guillemin/Zola, un engagement littéraire et politique, le 12/11/2022. Colloque L'affaire Dreyfus et son temps. Enjeux politiques et interprétations, le 18/11/2023. Programmes et vidéos sont disponibles sur le site de l'association. Les Actes sont édités par Utovie.

sa démarche critique dans le champ de l'histoire politique et aussi à faire découvrir des auteurs, écrivains, penseurs, chercheurs contemporains qui, en résonance avec la pensée d'Henri Guillemin et avec une exigence critique qui rappelle ses travaux, mènent des travaux d'analyse et de décryptage de la société d'aujourd'hui.

Gens de biens/Gens de rien.

En reprenant cette expression fétiche d'Henri Guillemin, nous avons visé à démontrer l'inextinguible justesse d'analyse critique d'Henri Guillemin sur les rapports de classe de la société moderne, ses travaux en la matière restant toujours aussi actuels. Et par construction, nous avons souhaité offrir au public, une actualisation de ses travaux permettant de comprendre, objectivement, la réalité de notre monde aujourd'hui.

Au vu du nombre de participants et de la qualité des intervenants, ce colloque fut aussi important qu'attendu car, à vrai dire, cette problématique nous concerne tous.

Au titre du colloque, *Gens de biens/Gens de rien – réalités contemporaines du capitalisme ultralibéral*, nous aurions pu ajouter *Silence aux pauvres*, titre d'un de ses best-sellers, son ouvrage sur la vraie réalité de 1789. Car la logique sociopolitique d'aujourd'hui est restée la même qu'il y a 237 ans.

Quand Guillemin emploie l'expression « Gens de biens/gens de rien », il veut montrer clairement l'existence et la permanence des rapports de classes qui régissent la société moderne. Il veut aussi montrer la trahison des élites prêtes à tous les mensonges,

manipulations, toutes les compromissions, pour maintenir leur position sociale, leurs privilèges et leurs richesses lorsqu'elles sont sérieusement menacées.

Il utilise cette expression dans les années 70/80, c'est à dire il y a un demi siècle. Mais depuis, le monde a beaucoup change, il s'est même métamorphosé.

Mais quelle est la situation en 2025 ?

Pour répondre à cette question, il fallait choisir un champ particulier. Nous avons pris le monde du travail. Il fallait une pluralité de compétences, historiques, économiques, sociologiques et philosophiques. Nous avons organisé ce colloque réunissant neuf personnalités.

Car c'est qui, c'est quoi les « Gens de biens » aujourd'hui en 2025 ? De quoi les hyper riches sont-ils le nom pour reprendre la célèbre phrase du philosophe Alain Badiou¹.

Et du côté des Gens de rien, c'est à dire la très grande majorité, quel monde cette hyper classe de Gens de biens produisent-ils et imposent-il ?

Le colloque

C'est un record, à l'évidence lié à l'importance du sujet : neuf interventions ont rempli cette journée, disposées à part égales entre la matinée pour l'étude des Gens de rien, et l'après-midi, consacré aux Gens de biens.

Les neuf textes rassemblés dans cet ouvrage sont disposés dans l'ordre des interventions le jour de l'événement conformément au

1. De quoi Sarkozy est-il le nom ? d'Alain Badiou – 2003 – Éditions Lignes.

programme. Par contre, les intervenants sont présentés par ordre alphabétique à la fin de l'ouvrage.

La problématique des rapports sociaux et de leurs effets sur la vie couvrent un très large éventail de champs d'application. Ce colloque en a étudié l'un des principaux, celui du monde du travail, cœur de la création de valeur et des rapports de domination qui en découlent.

Mais il faudra également parler des autres domaines où s'exerce le rapport Gens de biens/Gens de rien.

Par exemple, celui de la fabrication du consensus idéologique concernant les imaginaires dominants (besoin de croyance, presse, media, réseaux sociaux, marketing numérique, système éducatif, industries culturelles et de loisirs).

Par exemple, celui de la démocratie. Le *démos* est-il représenté ? Les exécutifs gouvernementaux exécutent-ils les demandes des peuples, satisfont-ils les leur besoins ?

Au sein de l'association, notamment avec les membres actifs réunis dans le Bureau, nous y réfléchissons. C'est notre actualité.

Donnons le dernier mot à Henri Guillemin avec cet extrait fameux tiré de son pamphlet *Silence aux pauvres* :

Voltaire a pris soin de définir comment il se représente un pays bien organisé : C'est celui où "le petit nombre fait travailler le grand nombre". Selon Voltaire, il importe à l'État d'avoir à sa disposition une masse docile de "gueux ignorants n'ayant que leurs bras pour vivre constituant cette vile multitude prévue par la nature pour assurer l'aisance de l'élite"

Henri Guillemin, un humaniste de gauche, fidèle à ses convictions.

par
Jean-Marc CARITÉ

Je tiens d'abord à remercier et féliciter notre association pour l'organisation de cette rencontre qui démontre toute l'actualité d'Henri Guillemin.

Vous savez tous ici qui était Henri Guillemin. Je voudrais souligner sa fidélité à ses options de gauche.

Issu de parents modestes, dreyfusards tous deux, lui athée, elle croyante, qui lui donnent cette rectitude morale qui constituera la colonne vertébrale de son engagement.

Soucieux des « petites gens » dans son choix social comme politique il rejoint Marc Sangnier, qui sera son mentor en la matière, dès 1922 : il n'a que 19 ans !

Il est déjà dans cette période trouble un militant pacifiste et antifasciste convaincu.

Il montre aussi des velléités littéraires et vient d'écrire d'ailleurs un premier roman justement titré *Les petites gens*, dont il dit ceci,

dans ses Mémoires *Parcours* : « Un roman (raté) que j'avais soumis à Mauriac en 1928, s'intitulait *Les Petites Gens*. J'étais né l'un d'eux et demeurerai toujours avec eux. ».

Lucide sur la qualité du livre, il faut d'abord retenir ce serment qu'il tiendra toute sa vie de rester « avec eux ».

Ce parti-pris d'être toujours du côté des opprimés, il l'exprimera régulièrement, notamment dans son *1789 : silence aux pauvres !* où il se range résolument avec ces « gens de rien » qui nous valent d'être ici.

Cette démystification de la Révolution de 1789 il la développera dans son cycle de conférences publié sous le titre : *1789-1792 / 1792-1794 : les Deux Révolutions françaises*.

Tous ses articles écrits pour la presse « Sangnier » sont sincèrement marqués à gauche, voire à l'extrême-gauche, (Sangnier se définissant lui-même comme un catholique d'extrême-gauche ce qui à l'époque aurait dû passer pour un pléonasme et qui est devenu aujourd'hui un oxymore).

S'il s'intéresse d'abord aux personnes humaines, plus qu'à leur idéologie, on ne peut mieux le définir que comme humaniste de gauche. Mais quelle gauche ?

En juillet 1977, il écrit : « Mon réflexe maintenant, quand on me dit droite et gauche, c'est la question d'argent. Je crois que c'est ça qui est l'essentiel, c'est le grand clivage, la grande coupure. Est un homme de droite celui qui accepte que l'argent dirige tout et qui s'arrange pour être du bon côté; et est un homme de gauche, celui qui n'accepte pas que ce soit les riches qui mènent

le jeu. C'est-à-dire qui n'accepte pas une organisation de la cité fondée sur l'exploitation des faibles. »

Certes, il en reste aux grands principes, et il avoue, très simplement, dans ses mémoires, *Parcours*, qu'il « serait bien en peine de proposer quelques réformes d'ordre social ou économique ».

S'il demeure aux côtés de Marc Sangnier jusqu'aux prémisses du Front Populaire, curieusement, c'est en plein exercice du pouvoir par celui-ci, qu'il abandonne son mentor en politique et choisit de partir au Caire pour un poste prestigieux à l'Université égyptienne Fouad 1^{er}. Il privilégie ainsi une importante progression sociale au détriment d'un événement politique exceptionnel.

Pour Jean Lacouture, il aura cet aveu naïf devant le changement de train de vie que cela impliquait : « C'est vrai, ça a été un grand changement dans notre vie. Nous qui étions des petits bourgeois, nous voilà tout à coup introduits dans la vie mondaine. Je me suis fait faire un habit. Ma femme a eu des grandes robes longues. »

C'est à partir de cette époque qu'il mène de front deux objectifs : d'abord celle d'une carrière universitaire qui, espère-t-il, doit le mener, pour commencer, à La Sorbonne, et dans le même temps celle d'un historien qui va se passionner pour des personnages (Rousseau, bien sûr, Lamartine, Hugo) et des moments (Les Révolutions françaises, La Commune de Paris en 1871).

Cette seconde recherche sera, de fait, l'unique forme de son engagement politique. On note chez lui aucune adhésion à un parti (en dehors bien entendu de son ralliement à Jeune-République de Sangnier dès 1922/1923), même pas comme compagnon de route (on aurait pu le croire tenté par le marxisme, mais là, tout au

contraire, un rejet viscéral). Certes, en 1924, il rejoint, Sangnier oblige !, le Cartel des gauches, préfiguration du Front populaire : « J'étais du Cartel des gauches » écrira-t-il, allant jusqu'à soutenir ses candidats dans les réunions publiques.

Mais, en 1936, cette rupture qui reste à éclaircir : délaissant la politique, il opte clairement pour la carrière universitaire. Jusqu'au moment où il constate que cette voie lui est irrémédiablement fermée à cause de son positionnement catholique affirmé, il choisira de rester dans la diplomatie culturelle (son adresse principale sera en Suisse, à Neuchâtel, jusqu'à sa mort) et dans l'écriture historique où il affirmera sans détour ses convictions, ses options, comme d'être toujours avec les opprimés contre l'opprimeur. Ce qui le conduira bien sûr à refuser tout honneur, Académie française en premier, comme à rester soigneusement à l'écart de tout parisianisme.

Toute sa vie, s'il a déboulonné quelques statues, il aura ses constantes, ses repères qui affirment toujours son ancrage à gauche auprès des opprimés, des « petites gens », des « gens de rien ».

Regardons de plus près, avec ce filtre, quelques unes de ces constantes, avec parfois d'intéressantes évolutions :

La Commune de Paris en juin 1871 : un repère historique vu avec bienveillance, empathie, sans hagiographie, sans illusion non plus. Patrick Berthier a déjà commenté cette constante qui ira de ses premiers articles pour *Jeune République* jusqu'à son livre *Réflexions sur La Commune*. Il les trouve sympas ces communards,

désorganisés, et ça le désespère, mais dans l'ensemble ils sont sympas. Il a une grande admiration pour Eugène Varlin qui sera l'un des seuls à tenter d'organiser ce mouvement, éphémère certes, mais porteur d'espoir. Il conservera jusqu'au bout une amitié fraternelle pour Jules Vallès.

Lamartine. Lamartine de gauche ? Guillemin aimerait bien, et il fait ce qu'il peut pour l'y raccrocher. Mais, à bien y regarder, Lamartine est avant tout un aristocrate soucieux d'éviter une guerre sociale. Hélas, la charité chrétienne n'a jamais été un moteur social, et Lamartine en est une preuve de plus. L'attachement que lui porte Guillemin tient à d'autres aspects : littéraires, bien sûr, et proximité locale, évidemment : ils sont tous deux natifs du mâconnais en Bourgogne. Guy Peeters, spécialiste belge d'Henri Guillemin, saura le faire évoluer sur cette question.

Robespierre, qu'il va être le premier à réhabiliter et à lui restituer une dimension politique bien au-delà de son prétendu terrorisme, si commode pour les « gens de bien ». Il l'écrira très directement : « Robespierre est un des rares – des très rares – révolutionnaires à souhaiter chez les exploités (des champs et des villes) une conscience de classe. »

Dans un texte peu connu, d'avril 1945, *Les écrivains français et la Pologne*, il citera avec gourmandise cette déclaration de Robespierre concernant Voltaire et les siens (c'est-à-dire les encyclopédistes) : ces encyclopédistes, c'est Robespierre qui parle, « qui déclamaient quelquefois contre le despotisme et étaient pensionnés par les despotes. On leur doit, en grande partie, cette espèce de philosophie pratique qui regarde le monde comme le patrimoine des fripons adroits. »

Rien d'étonnant à ce qu'il ait toujours préféré Jean-Jacques Rousseau, pas uniquement pour des raisons spirituelles. Ce Rousseau qui inspira si fortement Robespierre restera une référence pour Henri Guillemin.

Jaurès. Indéfectible affection pour l'homme, ses convictions et ses doutes. Probablement le politique dont il se sentira toujours le plus proche.

Intéressante aussi son évolution sur Israël. Comme nombre de gens de gauche, il culpabilisa longtemps par rapport au peuple juif. Jusqu'à ce qu'il ouvre les yeux sur ce que devait devenir assez rapidement l'État d'Israël. Il rectifiera le tir définitivement dans son dernier ouvrage (posthume) sur *La Guerre du Golfe* de 1991. Il aurait sans doute apprécié la plaisanterie sur « le nazi sans prépuce ».

Mitterrand

S'il a bien revu son appréciation de Mitterrand, jugeant très sévèrement le ministre arriviste, de la IV^e République, il accorda plus de crédit au fédérateur de la gauche, d'autant plus qu'ils se retrouvaient, parfois en Bourgogne. Il saura aussi garder les yeux ouverts quant à l'invraisemblable adhésion de Mitterrand à la première Guerre du Golfe (en 1991). Ce dernier tenait Guillemin en très haute estime et considérait *Nationalistes et nationaux* comme un très grand livre dont il alla jusqu'à recommander la lecture à Marguerite Duras. Cependant, et curieusement là aussi, un seul texte connu d'engagement politique : *Demain en France*. Écrit en 1944, bien avant la Libération, à destination des blessés de guerre

français soignés en Suisse. Un texte pas spécialement de gauche, plutôt consensuel style MRP (le Mouvement Républicain Populaire).

A cette époque d'ailleurs, Guillemin est plutôt gaulliste tendance Conseil National de la Résistance (il connaît et estime, alors, Georges Bidault, rencontré lui aussi chez Marc Sangnier).

Fidélité jusqu'à sa mort à ses choix. Dans une lettre de 1989 il m'écrivait : « Je voterai toujours socialiste, Mais je regarde, j'écoute avec consternation Bérégovoy et Rocard, alors que la prospérité des banques est au zénith, que le patronat jubile, que la régression économique, pardon « l'austérité » la » rigueur », s'affirme pour les malheureux qui se débattent dans mille difficultés matérielles avec des salaires honteux ! M... alors !»

Pour le fréquenter depuis plus de 50 ans, je crois le connaître assez bien, et je ne veux surtout pas vous laisser l'impression que la pensée politique de Guillemin fut quelque peu confuse.

Certes il l'affirme, nettement, sans détour, dans ses études historiques, il prend fait et cause pour une certaine gauche, humaniste. Mais, de lui, il n'y a que ce seul manifeste politique : *Demain en France*. Court texte, un article en fait écrit pour la revue *Altitudes*, revue des soldats français hospitalisés en Suisse, pour Noël 1943 et qui connut une édition hors-commerce limitée à 75 exemplaires en février 1944.

Je vais vous en lire un extrait parce qu'il est très éclairant :

« *Demain en France*

Nous ne tarderons plus à rentrer chez nous, je crois qu'on peut le dire. Il faudrait tâcher, ah ! Il faudrait, oui, sérieusement tâcher

de rapporter au pays, avec nous-mêmes, quelque chose de mieux portant et pas seulement de sain mais de salubre.

Il y a moyen.

Je suis très sûr que vous pensez souvent, comme moi, comme nous tous, les Français d'ici, à ce qui va se passer dans pas très longtemps, de l'autre côté du Lac, là-bas. Pour une certaine chose qui s'appelle délivrance, entendu, nous sommes tous d'accord. C'est pour après que ça ne va plus, et que les fronts se plissent, et que le souci nous mordille.

Et le bon coup d'air pur, enfin dans la patrie redevenue la France, après le grand vent salubre et furieux, et quand ce sera la paix de nouveau, et quand on se retrouvera comme avant entre soi, c'est alors que ça commencera à devenir délicat.

Parce qu'il y a l'autre.

Qui, l'autre ? Eh, le camarade, le voisin, le Monsieur du dessous ou d'en face, le « prochain » comme on dit, le frère, le compatriote, le citoyen qui ne pense pas comme moi, le collègue, le type de l'autre parti, de l'autre opinion, de l'autre croyance ; L'autre, quoi !

Et c'est l'évidence que, pour faire une nation, il faut au moins un minimum d'entente, un fonds commun, un certain tas d'idées qu'on ratifie ensemble. L'idéal, c'est tout un peuple unanime, naturellement ; seulement, on ne voit guère ces choses-là que dans les livres ou dans les discours, et la réalité est toujours un peu plus compliquée. Tout de même, que le plus possible de gens croient la même chose, aient foi dans les mêmes moyens pour arriver à cette même chose.

On nous dit : tolérance ! Le voilà le mot-clé ! Toutes les idées également respectables ! Abstention, respect mutuel et coup de

chapeau ! Le malheur, c'est qu'on aura beau faire, on ne construira jamais rien avec ça. On n'a jamais vu une maison se bâtir quand les architectes, chacun avec son plan particulier, se font des politesses et s'en voudraient de commencer à leur idée, de crainte de désobliger le confrère. Au bout de cent sept ans, il n'y aura toujours pas le moindre bout de mur sorti de terre. La tolérance est une vertu de luxe. C'est une ornementation postérieure, si j'ose dire ; le bouquet sur la bâtisse, quand elle est achevée. Elle n'a de place qu'après coup, lorsque l'État nouveau est fait, la civilisation assise, l'équilibre trouvé. Au moment où tout est à construire, où les choix primordiaux s'imposent, ce n'est pas de tolérance qu'il s'agit mais d'option et de lucidité, et de courage dans l'affirmation, et de savoir ce qu'on veut, et de s'y tenir durement.

Alors quoi ? C'est la bagarre que tu préconises ? L'autre qui ne voit pas les choses comme toi, lui casser la gueule tout bonnement ?

Avouez que ça ne serait pas plus malin. C'est Gribouille, pour refaire une France, qui propose ou bien de s'écrier tous la bouche en cœur : chacun ses idées ! Embrassons-nous ! – ou bien de régler la question par l'égorgement réciproque.

Idiot.

Où est-elle, alors, la bonne route ? Dans l'effort constant, dans la préoccupation perpétuelle, dans l'attention obstinée à ceci, de ceci, vers ceci : l'autre, l'autre Français, qui a les mêmes intérêts que moi, qui est dans le coup, avec moi, embarqué sur le même navire, pourquoi diable est-ce qu'il préfère cette idée-ci plutôt que la mienne ? Ne pas se dire, par une espèce de déclic, tout de suite et automatiquement : il affirme noir quand j'affirme blanc,

donc c'est un salaud ; Mais tâcher de comprendre ; et se persuader au contraire – et se le persuader parce que c'est vrai – que l'autre n'est pas forcément plus moche que moi, et même que c'est très certainement un bon type, qui cherche le mieux, comme moi, qui y va crânement, comme il croit que c'est bien d'y aller.

Tolérance, ça ? Pas du tout. Mais fraternité ; plus qu'un beau mot, une belle chose ; comme égalité aussi – parce qu'on est tous égaux, pas pour rire, devant la mort et devant Dieu ; et comme liberté – parce qu'on est tous libres, positivement, de dire oui ou non entre le bien et le mal.

Le vieux père Hugo écrit dans un de ses livres : le cœur de l'homme enferme une malveillance difficilement épuisable. C'est salement vrai. N'empêche qu'il n'y aura jamais rien de fait si on ne l'épuise pas, cette fameuse malveillance, assez congénitale en effet. Et je me demande si ça ne serait pas le moment, et une bonne occasion, énorme, d'essayer un peu, tous ensemble, pour cette grande besogne que voilà devant nous imminente.

Penser à l'autre pas comme à un fatal rossard et à un inévitable empoisonneur, mais comme à un brave homme, un pauvre type, un brave type, plein de misères et de désirs, et d'amour tout de même, comme nous. »

Dans la postface à ce texte, l'écrivain et philosophe Patrick Rödel, son neveu, écrit :

« Il y a là, en quelques lignes fortes, le cœur des idées politiques de Guillemin. Le style familier leur donne un caractère d'authenticité et de sincérité, que l'on retrouvera chez le Guillemin conférencier. On pourrait croire qu'il s'adresse directement à ces jeunes blessés, les yeux dans les yeux et la voix toute vibrante

d'émotion. La nécessité de rebâtir un pays vaincu, humilié par l'occupation et la collaboration impose que l'on cherche, pour des lendemains qui ne se dessinent pas encore, les conditions d'un dialogue revivifiant. »

Voilà, en vrai et tel quel ce que fut l'engagement d'Henri Guillemin de toute une vie pour une société respectueuse des êtres humains.

**Inspiration ultra libérale des politiques
économiques :
origines, applications, implications**
par
Michel CABANNES

Le fossé qui sépare les « gens de biens » et les « gens de rien » dont parlait Henri Guillemin tend à s'élargir si l'on en juge par l'évolution des inégalités de revenu et de patrimoine internes à chaque pays. Alors que celles-ci avaient diminué au XXème siècle jusqu'aux années 1970, elles ont augmenté depuis les années 1980 à des degrés divers suivant les pays (Th. Piketty (2019). Cette inversion de tendance est tributaire du changement de cap des politiques économiques qui s'est produit au tournant des années 1970-1980. Une inspiration néolibérale voire ultralibérale dominante s'est alors substituée à une inspiration volontariste et sociale parmi d'autres déterminants. La néolibéralisation (D. Harvey, 2024) des politiques économiques, a impliqué des dégradations de l'économie et de la société, ce qui a conduit à sa reconfiguration dans le contexte perturbé des années 2000.

- Le projet néolibéral vise l'hégémonie du marché sur la société avec un État à son service Il est né dans l'entre-deux guerres,

pour rénover le libéralisme mis en cause par ses échecs (fin de l'ordre mondial libéral, crise de 1929) et par la montée des interventionnismes et des mouvements sociaux (I).

- La néo-libéralisation des politiques publiques depuis les années 1980, inégale suivant les domaines et les pays, a fait émerger un capitalisme néolibéral, financiarisé et mondialisé. Cela a renforcé le pouvoir du capital sur les salariés et sur les États et affaibli un État social qui a toutefois résisté (II).

- Ces politiques, qui ont servi les intérêts des classes aisées, ont échoué à établir une prospérité partagée, mettant fin à l'illusion néolibérale (R. Passet, 2000). Elles ont dégradé l'économie et la société et créé les conditions de la crise économique et financière de 2008 (D. Acemoglu, 2024) (III).

- La mutation des politiques d'inspiration néolibérale résulte de ce contexte perturbé. La mise en cause de la mondialisation n'empêche pas la poursuite de la libéralisation interne. Le libéralisme autoritaire veut prolonger la trajectoire néolibérale pour promouvoir un capitalisme débridé et désempoigné (IV).

I. Le projet néolibéral.

Le néolibéralisme a pris la forme d'une nébuleuse de courants dont la diversité n'empêche pas l'existence d'un large socle commun.

La nébuleuse néolibérale.

La mouvance néolibérale était initialement diversifiée, mais elle est devenue dominée par l'ultralibéralisme symbolisé par F. Hayek et M. Friedman.

La diversité néolibérale initiale.

Le colloque Lippmann à Paris (1938) était pluraliste, incluant des ultralibéraux et des libéraux modérés, comme la Société du Mont Pèlerin à ses débuts (1947) (S. Audier, 2022, 2023).

- L'école de Vienne a promu une approche ultralibérale de l'économie. L. Mises a joué un rôle clé en animant un séminaire fondateur dans les années 1920. F. Hayek (La route de la servitude, 1944) défendait la supériorité de l'ordre du marché et dénonçait l'engrenage totalitaire de tout interventionnisme.

- L'ordo-libéralisme de l'école de Fribourg, animée par W. Eucken, préconisait un État garant de l'ordre concurrentiel (constitution économique). Dans son sillage, l'économie sociale de marché a influencé la politique économique de l'Allemagne fédérale après 1945.

- Le libéralisme sociologique était attentif aux conditions sociétales du marché. W. Ropke plaidait pour une politique de la société favorable au marché axée sur la diffusion de la propriété. L'éditorialiste américain W. Lippmann préconisait des actions publiques pour adapter l'homme aux mutations économiques.

- Les « globalistes » de l'école de Genève visaient un ordre libéral international pour protéger les intérêts des entreprises et discipliner les États et les salariés. Ils ont influencé les institutions économiques internationales (Q. Slobodian, 2022).

Le recentrage ultralibéral ultérieur.

Les courant ultralibéraux, axés sur la réduction des prérogatives de l'État, ont progressivement dominé la mouvance néolibérale. Dès les années 1940, L. Mises et F. Hayek, exilés aux États-Unis, ont contribué à cette évolution.

Depuis les années 1980, les courants les plus radicaux ont bénéficié d'une embellie tandis que « le fleuve de l'histoire finit par noyer dans les profondeurs de l'océan d'autres approches moins radicales » (D. Clerc, 2012).

- L'école de Chicago est devenu le pôle principal de l'ultralibéralisme. Son chef de file, le monétariste M. Friedman (Capitalisme et liberté, 1971) a puissamment contribué à sa propagation. Il préconisait notamment une baisse drastique des impôts impliquant celle des dépenses publiques (jusqu'à 10% à 15% du PIB).

- Diverses écoles aux États-Unis ont mis en cause les politiques publiques en stigmatisant les « échecs de l'État ». Ces travaux ont analysé les biais du marché politique où chaque dirigeant maximise son intérêt électoral (J. Buchanan, Public Choice), l'impact des groupes de pression sur l'extension de l'État, l'inefficacité de la bureaucratie, la capture de la réglementation et les limites des politiques macroéconomiques discrétionnaires.

- La branche extrême des libertariens, initialement très marginale, incluait l'anarcho-capitalisme de M. Rothbard, proche de l'extrême droite, qui refusait tout État, et le minarchisme de R. Nozick qui prônait un Etat minimal.

- La nébuleuse néolibérale recèle des divergences, notamment sur le retrait de l'État (entre l'ultralibéralisme et l'économie sociale de marché), sur la concurrence (entre les libertariens et les ordolibéraux), sur l'Union européenne (entre les ultralibéraux et les libéraux institutionnels), sur les politiques migratoires et sur la mise en cause de la démocratie.

Un socle commun.

Ce qui unit les néolibéraux est plus important que ce qui les divise.

La primauté du marché.

Pour les néolibéraux, les libertés économiques (propriété privée, libre entreprise) doivent être à la base de la société, la poursuite de l'intérêt individuel favorise la prospérité de tous (cf. la fable des abeilles de Mandeville) et le marché est le meilleur mode d'organisation de l'économie.

D'après F. Hayek, le marché est le seul système qui permet la découverte et la sélection de l'information par les prix. Il en résulte le refus des obstacles au marché venant de l'État et de tous les collectifs. Mais cela nécessite la soumission et l'adaptation de l'homme au marché, ce qui est selon F. Hayek une condition de la civilisation : « C'est la soumission de l'homme aux forces impersonnelles du marché qui, dans le passé, a rendu possible le développement d'une civilisation qui sans cela n'aurait pu se développer.

C'est par cette soumission quotidienne que nous contribuons à construire quelque chose qui est plus grand que nous pouvons le comprendre » (F. Hayek, 1944).

Plus largement, le néolibéralisme vise une société de marché où les rapports entre individus sont dominés par la compétition. P. Bourdieu y voit un "programme de destruction des structures collectives capables de faire obstacle à la logique du marché pur » (P. Bourdieu, 1998).

La primauté du capital.

L'hégémonie du marché implique celle de la logique du capital dans les choix économiques (allocation des ressources, emploi,

investissement, production, répartition etc.). Pour M. Friedman, la responsabilité sociale de l'entreprise, c'est d'accroître les profits. Dans les économies mixtes à dominante capitaliste, il faut se rapprocher tendanciellement du capitalisme pur. Cela suppose de lever les freins au capital, d'obtenir la soumission du travail au capital en restreignant le pouvoir des salariés : « Si nous voulons entretenir le moindre espoir d'un retour à une économie de liberté, la question de la restriction du pouvoir syndical est une des plus importantes » (F. Hayek 1947, in S. Halimi, 2004).

L'Etat au service du marché.

Le néolibéralisme se démarque du laisser-faire en évoquant les conditions institutionnelles et sociologiques du marché. « Libéraux et néolibéraux ont une fois égale dans les bienfaits de la liberté. Mais les premiers l'attendent d'une génération spontanée, qu'il faut seulement ne pas compromettre, alors que les seconds veulent la faire éclore, croître et se développer, en la rendant acceptable et en écartant d'elle les entreprises qui tendent constamment à l'annihiler » (J. Rueff, 1958). Il n'est pas plus modéré que le libéralisme car il préconise un État au service du marché et du capital. L'État doit d'abord libérer le marché par la levée des obstacles (libre circulation des flux extérieurs, déréglementation, des prix, des salaires, de la finance) ; il doit ensuite protéger le marché par des garanties juridiques (propriété, libertés économiques) et la limitation des interventions de l'État (constitutionnalisme) ; il doit enfin étendre le marché par la réduction des budgets publics, les privatisations et l'externalisation des services publics. Au total, il faut plus d'État du capital et moins d'État social.

La relégation de la solidarité.

Le primat du marché et du capital implique la rétrogradation de la justice sociale. F. Hayek conteste sa légitimité : « Ce mot est un vocable dénué de sens : il n'exprime qu'une vague bonne volonté à l'égard des défavorisés (..) Je reste persuadé que derrière l'idée de justice sociale se cachent parfois des envies, des instincts qui ne sont pas très nobles » (F. Hayek, 1984). M. Friedman conteste l'égalité des résultats : « La tentative de la promouvoir a été une source majeure de croissance de l'État et de restriction à notre liberté » (M. Friedman et R. Friedman, 1980). L'économie de l'offre conteste la redistribution : imposer davantage les riches, c'est affaiblir l'investissement ; donner davantage aux pauvres, c'est réduire les incitations au travail (G. Gilder 1981).

La relégation de la démocratie.

Les néolibéraux sont critiques envers la souveraineté populaire. Dans les années 1930, W. Eucken, A. Rustow et W. Ropke dénonçaient la pression des masses sur l'État et voulaient borner la démocratie. Ils furent influencés par le juriste allemand Karl Schmidt qui dénonçait un État faible face aux exigences sociales et préconisait un « libéralisme autoritaire » (G. Chamayou, 2018). Le néolibéralisme veut protéger le capitalisme des interférences de la démocratie, souvent par des institutions contraignantes (constitutionnalisme néolibéral), parfois par des atteintes au suffrage universel, voire par la dictature.

M. Friedman déplorait les freins de la démocratie aux libertés économiques et proposait Hong Kong comme modèle. F. Hayek déclarait préférer un « dictateur libéral » à un « gouvernement démocratique dépourvu de libéralisme » (J. Solchany, 2016).

Des combats communs.

Les néolibéraux partagent des combats politiques et des solidarités de classe. « La dénonciation du « collectivisme » sous toutes ses formes rassemble dans une même dynamique des intellectuels, des journalistes, des lobbyistes soucieux de parer la « menace communiste », de pourfendre l'État-providence, de dénoncer l'aide au développement, de contester « l'intelligentsia progressiste », etc.

C'est dans ses combats que la nébuleuse néolibérale puise sa cohésion au-delà de divergences théoriques dont elle s'accommode » (J. Solchany, 2012).

Les initiatives des néolibéraux ont toujours bénéficié du soutien des milieux d'affaire conservateurs (séminaire de Mises à Vienne dans les années 1920, création de la Société du Mont Pèlerin, diffusion des idées de L. Mises, de F. Hayek et de M. Friedman aux États-Unis, financement des think-tanks néolibéraux à travers le monde) (N. Oreskes et E.M. Conway, 2024).

II. La néo-libéralisation de l'économie.

La néo-libéralisation des politiques économiques a fait émerger un capitalisme néolibéral, financiarisé et mondialisé avec un État social affaibli mais résistant.

La néo-libéralisation des politiques économiques.

Le basculement lié à la crise des années 1970.

Le capitalisme a subi au cours de cette décennie une crise de la rentabilité du capital avec un rapport de forces favorable aux

salariés et une crise de gouvernabilité de l'ordre social du fait de la mise en cause de l'autorité dans l'entreprise et dans la société. Face aux difficultés des politiques keynésiennes pour surmonter cette crise systémique, le néolibéralisme est venu combler un vide créé par la perte de confiance dans la régulation étatique. « Quand le moment est venu, nous étions prêts... et nous pouvions directement entrer dans le jeu » a déclaré M. Friedman (cité par G. Monbiot et P. Hutchison, 2024). Les milieux dirigeants ont choisi une transformation libérale de l'économie. La libération des forces du marché devait contraindre les salariés et les individus en général à s'adapter et faire régresser le pouvoir des collectifs, ce qui devait contribuer à résoudre les deux aspects de la crise. C'était une rupture avec l'idéologie du compromis social depuis la IIème guerre mondiale. Après l'expérience du Chili de Pinochet (1975), l'ultralibéralisme a pris son envol au Royaume Uni de M. Thatcher (1979) et aux États-Unis de R. Reagan (1980).

Les diverses mesures néolibérales.

La libéralisation financière, élément essentiel, a englobé trois mouvements, surtout au cours des années 1980 : la déréglementation, le décloisonnement et la désintermédiation. Les privatisations des entreprises ont concerné les secteurs concurrentiels mais aussi les services publics et les monopoles naturels, principalement au cours des années 1980-1990. La déréglementation sectorielle a remplacé le modèle de l'entreprise intégrée souvent publique, à monopole protégé et réglementé, par un modèle dérégulé, dé-intégré et concurrencé. Les réformes ont mis le marché du travail au service des entreprises en développant

la flexibilité de l'emploi et des salaires, en favorisant l'individualisation du travail et en durcissant les conditions des allocations chômage.

Au plan international, la libéralisation a porté à la fois sur la finance, les échanges de biens et services et sur les investissements directs. Au niveau mondial, le commerce a été libéralisé d'abord dans le cadre du GATT (Général Agreement on Tarif and Trade), puis de l'OMC (Organisation Internationale du Commerce) à partir de 1995, inspirée par les idées « globalistes » de l'école de Genève. Au niveau européen, le constitutionnalisme ordo-libéral a triomphé lors de l'approfondissement de la construction européenne à l'initiative de J. Delors, d'abord par l'Acte unique (1986) à l'origine de la création du grand marché intérieur avec libre circulation des biens, des services et des facteurs, puis par la création de l'euro accompagné de normes budgétaires et de l'indépendance de la banque centrale. La contre révolution fiscale, initiée par M. Thatcher et par R. Reagan, a réduit les impôts des ménages les plus riches (baisse des taux des tranches supérieures de impôts sur le revenu, suppression des impôts sur le patrimoine). Elle a réduit aussi les impôts sur les sociétés dont les taux ont chuté dans la plupart des pays.

L'austérité a visé principalement les dépenses publiques et sociales. Les réformes sociales ont concerné surtout les retraites (baisse des pensions, report de l'âge, durée des cotisations) et l'assurance maladie (frein des dépenses de santé, hausse du reste à charge). Les services publics ont aussi subi de fortes restrictions. Les politiques de l'offre ont inclus l'austérité salariale.

Les ressorts de la néo-libéralisation.

Les réformes néolibérales se sont propagées assez rapidement à partir des années 1980, plus vite dans les pays anglo-saxons que dans ceux du continent européen, sous l'influence de deux facteurs. D'une part, l'idéologie néolibérale a progressé auprès des catégories socioprofessionnelles supérieures soucieuses d'accumuler plus de richesse et de pouvoir. D'autre part, les contraintes de la mondialisation ont conduit à une convergence des politiques publiques nationales dans un sens néolibéral. La gauche de gouvernement s'est adaptée sans rechercher d'alternative en optant pour le social-libéralisme, avec une révision à la baisse des objectifs sociaux de la social-démocratie. T. Blair (travailliste) et B. Clinton (démocrate) n'ont pas mis en cause les réformes structurelles de M. Thatcher et de R. Reagan, tandis que G. Schroeder (social-démocrate) a libéralisé le marché du travail en Allemagne. Le discours néolibéral a pénétré les modes de pensée au point de s'infiltrer dans le sens commun (D. Harvey, 2024).

L'émergence du capitalisme néolibéral.

Les réformes néolibérales ont conduit au remplacement du capitalisme contractuel de compromis social d'après 1945 par un capitalisme financiarisé et mondialisé avec des institutions collectives affaiblies. Toutefois, les budgets de l'Etat social ont résisté de sorte que le néolibéralisme n'a pas tout emporté.

Un capitalisme financiarisé et mondialisé.

La déréglementation a suscité l'explosion des transactions financières, l'envol des produits dérivés, la croissance du

« shadow banking » non régulé et l'essor des paradis fiscaux depuis les années 1990. La gouvernance des entreprises, qui était auparavant tributaire de la négociation collective des salaires, est tournée prioritairement vers la valorisation du rendement pour les actionnaires. Cela implique le sacrifice du long terme au profit du court terme (la durée de détention des actions a chuté de 7 ans à 1 an en 50 ans).

La libéralisation a favorisé également la mondialisation, incluant l'intégration commerciale, la décomposition internationale des processus productifs, l'essor des investissements directs à l'étranger et la globalisation des marchés financiers. Juste avant la crise de 2008, les transactions financières ont atteint 64 fois le PIB mondial et les transactions de change 50 fois les exportations.

Le pouvoir renforcé du capital sur le travail.

Les réformes néolibérales ont entraîné le durcissement de deux contraintes disciplinant le salariat : la contrainte extérieure (impératif de compétitivité) et la contrainte financière (impératif de rendement actionnarial). Les réformes du droit du travail et les mesures de flexibilisation de l'emploi et des conditions de travail ont joué dans le même sens. Le basculement du rapport de forces au détriment des salariés à partir des années 1980 s'est traduit par la chute du taux de syndicalisation et du nombre de grèves aux États-Unis et dans beaucoup de pays occidentaux. D'où la déclaration souvent citée du milliardaire W. Buffet : « Il y a une guerre des classes, c'est un fait, mais c'est ma classe, la classe des riches, qui mène cette guerre et nous sommes en train de la gagner ».

Le pouvoir renforcé du capital sur les Etats.

La mondialisation a imposé un biais pro-capital aux politiques économiques en raison de la promotion des objectifs de compétitivité des produits pour le commerce extérieur et de l'attractivité des territoires pour les investissements étrangers. En outre les marchés financiers peuvent sanctionner les écarts par rapport à l'orthodoxie monétaire et surtout budgétaire, ce dont se félicitent les néo-libéraux : « Si une liberté voit son champ rétréci, c'est celle de conduire des politiques irresponsables (...). Les marchés veillent. Le droit à l'erreur n'existe plus. Ne nous lamentons pas sur la perte d'une liberté qui n'est que celle de l'incompétence et de la démagogie » (M. Camdessus, 1997).

La résistance des budgets de l'État social.

Le projet néolibéral de réduction des budgets public et sociaux a rencontré plus de difficultés que la libéralisation des marchés. Le ratio dépenses publiques/PIB au niveau de l'OCDE a résisté (38,9% en 1982, 39,9% en 2007) et le ratio dépenses sociales PIB a augmenté (+ 4 points de 17% en 1980 à 21% en 2007). Le ratio dépenses publiques /PIB s'est même envolé lors des années 2000-2021 (États-Unis +10,6 pts, Royaume Uni+13,2 pts, Japon +9,5 pts, France +7,3 pts, Allemagne +3,5 pts). « L'État social fait de la résistance, il demeure présent dans nos vies quotidiennes avec les retraites et les services public et il continue (...) à réduire considérablement les inégalités » (Ch. Ramaux, 2022). Cela résulte de facteurs économiques (vieillesse démographique, écarts de productivité entre secteurs, montée des coûts) mais aussi de l'attachement majoritaire de la population des pays avancés à l'Etat social au-delà de la diversité des options politiques.

Au total, si le capital s'est considérablement renforcé, on n'est pas revenu au capitalisme libéral du XIXème siècle.

III. Les dégâts du néolibéralisme.

La néo-libéralisation a servi le capitalisme et les classes dominantes au détriment de l'ensemble de la société. Elle a permis au capitalisme de surmonter temporairement la crise des années 1970 par la hausse du rendement réel du capital (+21% en Europe, + 25% aux États-Unis entre 1980 et 2015) (CEPII, 2018), Elle a aussi bénéficié aux plus riches. « Le néolibéralisme est l'outil utilisé par les très riches pour accumuler davantage de richesse et de pouvoir » (G. Monbiot et P. Hutchison, 2024). Mais la néo-libéralisation a provoqué en contrepartie des régressions économiques, sociales et écologiques, ainsi que la crise économique et financière de 2008.

Les régressions sociales.

La remontée des inégalités.

Le régime des inégalités a clairement changé à partir des années 1980 : après avoir souvent baissé pendant les décennies précédentes, les inégalités internes à chaque pays ont augmenté, surtout dans les pays les plus néolibéraux.

Dans le monde, les plus riches ont accaparé l'essentiel des fruits de la croissance : les 5% les plus aisés ont capté 44% des gains absolus de revenu entre 1988 et 2008 ; les 1% les plus riches ont perçu presque 1/5 de l'augmentation totale (B. Milanovic, 2021). Parmi les pays développés, les inégalités de revenu, qui avaient souvent baissé auparavant, ont augmenté depuis les années 1980

quasiment partout mais davantage aux États-Unis qu'au Japon et en Europe. La part du décile supérieur dans le revenu est passée de 1980 à 2020 de 35% à 48% aux États-Unis (+13 pts), de 33% à 42% au Japon (+9 pts) et de 28% à 36% en Europe (+8 pts) (Th. Piketty 2019). En France, le taux de pauvreté qui avait chuté auparavant a eu tendance à augmenter depuis 1984.

Le néolibéralisme anti-égalitaire.

D'abord, le pouvoir de négociation des salariés a été réduit par les réformes du marché du travail, la nouvelle gestion du travail et la mondialisation. La part des salaires dans la valeur ajoutée a décliné entre 1980 et 2015 de 6 points aux États-Unis et de 7 points en Europe (CEPII, 2018). L'affaiblissement des syndicats a bénéficié aux actionnaires et aux dirigeants d'entreprise. Ensuite, la financiarisation liée à la déréglementation a été un moteur des inégalités : les revenus financiers se sont envolés et la capitalisation boursière mondiale a été multipliée par 37 en 40 ans (PIB multiplié par 5,6). La finance a opéré une captation de richesse : sa part dans les profits a cru massivement aux États-Unis (de 10% en 1980 à 40% en 2007). Les diverses rentes ont proliféré, notamment la rente immobilière, la rente digitale, la rente d'agglomération et la rente d'influence des lobbies (M. Aglietta, 2021). La mondialisation a contribué aux inégalités internes des pays avancés où la hausse des revenus (1980-2020) a été forte pour le 1% les plus riches et faible pour les classes populaires des pays développés (« courbe de l'éléphant » de B. Milanovic, 2021).

Enfin, les réformes néolibérales ont pesé sur la redistribution par les réductions fiscales et par les restrictions sur les transferts

sociaux et les services publics. C'est au moment où la redistribution est la plus nécessaire qu'elle devient la plus difficile à organiser en raison du poids de l'idéologie néolibérale !

La dégradation du travail.

Le néolibéralisme a dégradé les conditions de travail et d'emploi et multiplié les causes de souffrances au travail. Dans le privé, les nouvelles formes de management, cohérentes avec la prédominance de l'intérêt actionnarial, incluent des contrôles de l'activité par des indicateurs de performance et une individualisation du travail, des salaires et des carrières. Cela accroît la pression sur les salariés et fragilise les collectifs de travail. Les salariés se reconnaissent de moins en moins dans leur travail. Les objectifs des directions sont décalés avec ceux des salariés. Le mal être au travail augmente aussi dans le public, notamment dans les hôpitaux et dans l'enseignement, d'autant que depuis les années 1980, le New public management utilise des méthodes issues du privé.

L'altération de l'allocation des ressources.

Les distorsions de la production.

La satisfaction des besoins collectifs a régressé du fait du néolibéralisme. Le bilan de la libéralisation des services publics est souvent accablant : de fortes inégalités d'accès (dualité des services publics), une qualité souvent diminuée, des prix augmentés et des conditions de travail dégradées. Dans le secteur marchand, la satisfaction inégale des besoins accompagne les inégalités de revenu : la crise du logement social et l'insatisfaction des besoins alimentaires coexistent avec

l'expansion des produits de luxe et des consommations superflues.

La désindustrialisation a frappé plusieurs pays avancés en lien avec la mondialisation débridée. La France a perdu 2,2 millions d'emplois industriels de 1975 à 2023 (chute de 30% à 11,2% de l'emploi total). Les États-Unis ont perdu 8 millions d'emplois industriels depuis la fin des années 1970.

Les fractures territoriales au détriment de zones reléguées ont résulté surtout de l'extension du libre-échange des biens et des capitaux mais aussi du reflux des politiques volontaristes d'aménagement du territoire.

Les dégradations écologiques.

Les dégradations de l'environnement, incluant notamment le réchauffement climatique, la perte de la biodiversité et les multiples pollutions ne datent pas de l'ère néolibérale.

Mais ces tendances se sont aggravées au cours des dernières décennies du fait des politiques d'inspiration néolibérale. D'une part, les politiques nationales ont été insuffisantes en raison du primat des intérêts immédiats des entreprises, de l'absence de volontarisme, de la primauté des outils financiers, de la persistance des subventions aux énergies fossiles et de l'absence de mesures envers les plus riches.

D'autre part, la poursuite des politiques libre-échangistes pendant trois décennies et les lacunes de la coopération internationale ont aggravé la crise écologique. Le primat de l'inspiration néolibérale des politiques a entraîné des retards dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Les dégradations macroéconomiques.

Le nouveau régime inégalitaire implique une fragilité de l'économie. « Freinée par les inégalités, la croissance est suspendue, dans ce régime, à l'endettement et à la hausse des prix d'actifs, avec pour conséquence une économie entièrement asservie au cycle financier » (M. Aglietta, in CEPII, 2018)

La perte de dynamisme économique.

Le néo-libéralisme a échoué à stimuler la croissance. Dans les pays avancés, la croissance du PIB a fortement ralenti (de 5% dans les années 60 à 1,7% dans les années 2010). Les gains de productivité du travail ont diminué surtout en Europe à partir des années 1980 avant de se généraliser dans les années 2000. La productivité globale des facteurs a été divisée par 3 entre 2001-2007 et 2023. « Ce capitalisme n'est pas efficace. Nous avons davantage de progrès technique et de gains de productivité, plus de croissance et moins de chômage dans les années 1950 ou 1960. Le capitalisme dans lequel nous vivons fabrique une décroissance continue des gains de productivité » (P. Artus, 2021).

L'échec économique du néolibéralisme est lié notamment à la répartition et à la financiarisation. La hausse des inégalités a freiné la croissance dans les pays avancés (4,7 points de croissance cumulée entre 1985 et 2005) (OCDE, 2015). La « thèse du ruissellement » des richesses des plus aisés vers toute l'économie est erronée. Les fortes réductions d'impôts pour les plus riches accentuent les inégalités de revenus mais n'affectent pas les trajectoires du PIB réel par habitant et du taux de chômage ni à court ni à moyen terme d'après une étude portant sur 18 pays

de l'OCDE de 1965 à 2015 (D. Hoppe et J. Limberg, 2020) Le « théorème de Schmidt » sur le lien entre profits, investissement et emploi, n'est pas confirmé. Le néolibéralisme a été « survendu » d'après le FMI au sujet des effets de la libéralisation des flux des capitaux et de l'assainissement des finances publiques (J.D.Ostry, P. Loungani, D. Furceri, 2016). Par ailleurs, la financiarisation tend à freiner la croissance et les innovations de rupture.

La dégradation financière.

La déréglementation s'est accompagnée d'un accroissement de l'endettement global fragilisant la finance et l'économie. Entre 1980 et 2008, dans les principaux pays de l'OCDE, la dette totale a presque doublé en part de PIB (de 166% à 307%), comme la dette privée (de 122% à 222%,) et la dette publique (de 44% à 82%).

Les finances publiques ont été détériorées par la quasi-permanence des déficits, en raison de la collision entre les politiques néolibérales irresponsables de baisse de la fiscalité et la forte résistance des dépenses publiques. Le ratio dette publique /PIB a cru dans la plupart des pays occidentaux, surtout dans les années 2000 (États-Unis +72 pts, Royaume Uni +55 pts, Allemagne +14 pts, France +45 pts de 2000 à 2022).

Les crises financières et la crise de 2008.

La déréglementation s'est accompagnée de nombreuses crises financières dès les années 1980: crise de la dette mexicaine (1982), crise boursière mondiale (1987), crise financière au Japon (1990), crise du système monétaire européen (1992), crise

mexicaine (1994), faillite de la Barings (1995), crises financières en Asie du Sud Est, en Russie et Amérique latine (1997), faillite du fonds LCTM (1998), crise boursière et crise de la dette argentine (2000) ; faillite d'Enron (2001) et de la World Com (2002).

La déréglementation est surtout à l'origine de la crise économique de 2008 qui a failli emporter le système. La crise des subprimes au sein du crédit immobilier aux États-Unis, s'est étendue de l'été 2007 à l'été 2008, avant de dégénérer en panique bancaire et boursière en septembre 2008 (faillite de la banque Lehman Brothers) et de se propager à travers le monde pour se transformer en crise économique.

Le bilan de la libéralisation financière est désastreux avec notamment l'hypertrophie et l'instabilité de la finance, l'excès de prises de risque de ses acteurs, la création de banques systémiques, le primat de la gestion actionnariale et l'expansion des paradis fiscaux,

Au total, les politiques néolibérales ont échoué sur quasiment tous les plans. « Le néolibéralisme a donné aux banques la liberté d'exploiter les gens ordinaires, sans avoir à l'ébruiter. Il a donné aux compagnies pétrolières la liberté de polluer et cette liberté est en train de tuer toute la planète.

Son objectif n'a jamais été de libérer tout le monde au sein de la société, mais de déchaîner les loups, de permettre aux grandes entreprises de s'en prendre au reste de la société, de s'enrichir aux dépens du reste de la société » (J. Stiglitz, 2025).

IV. Les mutations néolibérales récentes

Le néolibéralisme reste la boussole des milieux dirigeants et son idéologie continue d'influencer les comportements de la majorité de la population. Toutefois, il subit une crise de légitimité depuis la crise de 2008 et il est contraint de se transformer (Callison W. et Manfredi Z. 2019). Dans les pays avancés, la néo-libéralisation externe est freinée par la mise en cause de la mondialisation mais cela n'empêche pas la poursuite de la néo-libéralisation interne. Aux États-Unis et dans quelques autres pays, les politiques libertariennes autoritaires tentent un passage en force pour prolonger la trajectoire néolibérale afin de promouvoir un capitalisme libéré des contraintes de l'État social.

Le redéploiement de la néo-libéralisation depuis 2008.

La néo-libéralisation interne renforcée.

Les réformes structurelles néolibérales se sont poursuivies, notamment les privatisations d'entreprises, l'externalisation des services publics, la déréglementation des monopoles publics (dans l'Union européenne), la pénétration de la concurrence dans l'enseignement et la santé au nom de l'efficacité. La flexibilisation du marché du travail se développe en Europe, notamment en Allemagne (réformes Hartz, 2003-2005) et en France (loi travail, réforme des allocations chômage). Cela englobe l'assouplissement du cadre juridique des contrats de travail, la décentralisation de la négociation collective, la baisse du coût du travail, les réformes de l'assurance chômage et des services publics de l'emploi. Les pressions sur les budgets de l'État social se sont accentuées dans le contexte économique

dégradé. L'austérité pour les dépenses a redoublé lors des politiques de redressement des finances publiques après les crises. Cela a concerné après 2010 surtout les pays européens fragilisés par l'endettement (Grèce, Portugal, Italie). Au plan fiscal, les baisses d'impôts ont été poursuivies en faveur des entreprises et des ménages aisés au nom des politiques de l'offre (la politique d'E. Macron en France).

La crise de 2008 et la crise du covid ont nécessité des politiques de soutien. Les banques centrales ont fait chuter les taux d'intérêt en créant d'abondantes liquidités, y compris par des méthodes hétérodoxes (quantitative easing). Les banques commerciales ont été secourues en 2008 sans que des contreparties soient exigées. Les politiques budgétaires ont soutenu la demande, le revenu et la production face aux deux crises. Ces mesures destinées à sauver le système économique et financier n'ont pas mis en cause le néolibéralisme.

La réglementation financière a cherché à sécuriser les banques après 2008 par des règles prudentielles et des mesures de transparence. Le régime de Bâle III a prévu le renforcement du ratio minimal de fonds propres et deux ratios de liquidité. Mais cette réglementation a été limitée sous la pression des banques : elle affecte peu le « shadow banking », elle ne sépare pas les activités bancaires traditionnelles et les activités spéculatives et elle ne met pas en cause la mobilité internationale des capitaux.

Des plans climat aux États-Unis (Inflation reduction act) et dans l'Union européenne (Pacte vert pour l'Europe), volontaristes mais avec des pesanteurs libérales, subissent une offensive des forces économiques pour réduire la régulation au nom de la « simplification ».

La néo-libéralisation externe ralentie.

Les contradictions entre les intérêts nationaux ont mis en cause la néo-libéralisation au plan international. La mondialisation des échanges commerciaux, qui avait progressé durant des décennies, a connu un palier depuis le tournant de 2008.

La globalisation a cessé d'apparaître comme la panacée car les pays avancés ont reconnu que le libre-échange a des effets ravageurs sur leur industrie et sur leur autonomie stratégique. Les politiques commerciales ont cessé d'être uniformément libre-échangistes. D'abord, au début des années 2000, les négociations multilatérales de l'OMC ont rencontré des obstacles, liés surtout aux conflits d'intérêts entre les pays du Nord et du Sud, d'où l'échec du cycle de Doha ; le projet d'accord multilatéral des investissements (AMI) a été abandonné. Ensuite, après la crise de 2008, les Etats ont eu recours à des mesures de protection non tarifaire pour défendre leurs économies et réduire leur dépendance.

Le tournant décisif a été le changement de cap de la politique commerciale des États-Unis vis à vis de la Chine sous les présidences Trump I et Biden (imposition de droits de douane et frein des exportations de produits sensibles). Les États-Unis ont réalisé que la mondialisation qu'ils avaient promue a surtout profité à la Chine à leur détriment. La montée des tensions entre la Chine et les États-Unis résulte du passage d'une complémentarité à une concurrence entre leurs économies et de la contestation par la Chine de la domination états-unienne sur la mondialisation.

La percée du libertarisme autoritaire.

Une variante extrémiste.

Le courant libertarien autoritaire est parvenu au pouvoir en Argentine (J. Milei) et aux États-Unis (D. Trump II) en exploitant les échecs des politiques néolibérales. Les libertariens ont critiqué la modération des gouvernements néolibéraux, accusés d'en rester à des demi-mesures contre les réglementations et l'État social. Ils veulent achever le travail commencé pour promouvoir un capitalisme débridé.

Les libertariens héritiers de M. Rothbard partagent avec les courants d'extrême droite (« lumières sombres », « technofascisme, etc.) la légitimation des inégalités perçues comme naturelles, les restrictions à l'immigration, le rejet de la démocratie et la détestation des idées progressistes (Q. Slobodian, 2024).

Ce discours séduit à la fois des milieux dirigeants qui y voient un moyen de relancer l'accumulation du capital et des milieux populaires qui y voient un moyen d'éliminer « l'assistanat » et la concurrence des immigrés. Certains libertariens vont jusqu'à préconiser la sécession en créant des îlots de liberté économique (Q. Slobodian, 2025).

Les libertariens poussent à l'extrême les préventions envers la souveraineté populaire qui étaient déjà présentes chez beaucoup de néolibéraux (cf. le soutien de Hayek et Friedman au régime de Pinochet au Chili). L'opposition entre la démocratie et l'ultralibéralisme fut perçue très tôt par Raymond Aron :

« Personnellement, je crois que si l'on voulait, à l'époque moderne avoir un système économique libéral tel que le souhaitent M. Von Hayek ou M. Jacques Rueff, il faudrait la dictature politique » (R. Aron, 1952)

La politique de D. Trump II.

- Sur le plan interne, les réformes du second mandat de D. Trump accélèrent d'abord la déréglementation de l'économie ; elles reviennent sur les règles imposées aux banques après la crise de 2008, elles favorisent l'essor des crypto-monnaies et elles éliminent des règles protégeant les consommateurs et l'environnement. Les réformes détruisent également des pans entiers de l'État fédéral et réduisent massivement l'emploi public (272000 postes de fonctionnaires fédéraux en moins en un an, soit -9,2%). Les baisses fiscales bénéficient surtout aux plus riches et augmentent la dette publique.

La politique de J. Milei en Argentine opère de destructions semblables « à la tronçonneuse » sans craindre de provoquer de graves fractures dans la société.

- Sur le plan extérieur, D. Trump utilise massivement les droits de douane dont le niveau moyen est passé de 2,6% à 25% en avril 2025 et à 18% en janvier 2026. Les tarifs visent le renforcement de l'appareil productif des États-Unis mais aussi des objectifs clairement impérialistes dont la vassalisation des partenaires.

D. Trump maintient cette stratégie risquée malgré l'avis défavorable de la Cour suprême.

En outre, il applique une politique migratoire hyper répressive soutenue par les forces d'extrême droite.

La dualité de la bifurcation.

Les évolutions récentes associent deux transformations divergentes.

- D'une part, le renforcement des mesures de libéralisation interne est quasiment partout à l'ordre du jour en dépit des contestations. Cela vaut évidemment pour la variante libertarienne autoritaire extrémiste aux États-Unis et en Argentine. Mais cela concerne aussi l'Europe : « Il faut qu'on adopte un état d'esprit pro-dérégulation. Nous devons déréguler tous les secteurs » (Chancelier F. Merz, Anvers, février 2026). Tout cela va dans le sens d'un capitalisme libéré de toute contrainte. On peut y voir une évolution vers un « pan-libéralisme », qui n'est pas une négation du néolibéralisme mais le parachèvement d'une tendance de ce régime (Caëla Gillespie, 2025). Les effets sociaux destructeurs de cette fuite en avant pourraient toutefois susciter des résistances de la population qui en limiteraient la portée.

- D'autre part, la montée des protections extérieures et des rivalités entre puissances favorise un fractionnement de l'économie mondiale. On peut y voir l'émergence d'un « capitalisme de la finitude » marqué par des rivalités entre blocs et par la rareté des ressources naturelles (Arnaud Orain, 2025). Ce fractionnement serait compatible avec la persistance de marchés intérieurs libéralisés, ce qui conduirait à une sorte de « néolibéralisme souverainiste » (Alvaro Garcia Linera, 2025). Les pressions de firmes multinationales et des forces libre-échangistes (notamment en Europe) devraient cependant peser fortement pour freiner cette évolution.

Au total, dans les conditions actuelles, les transformations des politiques depuis deux décennies paraissent refléter davantage une mutation du néolibéralisme que sa disparition. Quoiqu'il en soit, elles ne semblent pas susceptibles de désempourber le capitalisme en grande difficulté depuis la crise de 2008, ce qui devrait alimenter de nouvelles contestations sociales et environnementales.

Bibliographie

- Acemoglu D., 2024, « Si elle ne soutient pas les travailleurs, la démocratie mourra », *Project Syndicate*, 20 juin.
- Aglietta M., 2021, « La financiarisation de l'économie est un moteur des inégalités », *Observatoire des Inégalités*, 5 juillet.
- Aron R., 1997, *Introduction à la philosophie politique, Démocratie et révolution*, Livre de poche. (1952)
- Artus P., 2021, « Le capitalisme dans sa forme actuelle va forcément mourir », *L'Opinion*, 3 mai.
- Audier S., *L'invention du néolibéralisme, Histoire, concepts, controverses*. T1 : *Devant la crise du libéralisme : du colloque Lippmann à la société du Mont Pèlerin*, 2022 ; T2 : *Quel néolibéralisme ? Les Pèlerins en quête d'hégémonie*. 2023, Le Bord de l'eau.
- Bourdieu P.1998, « L'essence du néolibéralisme », *Le Monde diplomatique*, mars.
- Cabannes M., 2013, *La trajectoire néolibérale*, Le Bord de l'eau.
- Camdessus M., 1997, Interview, *Nouvel Observateur*, 2-3 octobre.

- Callison W. et Manfredi Z. (dir), 2019, *Mutant neoliberalism : Market rule and political rupture*, Fordham University Press.
- CEPII, 2018, *Carnets graphiques*.
- Chamayou G., 2018, *La société ingouvernable. Une généalogie du libéralisme autoritaire*, La Fabrique.
- Clerc D., 2012, « Serge Audier et le néolibéralisme », *L'Économie politique*, n°56, octobre.
- FMI, 2015, « Causes et conséquences des inégalités de revenu : une perspective globale », *Note discussion*, juin.
- Friedman M., 1971, *Capitalisme et liberté*, R. Laffont.
- Friedman M., et Friedman R., 1980, *La liberté de choix*, Belfond.
- Garcia Linera A., 2025, « L'Amérique latine face au « néolibéralisme souverainiste », *LVSL*, 21 janvier.
- Gilder G., 1981, *Richesse et pauvreté*, A. Michel.
- Gillespie C., 2025, *Panlibéralisme, quand le néolibéralisme accède à la toute-puissance*, Le Bord de l'eau.
- Halimi S., 2004, *Le grand bond en arrière*, Fayard.
- Harvey D., 2024, *Brève histoire du néolibéralisme*, Ed. Amsterdam.
- Hayek F., 2013, *La route de la servitude*, PUF (1944).
- Hayek F., 1984, « Von Hayek, gourou du libéralisme ultra », *Le Monde* 11-12 mars.
- Hope D. et Lindberg J., 2020, « The economic consequences of major tax cuts for the rich », LES International Inequalities Institute, *Working Paper 55*.
- Husson M., 2012, « Le néo-libéralisme, stade suprême ? » *Actuel Marx*, n°51.
- Milanovic B., 2021, *Inégalités mondiales*, La Découverte.

Monbiot G. et Hutchison P., 2025, *La doctrine invisible, L'histoire secrète du néolibéralisme*, Éditions du Faubourg.

OCDE, 2015, *Tous concernés. Pourquoi moins d'inégalités profite à tous*, Rapport.

Orain A., 2025, *Le monde confisqué, Essai sur le capitalisme de la finitude (XVIème-XXIème siècle)*, Flammarion.

Oreskes N. et E.M.Conway, 2024, *Le grand mythe*, Les liens qui libèrent.

Ostry J.D., Loungani P., Furceri D., 2016, « Le néolibéralisme est-il surfait ? » *Finances et Développement*, FMI, juin.

Passet R., 2000, *L'illusion néolibérale*, Fayard.

Piketty Th., 2019, *Capital et idéologie*, Seuil.

Ramaux Ch., 2022, *Pour une économie républicaine*, De Boeck.

Rueff J., 1958, « Le marché institutionnel des Communautés européennes », *Le Monde* 9-10 février.

Slobodian Q., 2025, *Le capitalisme de l'apocalypse, Ou le rêve d'un monde sans démocratie*, Seuil.

Slobodian Q., 2022, *Les globalistes, Une histoire intellectuelle du néolibéralisme*, Seuil.

Slobodian Q., 2024, « Les enfants bâtards de Hayek : le RN à la lueur de l'extrême droite mondiales », *LVSL* 20 juin.

Solchany J., 2012, « Vertus et limites du déconstructivisme », *La Vie des idées*, 3 juillet.

Solchany J., 2016, « Le problème plus que la solution : la démocratie dans la vision du monde néolibérale », *Revue de Philosophie Économique*, 2016/1.

Stiglitz J., 2025, « Les valeurs libérales sont un leurre : la liberté est menacée partout », *Elucid*, 18 Janvier.

La précarité durable. S'adapter à un fait social n'est pas « choisir »

par
Nicolas ROUX

Il suffit d'allumer sa télévision, sa radio ou de naviguer sur les réseaux sociaux et les médias d'information pour entendre une petite musique néolibérale à laquelle on est désormais habitué·es : les françaises et les français ne voudraient pas, plus ou moins travailler, en tous cas pas à n'importe quel prix ; on assisterait à une perte de sens du travail généralisée. Bien sûr, les positions et les débats sont divers, mais convergent souvent vers l'idée d'un désamour de la population active française envers le travail.

Sur quoi repose cette petite musique ? Sans être exhaustif, je voudrais souligner, dans un premier temps, certaines composantes de cette suspicion de « refus du travail » qui serait massif et croissant. Revenir sur cette suspicion me semble important car elle tend à masquer un fait social contemporain majeur, que j'ai appelé « La précarité durable » et dont je parlerais dans un second temps. Dans un troisième et dernier temps, je reviendrai sur des recherches individuelles et collectives sur la discontinuité de l'emploi, d'où il ressort que les rapports à la précarité sont plus

complexes et ambivalents que ce que les récits dominants ne les laissent entendre.

1. Un supposé « refus du travail »

Pour introduire la première partie sur le présupposé « refus du travail », commençons d'abord par une phrase d'Emmanuel Macron, prononcée en 2018 en réponse à un homme de 25 ans qui lui expliquait chercher, en vain, un emploi dans le secteur de l'horticulture – une phrase désormais bien connue : « Je traverse la rue, je vous en trouve ». Le président de la République reprenait là une vieille antienne capitaliste, au raisonnement volontariste et individualiste : quand on veut on peut. Elle est notamment fondée sur le « bon sens » (néolibéral) qui veut que, puisqu'il y a des emplois disponibles, les chômeurs et chômeuses ne devraient pas avoir de difficultés à en trouver un. Le chômage, c'est leur faute, donc.

Cette représentation n'est jamais loin quand il est question de ladite « pénurie de main d'œuvre », expression connotée et portée surtout par le monde patronal, politique et médiatique. Dans cet ordre d'idée, les difficultés de recrutement rencontrées dans certains secteurs d'activité, comme l'hôtellerie-restauration ou l'agriculture, s'expliqueraient par des personnes qui ne voudraient pas travailler dans ces emplois précaires et non-qualifiés. Les sciences sociales montrent pourtant que de nombreuses raisons, objectives et collectives, entrent en jeu : l'accessibilité ou non des transports en commun, la possibilité ou non de pouvoir faire garder ses enfants, ou encore de pouvoir se loger sur place pour les saisonnières et saisonniers. Du reste, parler de « pénurie » est pour le moins excessif quand on sait que

les études statistiques concluent à un nombre très résiduel (aux alentours de 2%) d'emplois qui, au final, ne sont pas pourvus ou ne font l'objet d'aucune candidature (Clouet, 2023).

Parler de « pénurie de main d'œuvre », c'est au fond rejoindre les propos d'Emmanuel Macron et de tant d'autres qui placent le curseur sur la demande d'emploi : les salarié·es seraient inadapté·es, pas assez formé·es, pas assez fidèles à l'entreprise, ne voudraient pas travailler, ou pas trop, ou auraient de trop grandes exigences à l'égard du travail...

En raisonnant ainsi, on oublie de parler de l'offre d'emploi. Toutes les offres d'emploi ne se valent pas. Certaines sont illégales ou au rabais. Les offres peuvent aussi être inadaptées au profil de formation et professionnel ainsi qu'au niveau de qualification des personnes.

Pour terminer sur la « pénurie », il faut rappeler que cette idée est tout bonnement fausse. Elle n'est pas objectivée statistiquement. Pour ne prendre que le cas de l'agriculture, les effectifs salarié·es augmentent continûment depuis plusieurs décennies (Magnan, 2022). Si l'agriculture tient malgré ses difficultés, c'est au moins en partie grâce aux salarié·es. D'où l'intérêt de ne pas se focaliser sur les effets de conjoncture, momentanés, comme suite à la crise liée au Covid-19, où le spectre de la « grande démission » venue des États-Unis n'est finalement jamais advenu en France.

Cette première série d'exemples rappelle qu'une certaine définition de l'emploi comme problème public s'est imposée : le « problème » majeur auquel nous ferions face serait que qu'un

certain nombre d'emplois, jugé trop conséquent, ne trouveraient pas preneur·es. Dans leur ouvrage intitulé *Gouverner par l'emploi*, Camille Dupuy et François Sarfati (2022) écrivent que l'emploi est devenu un « totem », le leitmotiv des politiques néolibérales : mieux vaut l'emploi que le chômage ; et tant pis si, pour ce faire, vous devez vivre dans l'incertitude, des petits salaires et de mauvaises conditions de travail. Il suffit pour cela de se rappeler les dernières réformes de l'assurance chômage, qui ont durci les conditions d'ouverture et de renouvellement des droits, et ont supprimé la possibilité de percevoir des indemnités en cas d'abandon de poste ou après avoir refusé deux offres de CDI.

Cela m'amène à un autre élément que je voudrais évoquer pour caractériser la petite musique néolibérale de l'emploi : un nombre important – trop important – d'individus préféreraient percevoir des prestations sociales plutôt que « travailler ». Dans l'esprit des pouvoirs publics, le montant et la durée des indemnités chômage doivent donc être « incitatifs », c'est-à-dire pas trop élevés pour contraindre à accepter un emploi, quel qu'il soit. C'est la philosophie de l'« activation » des dépenses sociales, qui servirait le retour en emploi et s'opposerait au « curatif », pour reprendre une autre expression d'Emmanuel Macron prononcée en 2018.

Cette philosophie repose sur un postulat central, mais là aussi erroné : les individus feraient le « choix » du non-emploi. Parler de « choix », c'est projeter un ou une personne calculatrice, stratège, qui ferait un calcul coût-avantages essentiellement économique. Pourtant, des études sur les salarié·es en contrats courts (Vivès et Grégoire, 2021 ; Gardes, Pillon, Roux, Tranchant

et Vivès, 2025) montrent que l'emploi est leur source principale de préoccupation ; que le seul fait de « travailler » est généralement une motivation suffisante pour reprendre ou trouver un emploi, peu importe le montant de l'allocation chômage. Par ailleurs – et j'y reviendrai –, quand bien même des personnes disent refuser le « travail », il faudrait savoir de quoi on parle : refuser un ou deux emplois donnés, est-ce refuser l'emploi salarié tout court ? Ou est-ce refuser un emploi avec des conditions de travail dégradées, incompatibles avec ses contraintes familiales ou de déplacement, correspondant à un déclassement par rapport à son niveau de qualification, ou sans lien avec son parcours professionnel et de formation ?

Ces éléments de réflexion sont une invitation à sortir du présentisme auquel peut nous incliner l'agenda politique et médiatique, propice à vouloir déceler de « nouvelles aspirations » parmi la population active. Car les récits sur un refus du travail qui serait généralisé ne sont pas nouveaux. C'est même une « histoire vieille comme le capitalisme industriel » (Cottureau, 1979), pour reprendre le titre d'un article de la fin des années 1970, même si le contexte politique actuel est sans doute particulièrement favorable à ce type de récits.

En disant ceci, je ne voudrais pas donner l'impression de nier les pratiques d'autonomie, de contournement et de résistance par rapport au travail, ni les possibilités de luttes collectives au sein du « précarat », que les sciences sociales ont analysé de longue date (Cingolani, 2014). Je souhaiterais simplement interroger l'ampleur, la signification et la portée que l'on attribue parfois à

ces prises de distance envers l'emploi salarié, qui restent en réalité localisées dans l'espace social et le monde du travail, et même dans le temps des trajectoires individuelles. En effet, à rebours de l'idée d'un déclin de la « valeur travail », le travail statistique d'Hadrien Clouet (2023) notamment montre que, contrairement aux idées reçues, « on recrute plus et plus vite que jamais » : il y a de plus en plus de recrutement, et les offres d'emploi restent de moins en moins longtemps « vacantes ».

2. La précarité durable

Quoi qu'il en soit, un des effets des récits sur le « refus du travail », surtout quand ils sont utilisés pour pointer du doigt les précaires qui ne voudraient pas vraiment de l'emploi, est de faire écran sur d'autres phénomènes socio économiques cette fois-ci bien massifs et très coercitifs. En ce qui concerne mes thématiques de recherche, je pense à celui du « précarariat », qui réunit les nombreuses personnes en recherche d'emploi et celles confrontées à ce que j'appelle la « précarité durable » (Roux, 2022). Comme les saisonniers et saisonnières agricoles et les artistes du spectacle, les deux populations qui ont fait l'objet de ma thèse de doctorat et de mon ouvrage, mais aussi comme les intérimaires du bâtiment et d'autres intermittent·es, les vacataires de l'université, ou encore les saisonnières et saisonniers de l'hôtellerie-restauration auprès desquels j'ai aussi enquêtées avec d'autres collègues, une partie conséquente de la population active est installée dans une discontinuité répétée entre emploi et chômage, et sur le temps long.

Certes, si on raisonne en « stock » d'emplois, le CDI reste la norme (environ 75% des actives et actifs selon l'Insee). Mais en

observant les « flux », la quasi-totalité des emplois sont précaires (à durée déterminée, intérimaires, intermittents...), sans parler du travail à temps partiel. Et ces emplois sont en de plus en plus courts. Les CDD de moins d'un mois sont monnaie courante. Les chances d'accéder rapidement au CDI se réduisent. Par exemple, selon France Stratégie, en 1982, presque la moitié des salariés en CDD étaient en CDI trois ans plus tard ; ce taux serait d'environ un sur cinq aujourd'hui.

Pour le dire autrement, la précarité ne se résume pas à une chute sociale (l'image du cadre licencié tombant dans la pauvreté) ou à une période de sas vers le CDI (le « passage obligé » des jeunes transitent de l'apprentissage à l'intérim et aux CDD en passant par les stages) : la précarité renvoie plus largement à ce que Nicolas Duvoux et Adrien Papuchon (2018) nomment une « condition d'insécurité sociale durable » pour nombre de travailleurs et travailleuses alternant emploi et chômage sur le long terme.

3. Soutenabilité de la discontinuité et ambivalence de la précarité

La question centrale que posent mes recherches sur la précarité, que je vais maintenant développer dans un troisième et dernier temps, est la suivante : dans quelle mesure cette discontinuité de l'emploi peut-elle être vécue durablement, avec les inégalités, contraintes et souffrances que cela suppose ?

Poser cette question, c'est tâcher de voir comment les personnes concernées s'adaptent à ce fait social majeur de notre temps, qui veut que tout un pan de la population active soit éloigné des droits et sécurités rattachés à l'emploi stable et à temps plein. On

se rend alors compte de rapports parfois ambivalents à la précarité, entre coercition et adaptations secondaires. En raisonnant en termes de « soutenabilité » – que je définis, pour aller vite, comme ce qui est supportable et acceptable pour certaines individus ou groupes et pas d'autres, et à un certain moment de leur trajectoire –, on observe que des dominé·es en viennent ainsi à vivre avec la discontinuité, voire à se satisfaire de leur condition. De là à en déduire un « choix » de la précarité, il n'y a qu'un pas, que franchissent allègrement les discours médiatiques, patronaux et politiques constituant l'idéologie dominante.

En effet, plutôt que de supposer une « pénurie de main d'œuvre » ou un « désamour du travail », on peut aussi poser la question inverse : comment comprendre que tant d'emplois soient acceptés malgré la dureté des conditions de travail, l'exploitation, les problèmes de santé au travail, la précarité économique... ? Comment se fait-il que, parmi les emplois reconnus comme étant de faible qualité, une proportion importante de travailleuses et travailleurs s'y maintiennent sur la longue durée ?

« Parce qu'ils et elles n'ont pas le choix », répond-on parfois. Ce peut être une partie de la réponse. Mais ce n'est pas que cela. Il faut aussi accepter sa situation, voire « l'aimer ». Une longue tradition de travaux de sciences sociales a en effet analysé l'enrôlement et l'investissement de salarié·es dans des emplois à première vue peu propices à l'épanouissement de soi : ainsi de Robert Linhart (1978), qui s'est un temps « établi » ouvrier spécialisé et a éprouvé certains plaisirs du travail à la chaîne ; ou de Hélène Weber (2006), qui a occupé plusieurs postes à Mc'Donald's et qui a pris goût au dépassement de soi et aux

« challenges » exigés par les normes managériales en vigueur au sein de cette multinationale. Pour analyser les rouages de la domination, il faut donc aussi essayer de comprendre le processus par lequel la projection dans une vie alternant périodes travaillées et périodes non-travaillées peut devenir envisageable et envisagée ; et cela, même dans les cas où les personnes sont contraintes à la discontinuité, par nécessité.

3.1. Doit-on choisir entre précarité « choisie » et précarité « subie » ?

C'est ce que j'ai pu observer, tout d'abord, chez les artistes du spectacle et les saisonniers et saisonnières agricoles, deux populations particulièrement intéressantes pour analyser la précarité durable et la manière dont elle peut être vécue. Ce sont deux secteurs d'activité où la proportion d'emplois courts est historiquement très importante, avec peu de salarié·es en emploi permanent. L'enquête qualitative, par entretiens biographiques, et longitudinale (avec des entretiens espacés de deux ou trois ans d'intervalles), visait à restituer leur trajectoire sociale et professionnelle, et à saisir les contraintes qui structurent leur condition et leur discours.

Ces discours sont empreints d'ambivalence, dont permettaient difficilement de rendre compte certaines oppositions dichotomiques, comme celle entre précarité « subie » et précarité « choisie ». Il est rapidement ressorti de l'enquête que l'on peut entretenir un rapport dit « positif » au chômage ou à l'emploi précaire à un moment donné de sa vie, puis un rapport dit « négatif » à un autre. Il n'est pas non plus rare de voir une personne, au cours d'un même entretien, présenter sa condition

alternativement comme « choisie » et « subie ». Certes, cette dernière distinction peut être intéressante notamment d'un point de vue quantitatif, par exemple pour déterminer la part des personnes en temps partiel qui déclarent « subir » cette situation, à défaut d'avoir un CDI ; mais elle ne me semble pas toujours suffisante pour accéder à complexité et à la variabilité des rapports à la précarité.

Prenons le cas des saisonnières et saisonniers agricoles. La plupart est peu ou pas diplômée et s'oriente vers les saisons agricoles suite à des difficultés d'insertion professionnelle. La priorité est d'avoir un emploi. C'est ce qu'on voit dans les discours des plus jeunes. « Quand tu n'as pas de diplôme, c'est ce qu'il y a de plus simple, les saisons », affirme par exemple Helena, 26 ans. Plusieurs de ces jeunes n'ont pas pu se stabiliser dans leur métier de formation ou de prédilection. Mohamed, 25 ans, possède un CAP Équipement électrique et un BEP en Maintenance des systèmes mécaniques automatisés. Après son premier emploi, un CDD, dans le domaine de l'électricité, il espérait avoir un CDI, ce qu'il n'a pas obtenu. Il s'est alors reporté, par défaut, sur les saisons viticoles. « C'est vraiment parce qu'il n'y avait rien à côté », dit-il. Comme Mohamed, d'autres jeunes demeurent dans ce type d'emplois sans perspective de progression professionnelle et financière. La grande majorité des emplois sont en effet précaires et non-qualifiés dans le salariat agricole, avec un faible niveau de rémunération et très peu de possibilités d'emploi stable. Ces jeunes placent alors leurs sources de plaisir et de satisfaction en-dehors de l'emploi : le couple, la famille, les loisirs à la

campagne ou à la ville selon les cas. Ils et elles font de nécessité soutenabilité ; c'est-à-dire s'accommodent, un temps, de la discontinuité de l'emploi, jugée préférable à un CDI comme ouvrier ou ouvrière agricole qui réduirait presque définitivement l'espace des possibles et les exposerait, à temps plein, à un travail pénible et usant.

Il ne faut pas y voir un refus du travail en soi, mais une adaptation à la loi du marché. Il s'agit de compenser une situation professionnelle insatisfaisante. Car à plus long terme, Mohamed, qui vient de se marier et de s'installer avec sa femme dans un appartement après avoir vécu quelques années chez sa mère, exprime désormais des attentes modestes tournées vers la stabilité et l'amélioration de ses conditions de vie. « Moi, je veux juste avoir mon appartement, avoir un petit salaire. Je ne suis pas du genre à vouloir péter plus haut que mon cul », déclare-t-il.

Chez les plus âgé·es, ce que Pierre Bourdieu appelait le « sens des limites » (ethos populaire revenant à accepter sa condition sociale) devient finitude sociale. La position d'ouvrier ou d'ouvrière agricole est perçue comme le point d'arrivée de leur trajectoire. Aucune autre alternative ne leur paraît atteignable ou souhaitable. Ainsi d'Alberto, 51 ans, originaire d'Espagne et qui, quand je lui demande s'il accepterait de me revoir un ou deux ans plus tard, répond : « Qu'est-ce que vous voulez qu'il arrive ? On est là pour être ouvrier et on le restera, c'est comme ça. » De même, Johanne, 56 ans, a vu son début de carrière stable dans le secrétariat interrompu à la délocalisation de son entreprise. Elle a ensuite connu une longue période de chômage. Puis elle fait une première saison viticole vers 45 ans. Cette situation, qu'elle pense

au départ provisoire, dure maintenant depuis une quinzaine d'années ; un « engrenage », comme le dit une amie saisonnière à elle.

Le cas de Johanne est peut-être celui qui exprime le mieux l'ambivalence de la précarité, et la difficulté à interpréter à partir du seul discours des personnes enquêtées. Lors du premier entretien effectué avec elle, je lui demande si elle cherche un emploi dans un autre secteur d'activité. Elle répond : « A mon âge, qu'est-ce que tu veux que je fasse ? » Le chercheur que je suis pourrait en déduire que sa situation est « subie ». Mais en approfondissant la question, elle m'explique qu'elle vient d'abandonner une formation de tractoriste qu'elle suivait via Pôle Emploi, qui lui aurait donné plus de chances de travailler à temps plein dans la viticulture. Je lui demande pourquoi elle a arrêté. Elle répond : « Mais peut-être que ça ne me plaît pas, non plus, de travailler tout le temps... » On est là, semble-t-il, sur le registre de la préférence pour la discontinuité. L'aurait-elle finalement « choisie » ? Deux ans plus tard, j'apprends qu'elle a connu des difficultés matérielles et financières. À ce titre, elle avait d'ailleurs refusé au départ ce second entretien. Ses premiers mots sont alors les suivants : « Ma vie est plate, plate, plate ! Il n'y a rien de spécial. Je n'ai pas vraiment grand-chose à te raconter. Ma vie n'a été qu'une sorte de suite d'échecs ». On retourne alors au caractère a priori « subi » de sa situation ; ou en tous cas à l'expression d'une forme de résignation, de désolation, d'autodépréciation...

Difficile, donc, de trancher entre « choisi » et « subi ». Pour sortir de ce raisonnement binaire, on pourrait en déduire que, par moments, dire que sa situation est « bien comme ça » ou qu'elle

nous « plaît » revient à « garder la face », comme dirait Erving Goffman. Mais la soutenabilité n'exclut pas de trouver des satisfactions dans la vie de saisonnière agricole, et dans les situations sociales dominées plus généralement. La différence avec d'autres populations, plus dotées en capitaux, est que ces satisfactions se situent plutôt en-dehors de l'emploi (maison, jardin, bistrot, « copains ») et reposent sur un certain nombre de ressources, de proximité et d'autochtonie notamment (être connue localement, avoir une voiture, etc.) (Siblot, Cartier, Coutant, Masclet et Renahy, 2015).

Une façon, donc, d'éviter d'avoir à « choisir » entre « choisi » et « subi », revient à s'intéresser aux formes sociales de soutenabilité. En milieu populaire, cette forme consiste à faire de nécessité soutenabilité, comme illustré précédemment. Les artistes intermittentes et intermittents du spectacle, situés à l'autre pôle du précarat, donnent à voir à l'inverse une soutenabilité par vocation en quelque sorte. Nous avons affaire à un cas singulier : à un groupe mobilisé collectivement, qui appelle non pas à la stabilité de l'emploi mais à la sécurisation de l'emploi discontinu. Toutefois, là aussi, ce n'est pas d'un refus du travail dont il est question. Les recherches sur cette population indiquent que leur temps de travail dépasse largement le temps de l'emploi et empiète fortement sur la vie privée. Le cas d'Ethan, comédien de 25 ans, est exemplaire. Il parle de son travail comme une « passion » ou une « vocation », qui ne s'arrête presque jamais – ce qui complique ses relations sentimentales :

« Toute la journée, tu fais du théâtre. Le soir, tu regardes un film ou tu vas voir une pièce. Le matin, quand tu petit-déjeunes, tu te dis : "Ce truc, il faudra que je l'écrive un jour. "

Donc objectivement, tu te dis : "Non, ce n'est pas possible." En même temps, peut-être qu'il y a un truc de passion, aussi ! Dans le sens où c'est un truc que tu as et dont il est très dur de se séparer. »

Ce rapport au travail est fréquent chez les artistes. Mais il recèle aussi de potentielles désillusions et des risques professionnels, comme l'épuisement ou burn-out.

3.2. La précarité : un travail plutôt qu'un « choix »

Les exemples que je viens d'évoquer invitent une nouvelle fois à la plus grande prudence envers les récits sur le refus du travail ou la préférence pour la discontinuité.

Dans le cadre d'une autre recherche, collective cette fois-ci (Gardes et al., op. cit.), nous avons enquêté sur plusieurs secteurs d'activité mobilisant fortement les contrats courts, comme l'hôtellerie-restauration (avec l'emploi saisonnier et les « extra »), la logistique (avec l'emploi intérimaire) et l'université (avec les vacations et autres contrats temporaires). Cette recherche compare elle aussi des populations dont certaines n'ont a priori rien à voir entre elles, si ce n'est de partager d'être en emploi discontinu. Elle interroge le sens du mot « travail » qui, dans nos sociétés contemporaines, est la plupart du temps associé à l'emploi ; comme si être demandeuse ou demandeur d'emploi n'était pas aussi une forme de travail.

En effet, créer de la continuité, trouver de l'emploi, est un « travail en soi » (Roux, 2014). Dans chaque cas, construite une trajectoire professionnelle en contexte de discontinuité demande un important travail de création de continuité, de recherche de

« stabilité dans la précarité » pour parler comme Nicolas Jounin (2008), qui a travaillé sur le bâtiment. Ce travail s'effectue tant dans les périodes d'emploi que les périodes de non-emploi, et n'est donc pas toujours rémunéré.

Sans vouloir être exhaustif, ce travail peut être décomposé en au moins trois éléments – je cite des extraits du rapport :

il faut premièrement « constituer la trajectoire professionnelle, en recherchant de nouveaux emplois et employeur·euses, en améliorant sa visibilité sur le marché du travail, en approfondissant son savoir-faire et ses compétences », en actualisant son CV, en se rappelant au bon souvenir des employeur·es, en entretenant son réseau, etc.

Deuxièmement, il y a tout un « travail d'organisation du temps privé, dans un contexte d'incertitude qui complique la capacité à se projeter. Les salarié·es à l'emploi discontinu ont en effet des périodes de travail certes circonscrites dans le temps mais particulièrement intenses, où il n'est pas possible de se reposer, de prendre des congés, de s'occuper de sa vie privée, puisque l'activité professionnelle tend à prendre le pas sur les autres sphères de l'existence ».

Ce travail est, troisièmement, « un travail d'accès aux droits, la discontinuité de l'emploi mettant les salarié·es en relation très régulière avec différentes institutions, comme France Travail. Or demander ses droits n'a rien d'anodin, impliquant une diversité de démarches énergivores et chronophages, à l'issue incertaine : constituer des dossiers, réclamer, conserver, transmettre des pièces, solliciter ou répondre à des sollicitations, préparer les entretiens téléphoniques ou de face-à-face, suivre les procédures entamées. » (Gardes et al., op. cit., 216-219).

Dans ce rapport, nous concluons ainsi :

« [...] à l'opposé du postulat qui fonde les réformes de l'assurance chômage, les salarié·es n'expriment pas dans l'absolu de préférence pour le chômage, ni pour la discontinuité. Ils et elles ne choisissent pas les contrats courts et évoluent sur des marchés du travail jalonnés de contraintes, avec lesquelles il faut composer. Ils et elles se vivent comme des travailleur·euses, et soulignent que les périodes sans emploi, bien que fréquentes et répétées, ne sont finalement pas si longues, en comparaison avec la durée de leurs périodes de « travail », considéré au sens large. La discontinuité de l'emploi ne résulte pas d'abord d'un choix ; tou·tes seraient en mesure d'accepter un CDI, à condition qu'il corresponde à leurs qualifications, leurs expériences professionnelles, leurs aspirations et valeurs professionnelles mais aussi à leur lieu de résidence, et dans certains cas, aux horaires de leur vie familiale. » (ibid., 215-216).

Au demeurant, focaliser le « débat » sur la question du refus du travail de manière générale, ou du refus du CDI en particulier, ne doit pas faire oublier que peu de CDI leur sont de fait proposés : « Quand ils sont proposés, les CDI ne correspondent pas toujours au profil des salarié·es, qui ont pu parfois en refuser, même si ces cas sont rares. Ces refus ne sont cependant pas dictés par une volonté de ne pas travailler, mais par souci de préserver un tant soit peu leur valeur professionnelle, leur vie privée ou leur santé.

Enfin, il peut à la marge exister un rejet ou un questionnement de la norme de l'emploi salarié stable, qui s'accompagne d'une rhétorique de valorisation du changement, du besoin de liberté,

du refus de se laisser enfermer dans un emploi qui ne satisfait pas complètement.

Elle peut être associée à une crainte déclarée du CDI, nourrie par les mauvaises expériences professionnelles passées. Ces discours doivent également s'analyser à la lumière du contexte de flexibilisation accrue du marché du travail, qui fait de l'expérience de la discontinuité de l'emploi un passage presque obligé, voire encouragé, dans une trajectoire (par exemple, valorisation du « nomadisme » professionnel). Mais quand ces rares discours émergent, ils n'effacent pas le récit des difficultés ou de l'incertitude financière et sociale provoquées par la discontinuité de l'emploi, ni le souhait à terme d'une stabilité matérielle, tout spécialement via le CDI. » (Gardes et al., op. cit., 218).

C'est donc au titre de l'attachement au travail que les salarié·es en emploi discontinu peuvent refuser un CDI ou un autre contrat court. Au fond, comme toute personne socialisée, les précaires s'adaptent au mieux à l'espace des possibles qui se présente à elles. Et s'adapter, ce n'est pas que faire le dos rond. C'est aussi tâcher des satisfactions, des avantages à sa situation. Faire de nécessité soutenabilité, en d'autres termes.

Conclusion

Pour conclure, je voudrais reformuler le raisonnement autour de la soutenabilité que j'ai voulu partager aujourd'hui : comment comprendre ce qui, pour certaines personnes, paraîtra insoutenable, va être réalisé par d'autres et sur le long terme ? Cela me fait penser à ce que Bourdieu (1996) appelait la « double

vérité du travail » : par leur investissement dans le travail, support fondamental de son identité sociale (exploitation subjective), les travailleurs et travailleuses participent à leur propre exploitation objective.

Cette double vérité s'incarne par exemple aujourd'hui par un idéal d'autonomie au travail promue par l'entreprise, avec comme contrepartie une rémunération variable évaluée selon la performance (Bernard, 2020). Les salarié·es en question ne font pas que consentir à cet idéal : ils et elles adhèrent à l'idée de « faire son salaire », que leur salaire récompense leur mérite individuel, même si cela peut finalement s'avérer illusoire – comme quand les primes ne suivent pas en cas de crise ou de récession économique. Cette manière de raisonner vaut également pour la discontinuité de l'emploi :

« Si ce qui est soutenable est ce qui peut être supporté mais aussi accepté, cela veut dire que durer dans la précarité ne consiste pas qu'à endurer la pénibilité du travail et à assurer une sécurité matérielle (la vérité « objective »). Il s'agit aussi d'y trouver des sources de satisfaction, et parfois d'en venir à penser que sa situation est préférable à travailler en CDI à temps plein (la vérité « subjective »). » (Roux, 2022).

Faire toute sa place à l'idée d'ambivalence de la précarité, pour approcher certains mécanismes subtils de la domination néolibérale, n'a pas que des enjeux académiques. Car malgré l'ensemble de ces constats scientifiques sur les rapports à la précarité, des « responsables » (économiques, médiatiques, politiques) disent fréquemment au sujet des précaires que « ça leur va bien », comme s'ils et elles avaient « choisi » ce « mode

de vie ». L'extrapolation qui peut s'ensuivre serait que, dorénavant et de toute façon, c'en serait fini du travail dans une même entreprise, un même métier et un même emploi toute sa vie. Mais extrapoler de la sorte, c'est oublier tout ce qui détourne les individus de l'emploi stable et à temps plein ; c'est, même indirectement, justifier le statut quo.

C'est pourquoi les sciences sociales insistent sur le fait que la précarité n'a rien de naturel, qu'elle est au contraire une construction sociale de longue date, à travers des politiques néolibérales de flexibilité qui, depuis plusieurs décennies, favorisent les possibilités de licenciement et de dérogation au CDI à temps plein, qui est pourtant considéré comme la forme normale et usuelle du contrat de travail. Il est alors logique que les travailleuses et travailleurs s'ajustent à ce fait social ; à une société qui, bien que faisant du « travail » une valeur centrale, hypothèque l'accès à l'emploi durable et de qualité pour de nombreux travailleurs et travailleuses.

Bibliographie

Bernard S., *Le Nouvel Esprit du salariat. Rémunérations, autonomie, inégalités*, Paris, Presses universitaires de France (Puf), 2020.

Bourdieu P., « La double vérité du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°114, p. 89-90.

Clouet H., « On ne trouve plus à recruter », dans Dujarier M.-A. (dir.), *Idées reçues sur le travail*, Paris, Le Cavalier Bleu, p. 87-92, 2023.

Cottureau A., « Les jeunes contre le boulot : une histoire vieille comme le capitalisme industriel, Autrement, n°21, 1979.

Cingolani P., *Révolutions précaires. Essai sur l'avenir de l'émancipation*, Paris, La Découverte, 2014.

Dupuy C. et Sarfati F., *Gouverner par l'emploi. Une histoire de l'école 42*, Paris, Puf, 2022.

Duvoux N. et Papuchon N., « Qui se sent pauvre en France ? Pauvreté subjective et insécurité sociale », *Revue française de sociologie*, n°4, p. 607-647, 2018.

Gardes C., Pillon J.-M. (coord.), Roux N., Tranchant L. et Vivès C. (coord.), *Emploi discontinu et assurance chômage : les effets sur les employeurs et les salariés de la réforme de l'assurance chômage. Analyse qualitative comparée de trois secteurs d'activité, Rapport pour la Darès, n°13, avril 2025.*

Jounin N., *Chantier interdit au public. Enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, Paris, La Découverte, 2008.

Linhart R., *L'Établi*, Paris, Éditions de Minuit, 1978.

Magnan A., *Le développement du salariat précaire dans l'agriculture française : une approche d'économie institutionnelle*, thèse de doctorat de sciences économiques, soutenue à Paris le 11 mai 2022, Université Paris-Saclay.

Roux N., « Créer de la continuité : un travail en soi. Artistes intermittents du spectacle et saisonniers agricoles », *La nouvelle revue du travail [En ligne]*, n°5, 2014. URL : <http://journals.openedition.org/nrt/1938>

Roux N., La précarité durable. Vivre en emploi discontinu, Paris, Puf, 2022.

Siblot Y., Cartier M., Coutant I., Masclet O. et Renahy N., Sociologie des classes populaires contemporaines, Paris, Armand Colin, 2015.

Vivès C. et Grégoire M., « Les salariés en contrats courts : chômeurs optimisateurs ou travailleurs avant tout ? », Connaissance de l'emploi, n°168, 2021.

Weber H., « L'adhésion des employés à l'organisation chez McDonald's », Nouvelle revue de psychosociologie, n°1, 2006, p. 117-127.

Contrôler les chômeur·ses : genèse, usages et effets d'un mot d'ordre coercitif

par

Luc SIGALO SANTOS

Fondé sur une recherche collective¹ ce chapitre traite du contrôle de la recherche d'emploi. Cette activité consiste à vérifier que les personnes inscrites à France Travail² sont effectivement à la recherche d'un emploi. S'il existe en sciences sociales de nombreux et riches travaux sur le chômage, les chômeur·ses et

1 Cette recherche a donné lieu à plusieurs publications parmi lesquelles : Claire Vivès, Luc Sigalo Santos, Jean-Marie Pillon, Vincent Dubois, et Hadrien Clouet, *Chômeurs, vos papiers ! Contrôler les chômeurs pour réduire le chômage ?*, Raisons d'Agir, 2023, 204 p ; Jean-Marie Pillon, Luc Sigalo Santos, et Claire Vivès, « Contrôler les chômeur·ses pour atteindre le plein emploi ? », *Connaissance de l'emploi*, juin 2024, n° 196 ; Laure Camaji, Claire Magord, Tristan Pellerin, Jean-Marie Pillon, Luc Sigalo Santos, et Claire Vives, *Le contrôle de la recherche d'emploi : normes, agents, contentieux (2008-2024)*, Rapport pour l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ), 2025.

2 France Travail a remplacé Pôle emploi en janvier 2024. En fonction des périodes dont nous parlons, nous utilisons alternativement les deux intitulés.

les institutions qui les prennent en charge, rares sont ceux qui abordent frontalement le contrôle de la recherche d'emploi³. Le contrôle est pourtant un sujet de plus en plus présent dans le débat politique et médiatique sur le chômage. En témoignent les discussions parlementaires de 2023, dans le cadre de la loi dite « pour le plein emploi » : l'accent y a été très largement mis sur les « devoirs » des demandeur·ses d'emploi, au premier rang desquels figure, selon les termes du Code du travail, celui d'accomplir des « actes positifs et répétés » de recherche d'emploi. Toutefois, le contenu et les contours de cette obligation juridique ne sont pas définis, de sorte que c'est surtout dans l'activité de France Travail et de ses agent·es que cette obligation prend forme. L'enjeu de notre recherche consiste à en saisir les modalités et les enjeux : le contrôle est-il une invention récente ? Qui contrôle et comment ? Quels en sont les effets ? Telles sont les questions que nous nous sommes posées. Pour y répondre, nous avons conduit une enquête par entretiens (n=65) auprès de contrôleur·ses et de leurs responsables hiérarchiques (responsables d'équipes, de plateformes, cadres des directions régionales), d'abord en 2021-2022, puis en 2023-2024. Ceux-ci ont le plus souvent été contactés par LinkedIn, Pôle emploi ne nous ayant fourni aucun accès institutionnel. Nous avons complété ces données par des documents internes à Pôle emploi, le plus souvent obtenus par des contacts syndicaux. Nous avons

3 Hormis quelques exceptions : Vincent Dubois, *Le contrôle des demandeurs d'emploi. Rapport de recherche pour la DARES*, Strasbourg, Groupe de sociologie politique européenne, 2006 ; Vincent Dubois, « État social actif et contrôle des chômeurs : un tournant rigoriste entre tendances européennes et logiques nationales », *Politique européenne*, 2007, n° 21, p. 73-95 ; Gwenn Parent,

réalisé une enquête complémentaire par entretiens auprès des cadres de la direction générale et du ministère du Travail, afin de saisir les enjeux du pilotage politique du contrôle. Partant de là, ce chapitre présente sous une forme synthétique trois résultats de notre recherche, sur l'histoire du contrôle, sur sa mise en œuvre et sur ses effets.

1. L'histoire du contrôle : des aptitudes physiques aux comportements

Le contrôle est aussi vieux que le chômage lui-même. En effet, depuis que la catégorie de chômeur a été « inventée » à la fin du XIX^e siècle¹, et qu'ont été mises en place des premières formes d'indemnisation de la perte d'emploi², des procédures existent pour vérifier la légitimité de la couverture du risque chômage. Si le contrôle a donc en quelque sorte « toujours » existé, l'objet du contrôle a quant à lui évolué. Nous distinguons schématiquement quatre périodes.

La première correspond au premier tiers du XX^e siècle. Ce qui est contrôlé à cette époque, c'est à la fois l'aptitude physique des chômeur·ses à occuper un emploi, mais aussi leur probité, à partir d'éléments portant sur leur sobriété, mais aussi leurs éventuelles

1 Robert Salais, Bénédicte Reynaud, et Nicolas Baverez, *L'Invention du chômage : histoire et transformations d'une catégorie en France des années 1890 aux années 1980*, Paris, Presses universitaires de France, 1986, 267 p ; Christian Topalov, *Naissance du chômeur : 1880-1910*, Paris, Albin Michel, 1994, 626 p.

2 Christine Daniel et Carole Tuchsirer, *L'Etat face aux chômeurs. L'indemnisation du chômage de 1884 à nos jours*, Flammarion, 1999, 394 p.

inclinations révolutionnaires. Ce contrôle n'est alors pas assuré par l'État, mais par les syndicats, puis par les municipalités, qui à cette époque gèrent l'indemnisation du chômage et les bureaux de placement. Bien qu'apparaisse durant l'entre-deux-guerres (1939) la référence, dans certains textes de loi, à la « volonté de travailler », au cours de cette période, le chômage est plutôt considéré comme une perte d'emploi involontaire. Au demeurant, la question du contrôle est éclipsée par d'autres enjeux plus cruciaux tels que la grande pauvreté et la guerre.

La deuxième période correspond à celle du plein emploi masculin (« Trente Glorieuses »). Le chômage y est globalement résiduel et frictionnel, souvent lié à des transitions courtes entre deux emplois. À cette époque, l'État ne raisonne pas encore en termes d'emploi et chômage, mais plutôt de « main-d'œuvre »¹, l'objectif principal étant de compenser les déséquilibres entre secteurs d'activité et entre territoires. Le contrôle existe, mais il vise surtout à lutter contre le travail non-déclaré des chômeur·ses, certain·es étant alors suspecté·es de percevoir des indemnités² tout en travaillant à côté sans le déclarer. Pour lutter contre cela, ils et elles sont progressivement soumis·es à une procédure administrative contraignante, le « pointage », qui consiste à les

1 Jacques Freyssinet, « L'émergence des politiques de l'emploi (1945 - 1973) », in Vincent Viet, Alain Chatriot et Odile Join-Lambert (dir.), *Les politiques du Travail (1906-2006) : acteurs, institutions, réseaux*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, p. 203-214.

2 Les règles de calcul des indemnités sont définies à partir de 1958 par l'Unédic, un organisme géré de façon paritaire par les syndicats de travailleur·ses et les organisations patronales, et versées par ses agences locales, les Assédic.

faire venir toutes les deux semaines à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE)¹, créée en 1967, pour vérifier leur situation. Il n'en demeure pas moins qu'à cette période, c'est bien à l'administration (et non aux chômeur·ses) de démontrer l'éventuelle absence de volonté de trouver un emploi.

La troisième période débute à partir du milieu des années 1970. La situation économique mondiale se dégrade du fait des chocs pétroliers de 1973 et 1979, produisant une hausse du chômage (en France, la barre du million de chômeur·ses est passée en 1977). Cette situation conduit à une dégradation des comptes de l'assurance chômage et fait de plus en plus apparaître la perte d'emploi comme un coût. Elle donne du poids aux arguments des néo-libéraux qui prônent un contrôle plus strict des chômeur·ses indemnisés, à l'instar de Raymond Barre, qui devient Premier ministre en 1976. Trois ans plus tard, en 1979, la notion de « recherche active d'emploi » devient une contrepartie explicite du versement des indemnités. La charge de la preuve s'inverse alors : en cas de suspicion, c'est désormais aux chômeur·ses (et non plus à l'administration) de prouver qu'ils cherchent effectivement un emploi. Pour s'en assurer, l'État crée des services de contrôle dans les directions déconcentrées du ministère du Travail. Les contrôles s'intensifient ainsi dans les années 1980 et 1990, qui sont à la fois des décennies où le chômage augmente fortement (2 millions en 1982, 3 millions en 1992), et des décennies où les socialistes sont souvent au pouvoir. Ainsi, en septembre 1991, une controverse oppose deux figures

1 Martine Théveniaut-Muller, *Le pointage ou le placement : histoire de l'ANPE*, Paris, l'Harmattan, 1991.

socialistes du gouvernement d'Édith Cresson : Michel Charasse, ministre du Budget, avance dans les médias le chiffre de « 700 000 faux chômeurs » pour expliquer une partie du déficit budgétaire. Pour lui prouver qu'il a tort, sa collègue ministre du Travail, Martine Aubry, propose quant à elle de renforcer les contrôles. Par-delà ces appropriations politiques du contrôle, qui, on le voit, transcende les clivages partisans, des transformations institutionnelles contribuent elles aussi à ce tournant coercitif du traitement des demandeurs·ses d'emploi. Ainsi, quelques années plus tard, en 2000, dans le cadre d'une dynamique européenne d'« activation » des dépenses de protection sociale¹, un changement important intervient : alors que les demandeur·ses d'emploi étaient jusque-là reçu·es à leur demande par l'ANPE, ils font maintenant l'objet de « convocation », dont la fréquence s'intensifie au fil de la décennie 2000. Or ce principe de la convocation, et avec lui de la surveillance, brouille, dans la relation d'accompagnement, la frontière entre ce qui relève de l'aide et ce qui relève du contrôle². Ce brouillage atteint son paroxysme avec la création de Pôle emploi.

En 2009, l'ANPE, chargée de l'aide au retour à l'emploi, est fusionnée avec les Assedic, quant à eux chargées de l'indemnisation. Cette fusion, contestée par de nombreux agents des deux institutions³, est une promesse de campagne de Nicolas

1 Vincent Dubois, « État social actif et contrôle des chômeurs », *op. cit.*

2 Lynda Lavitry, « De l'aide au contrôle ? Les conseillers à l'emploi à l'épreuve de la personnalisation », *Travail et emploi*, 2009, n° 3, p. 63-75.

3 Jean-Marie Pillon et Claire Vivès, « La fusion de l'ANPE et des Assedic. Créer un nouveau métier sans penser le travail », *Politix*, 2018, vol. 124, n° 4, p. 33-58 ; Jean-Marie Pillon et Luc Sigalo Santos, « Fusionner des institutions

Sarkozy². Si ce dernier affirme vouloir mettre en place un guichet unique pour « faciliter » les démarches des demandeur·ses d'emploi, cette réforme a également pour objectif explicite d'accélérer leur retour à l'emploi en les « activant »³. À sa création, Pôle emploi récupère une troisième mission, celle du contrôle de la recherche d'emploi, qui incombait jusque-là aux services de l'État. L'institution tarde toutefois à mettre en œuvre ce mandat. Ceci tient d'abord au fait qu'en 2008, une crise financière mondiale fait significativement augmenter le taux de chômage : le contrôle est alors loin d'être une priorité de l'institution et de ses agents, qui s'efforcent surtout d'inscrire et d'indemniser autant d'usagers que possible. La mise en œuvre retardée du contrôle à Pôle emploi tient également au fait que de nombreux agents des deux institutions fusionnées voient cette nouvelle mission d'un mauvais œil, comme un sale boulot de « flicage » des inscrit·es, ou comme une tâche susceptible d'alourdir leur charge de travail. Il faut ainsi attendre quelques années pour que le contrôle soit institutionnalisé à Pôle emploi. C'est en 2013, sous le mandat du ministre socialiste du Travail Michel Sapin, que Pôle emploi lance une expérimentation d'équipes de contrôle avec des agents exclusivement dédiés à

malgré les groupes professionnels ? Lutttes de pouvoir autour de la création de Pôle emploi », Genèses, 2021, vol. 125, no 4, p. 29-52

2 Patrick Hassenteufel, « La sécurité sociale, entre “ruptures” affichées et transformations silencieuses », in Olivier Borraz, Virginie Guiraudon, Jacques de Maillard et Yves Surel (dir.), *Les politiques publiques sous Sarkozy*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 341-360.

3 Claire Vivès, « Fusionner pour activer les chômeurs ? Conflits institutionnels autour d'un objectif politique consensuel (2001-2009) », *Politiques et management public*, 30 décembre 2016, Vol 33/3-4, p. 215-232.

cette tâche. Cette expérimentation est poursuivie par son successeur, François Rebsamen, qui s'investit particulièrement sur le sujet dans les médias, contrairement à Michel Sapin, resté discret sur le sujet. En septembre 2014, sur I-Télé, François Rebsamen déclare ainsi : *« Je demande à Pôle emploi de renforcer les contrôles pour être sûr que les gens cherchent bien un emploi »* parce que *« c'est négatif pour ceux qui recherchent un emploi d'être à côté de personnes qui ne cherchent pas d'emploi. Ce n'est pas la majorité. [...] Mais je souhaite qu'on vérifie [...] que les chômeurs cherchent du travail [...] Sinon, on est radié. Il faut qu'il y ait à un moment une sanction. Ce n'est pas possible dans un pays qui est en difficulté, qui veut se redresser. »* Cette déclaration s'inscrit dans un contexte où les chiffres du chômage sont mauvais, loin de « l'inversion de la courbe » promise par le Président Hollande. Si cette prise de position publique est largement critiquée à l'aile gauche du Parti socialiste, elle est conforme à la ligne sociale-libérale du Premier Ministre Manuel Valls, qui cherche à conforter l'image *pro-business* du Gouvernement. Malgré des résultats d'expérimentation mitigés, ces équipes de contrôle de la recherche d'emploi sont généralisées en 2015 à l'ensemble du territoire, avec un effectif initial de 200 contrôleur·ses, qui atteint 850 personnes à l'été 2025. Le nombre de contrôle annuel augmente rapidement, passant de 150 000 en 2016 à 600 000 en 2024.

L'histoire du contrôle montre que cette activité est très liée à la conjoncture économique et politique. Ainsi, au fur et à mesure que le chômage de masse s'enracine, on rend les chômeur·ses

responsables de leur propre situation, mais on les rend aussi, pour partie, responsables des déséquilibres du marché du travail. En effet, le caractère insuffisamment « actif » de la recherche d'emploi est souvent mis en avant comme l'une des explications des « pénuries de main d'œuvre » dans les métiers et secteurs dits « en tension »¹. Comment ce travail de contrôle est-il concrètement réalisé ?

2. Le travail de contrôle : loin des chômeur·ses, proche du politique

Décrire le travail de contrôle implique d'identifier ses caractéristiques les plus saillantes. La première tient au fait que le contrôle est une surveillance à distance. Les contrôleur·ses travaillent en effet sur des plateformes, sorte de *call center* situées en dehors des agences locales de Pôle emploi, ce qui signifie qu'ils ne sont jamais physiquement au contact celles et ceux qu'ils contrôlent. Les échanges ont principalement lieu par courriel et par téléphone, ce qui fait du contrôle un guichet sans face-à-face. Cette organisation du contrôle à distance n'est pas un hasard : c'est un choix qui a été fait par la direction générale de Pôle emploi pour contourner les résistances professionnelles et syndicales qui s'exprimaient fortement dans les agences locales dans les premières années qui ont suivi la fusion. Chaque contrôleur·se a un nombre de dossiers à contrôler par jour,

¹ La définition de ces différentes notions pose d'importants problèmes de mesure : Jean-Marie Pillon, Lucas Tranchant, et Claire Vivés, « Introduction : questionner les « pénuries de main-d'œuvre » », *Revue Française de Socio-Économie*, 30 juin 2025, n° 34, n° 1, p. 213-219.

dossiers qu'il ou elle ne choisit pas. Son travail consiste alors à chercher des indices d'« actes positifs et répétés de recherche d'emploi », dans le dossier de la personne contrôlée : périodes travaillées dans les derniers mois, échanges avec le conseiller référent, CV en ligne, etc., sont autant d'éléments examinés.

Ce travail de dossier peut être complété, en cas de doute sur l'effectivité de la recherche d'emploi, par une demande de pièces justificatives, voire, dans certains cas, par « un échange téléphonique avec la personne contrôlée. Partant de là, trois issues sont possibles. Premièrement, le contrôle peut aboutir au constat d'une « recherche active » d'emploi, entraînant la clôture de la procédure. C'est le cas majoritaire, qui concerne 62 % du total des contrôles déclenchés en 2024. Deuxièmement, si le ou la contrôleur·se estime que la recherche d'emploi est insuffisante, mais que la personne contrôlée n'est pas responsable, notamment parce qu'il ou elle n'est pas (suffisamment) suivi·e par son ou sa conseiller·e référent·e, ou qu'il ou elle éprouve des difficultés (de santé, de mobilité, de garde d'enfants, de formation etc.), le contrôle peut aboutir à la prescription d'actions dites de « redynamisation » (suivi resserré, formations, etc.). Cette issue concerne 21 % des contrôles déclenchés en 2024. Troisièmement, si le ou la contrôleur·se estime que la recherche d'emploi est insuffisante et qu'il ou elle tient la personne contrôlé·e pour responsable (absence injustifiée aux rendez-vous en agence locale, non-réponse aux sollicitations des équipes de contrôle, etc.), le contrôle peut aboutir à un avertissement avant radiation, puis à une radiation de Pôle emploi, qui, le cas échéant, entraîne la suspension du versement de l'allocation chômage. Cette issue concerne 17 % des contrôles déclenchés en 2024.

La deuxième caractéristique du travail de contrôle tient au fait que celui-ci dépend de plus en plus d'objectifs politiques. À l'automne 2021, soit quelques mois après la fin des confinements liés à la pandémie de Covid-19, Emmanuel Macron et sa ministre du Travail Elisabeth Borne annoncent une hausse de 25 % du nombre de contrôles pour l'année 2022, le tout à effectifs constants de contrôleur·ses. Pour tenir cette cadence, la direction générale de Pôle emploi augmente la charge de travail des contrôleur·ses (qui passe de 5 à 8 dossiers à ouvrir par jour), élargit la cible des personnes contrôlées (les personnes malades ou proches de la retraite deviennent contrôlables, ce qui n'était pas le cas auparavant), et raccourcit les délais donnés aux contrôlé·es pour envoyer leurs pièces justificatives. Murielle¹, en poste au contrôle depuis 2013, explique en entretien : « *On nous demande de gratter sur tous les délais. Donc, par exemple, quand on demande des pièces, maintenant, la consigne [c'est] : "vous laissez 48 h à un demandeur d'emploi pour faire un retour de la pièce par mail." C'est tout, on ne va pas au-delà [...]* [Avant c'était] 15 jours normalement de délais entre le moment où on demande une pièce et le moment où le retour est attendu. » Les contrôleur·ses interrogé·es en 2023 et 2024 témoignent d'une « pression » croissante du chiffre sur l'activité, certain·es allant jusqu'à parler d'« abattage ». Le contrôle dépend aussi de plus en plus d'objectifs politique parce que le profil des personnes contrôlées dépend pour partie des orientations gouvernementales. Il existe trois principales sources de déclenchement d'un contrôle. La première est constituée des contrôles aléatoires : toutes les personnes inscrites en catégorie A, B ou C à Pôle emploi, c'est-à-

1 Tous les prénoms ont été modifiés.

dire celles qui sont soumises à une obligation de recherche d'emploi, font l'objet d'un tirage au sort et ont la même probabilité d'être contrôlées, qu'elles habitent dans une grande ville ou en zone rurale, qu'elles soient ou non indemnisées, inscrites depuis longtemps ou depuis quelques semaines, etc. S'il est délicat pour l'institution de faire disparaître le contrôle aléatoire (qui lui permet de tenir un discours éthico-moral d'« égalité » des inscrites face au contrôle), force est de constater, d'une part, que sa part a significativement baissé sur la période (42 % des contrôles déclenchés en 2017, contre 20 % en 2024), et, d'autre part, que cette source ne fait guère sens pour les cadres supérieurs la direction générale. L'un d'eux déclare à ce sujet en entretien : « *Pour nous, ce qui a du sens, c'est de cibler [...] On a gardé une part d'aléatoire pour rassurer les partenaires sociaux* » (qui siègent au conseil d'administration de Pôle emploi). Ainsi, ce sont bien les requêtes ciblées, qui constitue la deuxième source de contrôle, qui sont aujourd'hui nettement privilégiés : 62 % des contrôles déclenchés en 2024 l'ont été par cette source. Conformément aux orientations gouvernementales, sont particulièrement visés les personnes inscrites sur des métiers ou dans des secteurs dits « en tension » (BTP, hôtellerie-restauration, métiers du soin), où la main d'œuvre manque, mais aussi, depuis début 2026, celles et ceux qui s'inscrivent à France Travail après une rupture conventionnelle, ainsi que les travailleur·ses frontalier·es, suspecté·es de se complaire dans le chômage. La troisième source de contrôle est constituée des signalements : il s'agit là de situations où le ou la conseiller·e d'une agence locale décide de transférer le dossier d'un de « ses » demandeur·ses d'emploi au

service de contrôle, soit parce qu'il ou elle estime ne plus avoir de prise sur le suivi, soit parce que la personne ne lui donne plus de nouvelles. En dépit des efforts de la direction générale pour diffuser une « culture du contrôle » au sein de Pôle emploi, la part de cette source demeure limitée (9 % en 2017, 15 % en 2024). Il importe toutefois de préciser que ces contrôles par signalement aboutissent, bien plus souvent que les autres, à une décision de radiation.

La troisième caractéristique du travail de contrôle tient au fait que celui-ci est promu comme une nouvelle forme d'« accompagnement » des demandeur·ses d'emploi, comme une façon de les « redynamiser », de « rattraper » celles et ceux qui sont découragés, et même, dans certains entretiens, comme une façon pour Pôle emploi de tenir ses promesses en matière de suivi des usagers. Dans une interview donnée au journal *Le Monde* parue le 30 janvier 2026, le directeur général de France Travail, Thibaut Guilluy, déclare à ce sujet que « *le contrôle de la recherche d'emploi, c'est aussi en partie la noblesse de l'accompagnement, parce que ce sont des professionnels qui doivent vraiment bien connaître les situations pour pouvoir avoir l'application la plus juste de cette notion de droit et de devoirs* ». Outre l'argument de l'expertise des contrôleur·ses, l'argument le plus souvent mobilisé à l'appui du discours du contrôle-accompagnement tient au taux relativement limité de radiation (17 % en 2024, un taux très stable depuis plusieurs années). Si ce discours vise notamment à mieux faire accepter le contrôle au sein de Pôle emploi, il importe de le nuancer. D'abord, ce discours de redynamisation ne résiste pas vraiment à l'étude des

discours des contrôleur·ses : les attentes à l'égard du demandeur d'emploi restent très prescrites et normées (sur les façons de chercher un emploi, sur le type d'emploi à rechercher, sur la déférence à adopter vis-à-vis de Pôle emploi, etc.), de sorte que le contrôle n'a pas grand-chose à voir avec des formes d'*empowerment* des usagers. Ensuite, le fait que les contrôleur·ses ont longtemps adhéré au discours de la redynamisation, ce dont témoignent les entretiens, ne les empêche pas d'assumer, dans le même temps, le caractère coercitif du contrôle. Ici, l'argument le plus souvent mobilisé est celui des nécessaires « contreparties » aux droits sociaux pour préserver notre modèle de protection sociale. Enfin, troisième nuance, nombreux·ses sont les contrôleur·ses qui critiquent les évolutions du contrôle, qu'il s'agisse de l'augmentation effrénée de la cadence, de l'obligation de contrôler des « inemployables », non seulement parce que ces évolutions limitent leurs marges de manœuvre, mais aussi parce qu'elles contribuent à appauvrir et parfois à tendre leurs échanges avec les contrôlé·es. Il convient ici d'ajouter quelques éléments sur les raisons qui les conduisent à s'engager au service du contrôle, qui n'est *a priori* pas évident tant l'activité est, au mieux, peu considérée, au pire, très critiquée. Ce choix tient davantage à un effet des conditions de travail qu'à des préférences idéologiques : pour reprendre la formule d'un responsable syndical interrogé en entretien, les contrôleur·ses sont « plutôt des conseillers fatigués que des flics dans l'âme ». Beaucoup sont en effet d'ancien·nes conseiller·es des agences locales venu·es au contrôle pour échapper au contact avec les usagers (violences verbales et parfois physiques), à la pression des indicateurs de pilotage de l'activité en agence, mais

aussi aux journées multitâches qui y demeurent la règle. Par contraste, les plateformes de contrôles proposaient tout l'inverse, au moins jusqu'à récemment : pas de face-à-face avec les usagers, une faible pression sur les indicateurs et, une tâche unique.

3. Un contrôle sans effets ?

Une fois que l'on a dit tout cela, une question demeure : qu'est-ce que tout cela produit ? Le contrôle est présenté par le Gouvernement et la direction générale de France Travail comme nécessaire, non seulement parce qu'il permettrait légitimement de sanctionner celles et ceux qui ne remplissent pas leurs obligations de recherche d'emploi (et jetteraient injustement l'opprobre sur les autres demandeur·ses d'emploi), mais aussi parce qu'il aurait des effets positifs sur le retour à l'emploi. Or cet effet est loin d'être démontré par les évaluations produites par Pôle emploi : en comparant le taux de retour à l'emploi d'un groupe de chômeur·ses contrôlé·es aléatoirement et celui d'un groupe de chômeur·es non-contrôlé·es, les deux groupes ayant des caractéristiques socio-professionnelles équivalentes, le bénéfice du contrôle apparaît quasi-nul, en particulier en matière de retour à l'emploi « durable » (CDD de 6 mois et plus, CDI), se situant entre 0,5 et 1,5 points selon les évaluations.

Dire que les effets du contrôle sur le retour à l'emploi durable ne sont pas démontrés ne signifie pas que le contrôle n'a aucun effet, loin de là. Un premier effet tient au fait que le contrôle survalorise les canaux les plus formels de recherche d'emploi

(envoi de CV et lettre de motivation, candidatures *via* les plateformes d'emploi, inscriptions à des salons de recrutement, etc.). Lorsqu'une personne est contrôlée, elle doit être en mesure de fournir des traces écrites de sa recherche d'emploi. Or toute une partie du recrutement passe également par des canaux informels (candidatures spontanées en direct auprès des employeurs, bouche-à-oreille, relations familiales et amicales, etc.). Comme le montrent des travaux de sociologues sur le cas belge, où les contrôles sont tout aussi présents¹, cette situation peut conduire certain·es à dédoubler leurs recherches d'emploi, en menant à la fois une recherche « officielle » pour le service public de l'emploi et « leur » recherche par ailleurs. Bien qu'il n'existe à notre connaissance pas de données spécifiquement produites sur le sujet, on peut faire l'hypothèse que cette situation de dédoublement, chronophage et énergivore, peut conduire certains usagers à se désinscrire de Pôle emploi, voire, dans certains cas, à renoncer à leurs indemnités chômage. Rappelons à ce titre qu'en 2022, le service statistique du ministère du Travail (DARES) estimait le taux de non-recours à l'assurance-chômage entre 25 et 42 %, un taux comparable à celui du non-recours au RSA.

Le deuxième effet tient au fait que la crainte du contrôle ne concerne pas seulement les chômeur·ses contrôlé·es. Les collectifs et syndicats de défense des privé·es d'emploi avec lesquels nous nous sommes entretenus soulignent que

¹ Didier Demazière et Marc Zune, « Des chômeurs radiés en Belgique, entre normes et expériences vécues », *La Nouvelle Revue du Travail*, 2 juillet 2018, n° 14.

l'intensification du contrôle nourrit un climat de suspicion généralisée, qui fait de Pôle emploi une institution de plus en plus crainte des demandeur·ses d'emploi.

Le troisième effet tient à la mise sous pression de l'ensemble du monde du travail. Pour le comprendre, il faut penser l'intensification du contrôle en lien avec d'autres réformes coercitives, en particulier celles qui ont abaissé les droits à l'assurance-chômage des demandeur·ses d'emploi depuis 2017. Si l'on regarde ce qui s'est passé en Allemagne avec les réformes Hartz dans les années 2000, il y a de bonnes raisons de penser que les effets de ces mesures coercitives sur les chômeur·ses peuvent se répercuter sur les salarié·es en postes. D'abord parce qu'être chômeur·se devient une situation de plus en plus pénible (stigmatisation, indemnités de plus en plus faibles, contrôles accrus, etc.), ce qui peut désinciter certain·es salarié·es à changer d'emploi. La deuxième raison renvoie à l'argument marxiste de « l'armée de réserve » : si les chômeur·ses sont poussé·es à accepter des emplois de mauvaise qualité, cela peut contribuer, dans les secteurs en question, à affaiblir la capacité des salarié·es en poste à négocier de meilleures conditions de travail. C'est pour cette raison que l'on conclut notre livre *Chômeurs, vos papiers !* en écrivant que « la cause des chômeurs est bien celle des travailleurs ». Aujourd'hui, ces deux populations doivent en effet être pensées ensemble, car, pour beaucoup de gens, l'emploi et le chômage sont les deux faces d'une même pièce (rappelons qu'environ un·e demandeur·se d'emploi sur deux travaille, ne serait-ce que quelques heures dans le mois).

Conclusion : le contrôle des chômeurs, avatar du néo-libéralisme ?

Pour conclure, je souhaiterais formuler ces effets à partir du concept de « gouvernementalité néo-libérale » développé par le philosophe Michel Foucault, et dont le caractère opératoire pour la sociologie a été démontré¹. Chez Foucault, le libéralisme classique et le néo-libéralisme ne désignent pas la même chose. Dans le libéralisme classique, l'État cherche à corriger les effets délétères du marché : l'État gouverne « à cause du marché ». Le néo-libéralisme est un projet bien plus ambitieux : il s'agit de faire du marché et de certains de ses principes (notamment la mise en concurrence) un modèle d'organisation politique et sociale. Dans ce cas, l'État gouverne « pour le marché ». Appliqué au traitement du chômage, cette grille de lecture permet de dire que l'intervention de l'État est aujourd'hui surtout conçue comme une façon d'optimiser le fonctionnement du marché du travail, d'anticiper les attentes des recruteurs et les besoins de main d'œuvre des entreprises, quitte à mettre les chômeurs sous pression. Ce gouvernement coercitif des chômeurs se fait donc bien *pour* le marché du travail. Ce postulat repose sur une vision économique selon laquelle les emplois existent et il suffit de « traverser la rue » pour se faire embaucher. Rien n'est pourtant moins sûr. En effet, au troisième trimestre 2023, la DARES estimait à 350 000 le nombre d'emplois « vacants »², alors qu'au

1 Laurent Jean-pierre, « Une sociologie foucauldienne du néolibéralisme est-elle possible ? », *Sociologie et sociétés*, 2006, vol. 38, n° 2, p. 87-111.

2 Cette catégorie intègre au demeurant des emplois susceptibles de se libérer, mais de fait toujours occupés.

même moment, on dénombrait 5 millions d'inscrit·es à Pôle emploi, soit quatorze fois plus.

J'ajoute que le concept foucaldien de « gouvernementalité néolibérale » décrit l'imposition, par l'État, de techniques de plus en plus poussées de contrôle des conduites individuelles. Avec ce concept, Foucault élargit la conception classique du pouvoir (auparavant pensée surtout à partir de ses formes les plus répressives et coercitives) en y ajoutant des formes plus incitatives, plus douces. Or le contrôle des chômeur·ses incarne typiquement ce *continuum* de discours et de pratiques qui mélangent soutien et sanction, moralisation bienveillante et vérifications coercitives, dans le but de remettre les chômeur·ses à l'emploi, quitte à leur forcer la main, mais toujours en leur expliquant c'est une bonne chose pour elles et eux, pour les comptes de l'assurance-chômage, et *in fine* pour l'économie de leur pays.

Références citées

Laure Camaji, Claire Magord, Tristan Pellerin, Jean-Marie Pillon, Luc Sigalo Santos, et Claire Vives, *Le contrôle de la recherche d'emploi : normes, agents, contentieux (2008-2024)*, Rapport pour l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ), 2025.

Christine Daniel et Carole Tuchszirer, *L'État face aux chômeurs. L'indemnisation du chômage de 1884 à nos jours*, Flammarion, 1999, 394 p.

Didier Demazière et Marc Zune, « Des chômeurs radiés en Belgique, entre normes et expériences vécues », *La Nouvelle Revue du Travail*, 2 juillet 2018, n° 14.

Vincent Dubois, « État social actif et contrôle des chômeurs : un tournant rigoriste entre tendances européennes et logiques nationales », *Politique européenne*, 1 mars 2007, n° 21, p. 73-95.
Vincent Dubois, *Le contrôle des demandeurs d'emploi. Rapport de recherche pour la DARES*, Strasbourg, Groupe de sociologie politique européenne, 2006.

Anne Fretel, Béatrice Touchelay, et Marc Zune, « Contrôler les chômeurs : une histoire qui se répète (forte de ses croyances et à l'abri des réalités) », *Revue Française de Socio-Économie*, 25 mai 2018, vol. 20, n° 1, p. 9-25.

Jacques Freyssinet, « L'émergence des politiques de l'emploi (1945 - 1973) », in Vincent Viet, Alain Chatriot et Odile Join-Lambert (dir.), *Les politiques du Travail (1906-2006) : acteurs, institutions, réseaux*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, p. 203-214.

Patrick Hassenteufel, « La sécurité sociale, entre “ruptures” affichées et transformations silencieuses », in Olivier Borraz, Virginie Guiraudon, Jacques de Maillard et Yves Surel (dir.), *Les*

politiques publiques sous Sarkozy, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 341-360.

Laurent Jeanpierre, « Une sociologie foucaldienne du néolibéralisme est-elle possible ? », *Sociologie et sociétés*, 2006, vol. 38, n° 2, p. 87-111.

Lynda Lavitry, « De l'aide au contrôle ? Les conseillers à l'emploi à l'épreuve de la personnalisation », *Travail et emploi*, 2009, n° 3, p. 63-75.

Gwenn Parent, « Jean-Marie Pillon et Luc Sigalo Santos, « Fusionner des institutions malgré les groupes professionnels ? Luttas de pouvoir autour de la création de Pôle emploi », *Genèses*, 2021, vol. 125, n° 4, p. 29-52.

Jean-Marie Pillon, Luc Sigalo Santos, et Claire Vivès, « Contrôler les chômeur·ses pour atteindre le plein emploi ? », *Connaissance de l'emploi*, juin 2024, n° 196.

Jean-Marie Pillon, Lucas Tranchant, et Claire Vivès, « Introduction : questionner les « pénuries de main-d'œuvre » », *Revue Française de Socio-Économie*, 30 juin 2025, n° 34, n° 1, p. 213-219.

Jean-Marie Pillon et Claire Vivès, « La fusion de l'ANPE et des Assédic. Créer un nouveau métier sans penser le travail », *Politix*, 2018, vol. 124, n° 4, p. 33-58.

Robert Salais, Bénédicte Reynaud, et Nicolas Baverez, *L'Invention du chômage : histoire et transformations d'une catégorie en France des années 1890 aux années 1980*, Paris, Presses universitaires de France, 1986, 267 p.

Martine Théveniaut-Muller, *Le pointage ou le placement : histoire de l'ANPE*, Paris, l'Harmattan, 1991.

Christian Topalov, *Naissance du chômeur : 1880-1910*, Paris, Albin Michel, 1994, 626 p.

Claire Vivès, « Fusionner pour activer les chômeurs ? Conflits institutionnels autour d'un objectif politique consensuel (2001-2009) », *Politiques et management public*, 2016, Vol 33/3-4, p. 215-232.

Claire Vivès, Luc Sigalo Santos, Jean-Marie Pillon, Vincent Dubois, et Hadrien Clouet, *Chômeurs, vos papiers ! Contrôler les chômeurs pour réduire le chômage ?*, Éd. Raisons d'Agir, 2023, 204 p.

Le travailleur moderne : L'âme au pied et seul au combat

par
Danièle LINHART

Le modèle managérial qui domine notre monde du travail a commencé à s'ériger à la fin de années 70. Il répondait à une urgence impérieuse, celle de trouver une solution aux remises en causes virulentes de l'ordre social capitaliste sous la forme de trois semaines de grève générale avec occupations d'entreprises qui se sont déroulées en mai 1968. Trois semaines de grève résultant de nombreuses initiatives liées à des grèves du ras le bol, des grèves spontanées déclenchées en dehors de toute action syndicale par des ouvrières et ouvriers exprimant leur volonté de « ne plus perdre leur vie à la gagner ».

Les organisations syndicales surtout focalisées sur les augmentations de salaires et de primes, ainsi que sur la stabilisation de l'emploi étaient dépassées, les grévistes exprimant leur besoin de voir leurs conditions de travail changer et réclamant de la dignité comme la possibilité de s'exprimer dans leur travail. Le problème était majeur pour les directions d'entreprise.

Comment sortir de ce moment extrêmement périlleux où il ne suffisait plus de négocier la fin de la grève avec les organisations syndicales, par des concessions financières ? Comment obtenir des ouvrières et ouvriers, des employé-es qu'ils et elles reprennent le chemin de leur usine et continuent à travailler en se conformant aux méthodes de travail voulues par leurs directions ?

C'est le problème fondamental de cette ressource particulière que constitue la ressource humaine pour la mise au travail capitaliste, Si les hommes et les femmes viennent gagner leur vie dans les entreprises, ils et elles cherchent aussi à réaliser des aspirations liées à cette activité particulière qu'ils assument : participer à la pérennité de la société, en contribuant à la satisfaction des besoins d'autrui, être en capacité de développer des compétences, acquérir une légitimité par l'utilité et la finalité sociale de son travail. Ils et elles peuvent développer des des stratégies de résistance si leurs aspirations sont bafouées, ils peuvent faire valoir des exigences d'autonomie professionnelle, et de besoin de reconnaissance, qui peuvent nuire à l'efficacité de leur usage, du point de vue de leurs employeurs.

L'ambition des entrepreneurs capitalistes est de pouvoir mettre à profit ces ressources humaines, sans être pénalisés par leur essence particulière, de les mettre à profit au même titre que les autres ressources, de façon régulière, prévisible et fiable .

Avant la modernisation managériale, la gestion des salarié-e-s se faisait sur la base de l'équation « à travail égal, salaire égal, » et d'augmentations de salaires à l'ancienneté, générant de fait le sentiment d'un même destin dans l'entreprise, ce que l'on appelait

alors « un sentiment de classe ». Des collectifs informels (appelés ainsi dans la mesure où ils ne figuraient pas dans les organigrammes officiels) se constituaient dans la stabilité et la durée, de façon clandestine et jouaient un rôle non négligeable dans l'apprivoisement des pénibilités. On connaît la différence, entre le travail prescrit (ce qui correspond aux consignes et prescriptions imposées) et le travail réel (ce que font les salarié-e-s dans le déroulement concret de leur travail et qui est nécessaire pour qu'il se déroule correctement tout en leur permettant de se préserver et de restituer un minimum de sens à leur travail).

Ces collectifs constituent un espace fondamental pour l'élaboration et la diffusion de ce qui se trouve à la base de ce travail réel, c'est à dire des ficelles du métier, des savoirs, savoir-faire informels expérience, etc. La pénibilité physique (grâce au savoir informel protecteur) mais aussi psychique (grâce aux pratiques clandestines qui ménagent un retour du sens) en est diminuée. Plus encore, les collectifs représentent des espaces de sociabilité, solidarité où les salariés s'entraident, échangent des conseils, s'indignent et cherchent à exercer une action collective. C'est de ce type de collectifs qu'ont émergé les grèves du ras le bol, généralisées en trois semaines de grèves avec occupation. La puissance de contestation venait indiscutablement de la base, de cette base truffée de collectifs qui voulaient que les choses changent radicalement, que soient reconnus leur engagement et leurs capacités, pour sortir enfin du statut de simple exécutant subordonné à vie.

Individualisation systématique de la gestion des salariés, stimulation émotionnelle et narcissique.

Face à cela, le chemin de la « modernisation » choisie par un patronat mis au défi était tout trouvé : casser ces collectifs invisibles, capables de générer une rébellion aussi menaçante, imposer une autre forme de socialisation ce qui exige une autre socialisation que celle de masse, de classe, de collectifs définissant le « eux » et le « nous ».

Mais il faut le faire de manière légitime, et notamment en prétendant satisfaire les aspirations profondes des salariés. Dès le début de la modernisation, le patronat concentre ses efforts sur l'individualisation systématique. Véritable cheval de Troie conçu pour miner la capacité des salariés à contester de façon massive, cette individualisation prétend prendre résolument en compte les besoins, les aspirations des travailleurs et travailleuses.

C'est alors le début d'une longue série de réformes qui vont transformer la vie au travail sans changer fondamentalement le travail.

En ligne de mire, tout ce qui est collectif. L'heure a sonné de l'individualisation de la gestion des salariés et de l'organisation de leur travail. Dès la fin des années 1970, les horaires variables, et la rotation des tâches vont contribuer à déstabiliser les collectifs : les travailleurs ne sont plus côte à côte dans la durée, ils ne prennent plus leur pause au même moment. Dans les années 1980, on verra fleurir des chartes éthiques qui définissent le salarié vertueux, celui dont l'état d'esprit correspond à ce qui est attendu de lui. Et, dans les années 1990, s'imposera avec force la mise en place d'objectifs individuels et d'évaluations, elles aussi individuelles, de la performance, au cours d'entretiens personnels avec le N+1 (le

supérieur hiérarchique immédiat). Ces innovations feront migrer les stratégies de gestion collective vers une personnalisation qui mesure, récompense et cherche à stimuler l'engagement au travail de chacun.

Se trouve ainsi stimulée une mise en concurrence des uns avec les autres, pour avoir la prime la plus élevée, la promotion la plus rapide, la meilleure formation, le salaire le plus élevé, la plus grande reconnaissance. Il faut supplanter les autres, se montrer plus réactif, plus résilient, plus apte à se remettre en question, à « sortir de sa zone de confort », et même plus apte au bonheur. Il faut, pour résumer, être plus fort que les autres, il faut s'affirmer comme un « talent », comme une personne sur laquelle la direction peut miser, et ces défis permanents accompagnent l'entrée et la carrière de chacun qui négocie son destin personnellement dans l'entreprise.

Si chacun est mis en concurrence avec tous les autres, il est également mis en concurrence avec lui-même. Car il lui faut « grandir », viser l'excellence , (Aubert et Gaulejac, 2025) se dépasser, se transformer, déployer au fond de lui des ressources nouvelles, insoupçonnées. Chacun doit développer en lui l'affect, les émotions, les plus à même de permettre les récompenses managériales, censées définir la vraie valeur. Tout salarié devra donc apprendre à développer et canaliser une certaine catégorie d'émotions au détriment d'autres, car, comme on l'a compris, il ne s'agit pas de donner libre cours à toutes les émotions dans leur immense éventail, mais seulement à celles choisies par les directions (Jeantet, 2021) ou mieux encore celles que le salarié en communion avec l'ADN de l'entreprise, saura anticiper et activer,

de lui-même. Les directions veulent miser sur les personnes et leurs capacités de s'adapter car comme l'explique ce DRH : « c'est plus simple de former une personne au métier surtout qu'aujourd'hui il y a les *guidelines* qui expliquent tout, donc la formation ce n'est pas essentiel, vraiment pas. Par contre avoir la bonne personne qui sait comment se comporter, s'adapter et être vraiment flexible, ça c'est essentiel et ça c'est inné quand même. C'est dans la personne ». Le Garrec (2021-p 138).

Mais il s'agit aussi de prévoir une aide à cette conformisation de soi, la bonne personne peut être notamment accompagnée par un coach. Des spécialistes de l'aide à l'autoformatage du Soi, recrutés par la direction, sont là pour accompagner les salarié-e-s lorsqu'ils ou elles traversent des épreuves quant à cette nouvelle exigence. Ce sont les coachs. Les coachs « placent l'humain au cœur de leurs valeurs mais l'articulent avec la dimension commerciale et capitaliste de recherche du profit.

Ils révèlent ainsi une autre facette des transformations de la société française : la pénétration de la marchandisation de l'intime », explique Scarlett Salman qui ajoute, et c'est une dimension déterminante, que le coaching revient aussi à transférer sur l'individu la responsabilité de ses problèmes et de leur résolution, car « la fonction palliative exercée par le coaching défausse l'entreprise de ses responsabilités inhérentes à l'organisation du travail et des carrières ».(Salman, 2022, p 23-28)

Ce qui apparaissait auparavant comme un défi fondamental, à savoir, tirer profit de la ressource humaine (la seule à pouvoir réaliser un type d'activité non accessible aux autres ressources) tout en lui imposant les mêmes exigences (en termes de malléabilité, docilité conformité, régularité, accessibilité),

trouverait ainsi sa solution par la sélection et la production d'un certain type d'individus susceptibles de répondre positivement à la mobilisation et la régulation d'une certaine catégorie d'émotions et d'affects en phase avec les critères d'efficacité et rentabilité de la direction.

Le sens et l'éthique du travail se transforment. Le travail n'est plus une expérience collective où l'on coopère avec d'autres pour répondre aux besoins d'autrui et s'inscrire dans l'interdépendance qui caractérise la société. Le travail n'est plus une activité sociale où l'on partage les efforts, pour une finalité commune. Désormais, il s'agit de satisfaire sa hiérarchie, sa direction, et de se satisfaire soi-même dans une dynamique purement individuelle.

C'est un changement d'ampleur, mais pourquoi faudrait-il a priori condamner un tel processus d'individualisation ? Ne correspond-t-il pas à l'évolution de notre société où chacun aspire à plus d'autonomie, à être reconnu pour ce qu'il est, et non pas à se fondre dans la masse ? Pourquoi devrait-on a priori condamner cette incitation à se distinguer, à exister indépendamment des autres ? N'était-ce pas ce que réclamaient les grévistes de mai 68, quand ils voulaient « ne plus perdre leur vie à la gagner » ? Pourquoi ne pas tenter de faire une place à l'individu, au singulier, dans le monde du travail salarial ?

Le problème est que ces aspirations à plus d'autonomie et de reconnaissance, encensées, valorisées, stimulées par les directions, vont venir se fracasser contre une organisation du travail qui reste fondamentalement inspirée de la logique

taylorienne où il ne s'agit que de contraindre contrôler et subordonner la professionnalité des travailleurs et travailleuses.

Une organisation du travail toujours taylorienne, dans la tourmente du changement permanent

Le nouveau modèle managérial reste fidèle au postulat de la dangerosité de la professionnalité (c'est-à-dire, les connaissances, l'expérience, les règles du métier) possédée par les travailleurs et travailleuses qui les pousserait à travailler selon leurs propres valeurs professionnelles, citoyennes et morales et à vouloir définir eux-mêmes leurs méthodes de travail et les moyens nécessaires pour les accomplir. Taylor (1952) partait du principe que le savoir c'est du pouvoir et qu'il ne fallait donc pas laisser le savoir aux ouvriers dans les ateliers. Afin d'avoir la productivité la plus élevée, il fallait concentrer les connaissances théoriques et pratiques, ainsi que l'expérience, au niveau de l'employeur et de ceux qu'il recruterait (les ingénieur-e-s), pour décider de l'organisation du travail à l'aide de la science connue pour être neutre, objective, universelle et impartiale. En dépossédant les ouvriers de leur pouvoir et en concevant une organisation « scientifique » ou « rationnelle » du travail, il était alors possible d'atteindre la productivité la plus élevée possible.

Deux stratégies se soutiennent mutuellement pour constituer le second pilier du nouveau modèle managérial : le recours à une stricte planification du travail assortie de prescriptions très précises et omniprésentes, pensées par des spécialistes à distance du terrain, et relayées par des logiciels de plus en plus sophistiqués d'un

côté ; une pratique systématique du changement qui mettra en obsolescence les connaissances et l'expérience accumulées par les professionnel-le-s au cours de leur travail, de l'autre.

En effet, pour que les salarié-e-s soient contraint-e-s d'accepter d'obéir aux prescriptions, de s'en remettre aux méthodes décidées en déni de leur professionnalité, il faut parvenir à les déposséder de leurs connaissances, expérience et compétences, comme le préconisait Taylor en son temps.

C'est, d'un côté, une avalanche de procédures, protocoles, nomenclatures, codifications, méthodologies, processus, *reportings*, le plus possible quantifiés, censés encadrer le travail de la façon la plus efficace possible, et de l'autre, ce sont des bourrasques de réformes et de changements qui se succèdent à un rythme effréné et font que tout ce que les professionnel-e-s savent, « c'était pour avant ».

Les prescriptions, process, méthodologies, outils, dispositifs, démarches, règles sont pensés, à distance, par des experts de grands cabinets internationaux qui pratiquent le *benchmarking* et sont censés détenir les connaissances les plus pertinentes les plus modernes, les plus pointues, les plus adaptées en toutes circonstances. Ces experts n'ont qu'un rapport abstrait aux métiers, au secteur, au travail qu'ils sont censés organiser avec pour seul objectif le maximum de rentabilité. Les salarié-e-s qui, avec la tertiarisation importante de nos économies, sont de plus en plus souvent des cadres, ingénieur-e-s, technicien-ne-s, ou employé-e-s, doivent ainsi se soumettre à la rationalité néo libérale de recherche de rentabilité à court terme promue par des « planneurs » comme les qualifie Dujarier (2015).

On mesure l'importance du phénomène qui se produit : les aspirations des salarié-e-s sélectionnées, mobilisées et canalisées par le management, viennent buter contre une réalité d'un travail

qui leur échappe doublement. D'une part parce qu'il est pensé par d'autres, et d'autre part parce qu'ils n'ont plus les savoirs, les connaissances adéquats pour le penser eux-mêmes, en raison du changement perpétuel qui balaye leur entreprise.

Des restructurations de départements et de services, des recompositions de métiers, des mobilités systématiques imposées, des déménagements, des changements d'outils, de logiciels incessants, viennent disqualifier les compétences et l'expérience détenues par les salarié-e-s qui se trouvent déboussolé-e-s, sans repères et perdu-e-s dans un environnement qu'ils et elles ne reconnaissent plus (et qui sera amené à changer à nouveau trois ou quatre années plus tard.). Le changement permanent génère en chacun-e, une remise en cause, une disqualification de ses connaissances, de son expérience, crée un déficit de confiance en soi, un sentiment de précarité subjective (Linhart, 2015). Ils et elles ont en permanence à réapprendre, à s'adapter, à réinventer les modalités nécessaires pour maîtriser leur activité, savoir qui peut être une personne ressource, des relations avec les différents services ou interlocuteurs, pour se conforter dans les décisions qu'ils prennent sans avoir le recul nécessaire. Ils et elles ont à réinventer ces routines qui permettent de fonctionner à l'économie et de se consacrer efficacement aux incidents, aux imprévus dans un contexte qui devient plus complexe et plus incertain. Avec cette politique de réformes systématiques, les

individus au travail sont en situation permanente de désapprentissage et réapprentissage (Metzger, 1999).

La précarisation subjective, ce n'est pas seulement la peur d'être conduit un jour à la faute professionnelle qui peut faire perdre son emploi, mais c'est aussi une mise en danger des autres (les destinataires du service ou du bien) comme de soi par une atteinte au sentiment de sa valeur, de sa dignité, de sa légitimité.

Du côté managérial, l'expérience individuelle et collective est disqualifiée et ravalée au rang de routines, habitudes, acquis. Elle est assimilée à des rigidités inadaptées à un environnement mouvant et de plus en plus incertain, et parfois même à des signes de paresse intellectuelle, de refus de prises de risque, d'absence de courage, et *in fine* de loyauté à l'égard de l'entreprise.

En tous cas, elle est en permanence identifiée comme frein à l'innovation, au progrès, à l'efficacité.

Cet effritement de la professionnalité, qui rabaisse au rang d'apprenti à vie, incite les salarié-e-s à s'en remettre aux procédures, méthodes, protocoles, reportings, bonnes pratiques, pensés en dehors d'eux et elles. A devenir les bons exécutants dont rêvaient Taylor, dans des situations bien plus complexes qui sont celles d'un travail de plus en plus tertiaire.

Cette stratégie du changement incessant est liée pour partie à l'accélération temporelle dans un monde traversé par une concurrence débridée.

Mais elle est amplifiée par la volonté de déposséder les salarié-e-s du pouvoir d'interférer sur la définition de leur travail grâce à la

maîtrise de leur métier et des connaissances qu'elle requiert. Et ce dans la stricte continuité avec les principes tayloriens.

La modernisation de la souffrance au travail

La souffrance ressentie au travail renvoie ainsi souvent à des conflits permanents de sens, de finalité du travail : travaille-t-on pour se satisfaire narcissiquement en concurrence avec les autres en servant les intérêts de sa direction dans ce qui serait devenue notre société ? (Linhart, 2015)

Certes, la société a bien évolué de ce point de vue et le recentrement sur soi est devenu une posture portée par les réseaux, la pub, les modes de consommation et de loisirs, mais peut-on se satisfaire de cette activité solitaire au travail, privée de sa finalité sociale et toute entière focalisée autour de la satisfaction narcissique et de l'attente d'une reconnaissance de la part de la hiérarchie ?

Il n'est pas possible d'être en permanence à la hauteur de ce qu'attendent les managers en termes d'implication, d'agilité, d'excellence, de résilience, dans le cadre d'un travail pensé par d'autres et qui fait office de carcan ; la chute est bien souvent brutale et insupportable. Comme il n'est pas possible d'accepter la domination sur la durée sans conséquence, surtout quand on a des aspirations à faire un travail qui fait sens. « Car l'homme ne peut se contenter de vivre dans le milieu qu'on lui fait. (...) »

On sait le coût pour la santé de l'exercice empêché des responsabilités à prendre pour accomplir un travail de qualité. Vivre au travail c'est donc pouvoir y développer son activité, ses

objets, ses instruments, ses destinataires, en affectant l'organisation du travail par son initiative.» (Clot, 2021 p248)

Et quand le monde du travail s'associe à celui du mal-être, de la souffrance, des risques psychosociaux, des suicides, des *burn out*, de la défection, ce sont les salarié-e-s qui sont stigmatisé-e-s. Ils ne sont ni courageux-ses, ni vertueux-ses, ni fiables ni raisonnables. Loin d'être considéré-e-s comme des professionnel-les-s mis-e-s en difficultés par des prescriptions abstraites, trop exigeantes et souvent irrespectueuses des règles du métier, ils et elles sont stigmatisé-e-s comme des hommes et des femmes inadapté-e-s, chacun et chacune marquée au fer rouge de la défaillance.

Chacun-e est ramené-e à une vulnérabilité personnelle, loin des remises en cause des règles du jeu managérial et de la rationalité économique de rentabilité maximale à court terme qui président à la mise en place d'organisations du travail délétères.

La souffrance au travail relayée par les médias, la littérature, les films, ainsi que les suicides, les *burn out* sont omniprésents. L'usage de produit psychoactifs « est pensé comme une faute mais peut-être est-il une ressource pour les individus pour continuer à faire leur travail » dira le sociologue des sciences Renaud Crespin¹ qui renvoie bien l'image d'un monde du travail délétère.

De même, Michel Hautefeuille, psychiatre addictologue à Marmottan explique : « on n'associe pas assez pratiques de travail et addictions, les conditions de travail ont beaucoup évolué depuis trente ans. (...) On reste trop sur un registre individuel, on met la

1 Le livre « Se doper au travail » (2017) rassemble des contributions qui abondent dans ce sens.

focale sur l'individu, on ne regarde pas le contexte et les conditions dans lesquelles cela s'inscrit. Les enquêtes montrent des liens manifestes. Il faut une réflexion sur le travail ¹». Il déplore un discours humanisant où l'individu est présenté comme acteur et défaillant « c'est une illusion, ça masque les enjeux que sont les conditions de travail ».

C'est ainsi que de nombreux-ses salarié-e-s se sentent confronté-e-s au risque de ne plus arriver à tenir sa place, une autre forme de la précarité subjective. « Une angoisse sourde qui tараude un nombre croissant de Français, repose sur la conviction que personne n'est 'à l'abri', qu'une épée de Damoclès pèse sur les salariés et leurs familles, que tout un chacun risque à tout moment de perdre son emploi, son salaire, ses prérogatives, en un mot son statut. La peur de déclassement (...) commande la perception de soi, les formes de la confiance, les attentes, la représentation que l'on se fait de l'avenir.» écrit Eric Morin (2009, p6) qui expose les paradoxes : « En 2007, l'INSEE recensait 14000 sans abri ; si l'on retient le chiffre de 100 000 personnes, avancé par les associations d'aide aux SDF, on peut calculer que 0,16 % de la population vit dans la rue. Or d'après un sondage réalisé en 2006, 48% des Français pensent qu'ils pourraient un jour devenir SDF . »

Certes ces chiffres sont un peu datés mais ils mettent bien en évidence un sentiment omniprésent d'impuissance et de vulnérabilité ; deux ans plus tard avec la récession, cette peur s'est encore accrue, 60% des personnes s'estimaient désormais menacées.

1 Journées d'addictologie organisées à Douai en septembre 2016

Des solutions ? Les DRH de la bienveillance et du bonheur et des Entreprises Libérées....

Il s'agit de transformer l'entreprise en un lieu de vie agréable, convivial et chaleureux, où chacun et chacune peut mesurer à quel point les DRH ont à cœur de rendre les salarié-e-s heureux et heureuses.

« Chaque mois, un nouveau service vient s'ajouter à la longue liste de prestations proposées aux collaborateurs en entreprise. On ne compte plus les conciergeries, crèches, salles ou cours de fitness mis en place.

Dernièrement, on a vu apparaître des services proposant des paniers de fruits frais, du *snacking* à volonté, des salles de jeu avec *baby foot* et table de *ping pong*, des zones de sieste, des cours de cuisine ou sophrologie, des ateliers de jardinage, et d'initiation à l'aquaponie¹, des consultations médicales ou encore ophtalmiques mais aussi des cours de rire « pour mieux gérer le stress », des bars à oxygène, des distributeurs de *pop corn*. » (Dohen, 2018, pp34 et 358).

Des cours de rire donc mais aussi de communication, pendant le *team building*, pour exercer son emprise.

Didier Bille, ex DRH (2018, p210) en donne une illustration révélatrice avec la formatrice qui en tant que négociatrice a pour mission de dissuader le secrétaire du Comité d'Entreprise de mener une action en justice contre la direction, suite à de nombreux mensonges et manipulations. Elle opte pour le *team building* entre le CE et la direction. « Dans un endroit sympa, la

¹ Façon écologique et naturelle de produire de la nourriture qui consiste à transformer les déchets des poisons en nutriments pour les plantes.

présidente, le CE et moi [avec l'aide de la formatrice], nous allions renforcer nos liens, devenir des partenaires. On allait commencer par un exercice permettant de faire table rase du passé en écrivant sur des *Post it* nos reproches, en les lisant à haute voix et puis en jetant le papier à la poubelle. (...) On allait faire des jeux de rôles dans lesquels la présidente et la secrétaire du CE allaient échanger leur rôle et bien entendu nous allions terminer en prenant des engagements de paix, d'amour et de fraternité. »

A cela on peut ajouter des séances de méditations de pleine conscience ou *mindfulness*, ou bien des chouchou *days* et *birthday* parties, des soirées et week end festifs et aussi des ostéopathes ou manucures....

Mais aussi des cadeaux, continue D Bille « A la manière des conquistadors distribuant de la verroterie aux prétendus sauvages, les entreprises continuent de fournir généreusement à leurs salariés *mugs*, crayons, diplômes (à imprimer soi-même) du meilleur ci ou du meilleur ça, t-shirt, casquettes, ce que les Anglo-Saxons appellent des *goodies*. Cela fait partie de la communication interne qui, bien souvent, n'est rien d'autre que de la propagande. Et comme dans toute propagande, malheur à celui qui n'y croit pas, qui plaisanterait » (...) Les salariés, eux, doivent adhérer aveuglément à l'entreprise, ses valeurs ».

Duarte Rolo (2015) à l'unisson écrit comment, sur les plateaux de télé conseiller-ère-s sur lesquels il a mené son enquête, ceux et celles qui refusent de se laisser emporter par la convivialité orchestrée par le management peuvent être ostracisé-e-s et « faire figure d'ingrats : au lieu de se plaindre constamment de la pression et du climat oppressant qui se vit sur les plateformes, ils

feraient mieux de profiter des moments de détente gracieusement offerts par l'entreprise, qui apporte ainsi les preuves de sa préoccupation sincère à l'égard du bien-être de ses salariés. » (p74)

Et comme l'exprime encore Didier Bille, le DRH qui jette un regard sans concession sur son expérience: « Partout on retrouve une montée en puissance de l'individualisme. Cependant, dans l'entreprise cet égoïsme, cette atomisation sont encouragés, organisés activement par les politiques de gestion du personnel et du management, bref par la fonction des ressources humaines. (...) En vingt ans, je n'ai jamais vu un salarié en poste, faisant toujours partie de l'entreprise, témoigner en faveur d'un collègue licencié (...).

Les managers ont bien retenu la leçon que résume magistralement Benjamin Constant, « Quand chacun est son propre centre, tous sont isolés' » (p 88).

Rien de désintéressé. Le bien-être, le confort, la dimension ludique, le comique, l'attention prodiguée, l'union spirituelle, tout cela a des vertus primordiales pour désamorcer la contestation, l'opposition en lien avec un éventuel conflit d'intérêts ou de valeurs. Les directions ne lésinent pas sur les moyens pour manifester tout l'intérêt et l'amour qu'elles portent à leurs salariés ni sur les termes utilisés : *Feel Good Manager*, Organisation Salutogène, Intelligence émotionnelle, on rebaptise la DRH qui devient Direction pour Richesses Humaines, ou Direction Qui Rend Heureux.

Autre invention managériale : les « entreprises libérées » ; elles en sont en France, à leur troisième génération comme l'explique

Isaac Getz (leur grand gourou français) : « C'est à partir de 2013 qu'une véritable dynamique de libération s'est instaurée en France. Des centaines d'entreprises dont Airbus, Décathlon, Kiabi, Michelin, la Maif et de nombreuses administrations (Caisses de Sécurité Sociale, Mairies, Offices OPH) se sont lancées dans la libération, formant la troisième génération. ¹»

Les « libérateurs » font le pari que l'homme est bon et que si on lui en laisse la possibilité, il va se comporter en travailleur zélé, heureux de contribuer à la productivité et rentabilité de son entreprise.

Chez Gore, les associé-e-s ont des engagements au lieu d'emplois. Cette novlangue porte des principes qui donnent aux salarié-e-s le sentiment de jouir d'une liberté unique : faire ce qui les intéresse dans le cadre d'un « engagement gratifiant. » Les libérateurs composent d'emblée une *story telling* qui véhicule un effacement du passé, un départ pour un nouveau monde.

Trois piliers sont prônés pour les EL. Le principe de subsidiarité : c'est celui qui fait qui sait (point besoin d'une armada de prescriptions, consignes, contrôles et *reportings*). Le credo de la confiance en l'homme (l'homme est bon). Et enfin la conviction d'une nécessité de recréer du collectif (il faut reconstituer un esprit d'équipe et une communauté à la mesure de l'entreprise). Une fois que sont identifiés et décidés les objectifs, les critères d'efficacité et les moyens nécessaires, il convient de laisser une marge de liberté aux salarié-e-s afin qu'ils et elles puissent mobiliser leurs savoirs et l'expérience qu'ils et elles ont

1. "A quand la révolution de velours de l'entreprise française ? « Par Isaac Getz, (4 décembre 2017 on line)

développés. Il n'est plus besoin alors de discipline mais d'auto discipline dans un cadre prédéterminé.

Pour libérer une entreprise, il faut donc élaborer une vision, et veiller à ce que chaque salarié-e se l'approprie sans chercher à en profiter pour faire valoir ses options et intérêts individuels. Cette philosophie organisatrice conduit aussi à de sérieuses économies grâce aux salaires supprimés de la hiérarchie intermédiaire, et de certains responsables opérationnels. Les EL, sur la base de la confiance, confient aux équipes de terrain, des tâches qui relèvent des Directions des Ressources Humaines, des Directions Administratives et Financières, des Directions Commerciales et de l'encadrement de proximité. La libération prend aussi la forme de l'entrée du marché directement au sein de l'entreprise non pas seulement sous la forme du juste à temps, mais de son organisation décentralisée jusqu'aux salarié-e-s de base en contact avec le marché qui se substitue au pouvoir centralisateur du dirigeant. En contact direct avec les client-e-s, les salarié-e-s de base se sentent investi-e-s de l'obligation de satisfaire leurs demandes et c'est bien plus efficace. Dans ce contexte, le sentiment de liberté est tout aussi décisif que la liberté elle-même, que les marges réelles d'autonomie. En plus de leurs tâches et missions habituelles, les salarié-e-s se managent eux-mêmes, sans être nécessairement mieux payés...

La subordination : une assurance vie patronale

Alain Supiot (2015, p352) rappelle la « place nodale du critère de subordination juridique dans la qualification du contrat de travail.

Le travail est ramené dans l'économie du contrat à un temps quantifié durant lequel le salarié abdique toute volonté propre pour se tenir prêt à obéir aux ordres qui lui seront donnés par l'employeur ou par le supérieur hiérarchique qui le représente. La loi a consacré cette définition du temps de travail : ' La durée du travail effectif est le temps par lequel le salarié est à la disposition de l'employeur et se conforme à ses directives sans pouvoir vaquer librement à ses occupations personnelles. (Code du travail L 312-1) ' » Et il pointe cette contradiction essentielle entre cet état de subordination des salarié-e-s (concrétisée par l'organisation prescrite de leur travail) et leur responsabilisation via des objectifs à atteindre : « comment en effet d'un côté permettre à l'employeur de diriger le travail de ses salarié-e-s, de l'autre, leur reprocher de ne pas avoir atteint leurs résultats ? » C'est pourtant la réalité que vivent nombre de salariés. Bien que verrouillé-e-s par des méthodes, des procédures imposés, les salarié-e-s sont responsabilisé-e-s, et évalué-e-s, en fonction des objectifs qui leur ont été assignés. Ils et elles se décarcassent pour y parvenir, n'imaginant pas se révolter ou pouvoir contester légitimement une réalité si paradoxale.

Cette réalité se caractérise par une subordination (qui s'appelle devoir d'obéissance dans le secteur public soumis à la même logique de modernisation managériale) de plus en plus personnalisée. Dans la phase antérieure du management taylorien, cette subordination était plutôt vécue collectivement. Au sein des collectifs informels, on partageait tout, les savoirs clandestins, les valeurs, la souffrance et la subordination était portée collectivement. Maintenant c'est chacun dans son coin qui est étroitement subordonné.

C'était l'objectif patronal et pour cela il fallait de nouveaux dispositifs nécessitant de mobiliser les pouvoirs publics Il y a eu une « désobjectivation » continue des principes de mise au travail. « Jusqu'au début des années 70, les classifications reposaient principalement sur une définition objective des postes. Dans ce type de grilles, dite « Parodi » (...) le travail est dissocié de la personne et l'employeur n'a guère d'espace pour juger la personnalité de ses salariés.(...) Cette approche est concurrencée par des grilles aux contours plus subjectifs, car fondés non plus sur le poste de travail mais sur la compétence ou les qualités attendues du salarié : autonomie, responsabilité, formation, expérience, motivation, capacité relationnelles » (Lokiec, 2015, p55).

On pourrait ajouter, capacité de se remettre en question, résilience, réactivité. Il est certain comme l'écrit ce professeur de droit, que pour le ou la salarié-e, « cela signifie des exigences renforcées en termes de comportement et contribue à étendre un peu plus l'engagement qui lui est demandé dans son travail. Un engagement qui touche la personne même du salarié, bien au-delà de l'exécution des tâches convenues lors de la conclusion du contrat de travail. » (pp55 et 56).

La loyauté personnelle, en réalité la subordination personnelle envers la direction, est un pré requis basique et naturalisée.

Chacun-e a désormais une laisse autour du cou, celle du lien de subordination, qui isole, qui vulnérabilise encore plus (Linhart, 2021). Qui interdit encore plus toute critique, toute contestation, toute protestation, tout refus. Qui garantit que rien ne changera et que la responsabilité et la décision unilatérales de l'employeur

prévaudront toujours. C'est à lui que revient toute décision en matière d'organisation du travail c'est-à-dire d'usage des salarié-e-s qui constituent l'entreprise.

C'est un dispositif totalement archaïque à une époque comme la nôtre où les salarié-e-s sont considérablement formés, informés, et citoyens d'une démocratie politique.

Comment espérer que le modèle de modernisation managériale qui manipule les tensions, les contradictions internes et maltraitent les salarié-es ainsi que les ressources naturelles en raison de la rationalité ultra libérale de rentabilité à court terme qui l'habite, cède la place à une organisation du travail plus vertueuse, plus à même d'affronter les défis contemporains majeurs ?

N'est-il pas impératif d'exiger la fin du lien de subordination qui n'est pas compatible avec la qualité de l'engagement réel des salarié-e-s dans leur travail et de prôner un salariat sans subordination qui reposerait sur un contrat d'engagement réciproque ?

Certains répondent que cette subordination a des avantages, inscrits dans le code du travail, notamment celui d'obliger l'employeur d'assurer la sécurité et la santé physique et mentale de ses salariés. Mais le deal est loin d'être en faveur des salariés.

Rappelons seulement ces chiffres (du 15 janv. 2026) : 1297 décès au total (tous sinistres confondus). 764 décès imputés directement à des accidents du travail (+5 par rapport à 2023). 318 décès lors de trajets domicile-travail (-14 par rapport à 2023). 215 décès liés à des maladies professionnelles (+19 par rapport à 2023)¹

¹ Accident du travail 2025 : des chiffres en hausse continue Lefebvre Dalloz Compétences <https://formation.lefebvre-dalloz.fr> › actualite › mp-4-a..

Et « Le constat est glaçant : 1297 travailleurs et travailleuses ont perdu la vie en raison de leur travail soit 3 personnes par jour ».¹

Bibliographie

AUBERT, N ; GAULEJAC, (de), V « Le coût de l'excellence » Points, Nelle édition, 2025

BILLE , D ; « DRH ; La machine à broyer, Cherche Midi, 2018

CLOT, Y « Travail, santé mentale et conflit » in S. Le Garrec, (direction) « les servitudes du bien-être au travail », Eres, 2021,

DOHEN, J. 2018. « LA COURSE AUX SERVICES A-T-ELLE UN SENS ? », *MAGAZINE WORKPLACE*, N° SPÉCIAL SERVICES, JUIN-JUILLET 2018.

DUJARIER, M.-A. 2015. *Le management désincarné. Enquête sur les nouveaux cadres du travail*, Paris, La Découverte.

JEANTET A « LES ÉMOTIONS AU TRAVAIL » CNRS ÉDITION 2021

LE GARREC, S ; « De la nature du talent au savoir bien-être », », in Le Garrec (sous la direction) « Les servitudes du bien-être au travail ; impacts sur la santé », Erès, 2021

¹ La branche Accidents du travail – Maladies professionnelles (AT-MP) de la Sécurité sociale a publié son rapport annuel.25 novembre 2025

LINHART, D. 2015. « La comédie humaine du travail, de la déshumanisation taylorienne à la surhumanisation managériale, » Toulouse, Erès.

LINHART, D. 2021. « L'insoutenable subordination des salariés, » Toulouse, Erès.

LOCKIEC, P. 2015. « IL FAUT SAUVER LE DROIT DU TRAVAIL », ODILE JACOB

METZGER, J.-L. 1999. *Entre utopie et résignation, la réforme permanente d'un service public*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logique sociales ».

MORIN, E « La peur du déclassement, une sociologie des récessions », Le Seuil, 2009,

ROLO, D ; « MENTIR AU TRAVAIL ; PUF, 2015

SALMAN, S. 2022, « Le coaching et le tournant personnel du capitalisme », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 34, p. 19-33.

SUPIOT, A ; CRITIQUE DU DROIT DU TRAVAIL, PUF, 2015_

TAYLOR, F.W. 1952. « La direction scientifique du travail », constitué à partir de deux de ses écrits en date de 1911 et 1912, Malakoff, Dunod.

Résumé

L'individualisation imposée par les directions d'entreprise est censée répondre aux aspirations des salariés. Elle vise cependant à déstabiliser leurs collectifs informels qui jouent un rôle décisif dans la qualité de la socialisation, la jugulation de la souffrance et la capacité d'action collective.

La modernisation managériale impose désormais une mise en concurrence des uns avec les autres et de chacun avec lui-même. Chacun est conduit à négocier tout seul son destin personnel dans l'entreprise et doit trouver à s'épanouir dans une organisation du travail qui reste pourtant totalement inspirée par les principes fondamentaux du taylorisme dans un contexte de changements systématiques qui créent une précarité subjective.

Pour réussir, il faut alors apprendre à mobiliser les « bonnes émotions » en « bon subordonné », le lien de subordination étant l'assurance vie patronale

Mots-clés

Modernisation managériale, fin des collectifs, personnalisation, mise en concurrence, mise au pas émotionnel, taylorisme, souffrance, subordination.

American psycho
par
Dany-Robert DUFOUR

Je connais la tradition littéraire du lieu où je me trouve, l'ENS. C'est ce qui m'a poussé, pour tenter de répondre aux questions de ce colloque, à m'interroger sur un roman, paru en 1991, qui a mis en scène, dès cette époque, un personnage dont on allait beaucoup entendre parler plus tard, jusqu'à aujourd'hui. Il s'agit d'un dénommé Donald Trump, admiré, et même héroïsé, dès cette époque, 1991, par ceux qu'on appelait alors les yuppies (Young Urban Professionnals) qui peuplent le roman, fameux, de Bret Easton Ellis, intitulé *American psycho*.

Je rappelle que l'action de ce roman se situe à New York au tournant des années 1980-90. Il relate l'histoire de Patrick Bateman, 27 ans, qui raconte sa double vie de riche banquier d'investissement de Wall Street le jour et de tueur en série la nuit (mais aussi, parfois, le jour). C'est un yuppie-type qui croule sous l'argent, est obsédé par le luxe, les apparences (la sienne en particulier), la mode, les marques, le statut social, les dîners dans des restaurants très onéreux, les boîtes de nuit branchées et les rencontres superficielles avec ses amis et collègues. Il drague,

couche et sniffe à tout va. Et parfois, sans raison apparente, il dérape et commet des actes d'une extrême violence, décrits avec la plus grande froideur : il tue, viole, égorge, tronçonne, dépiaute, décapite et découpe à la hache. Le lecteur ne sait cependant pas exactement si ces faits se déroulent dans la tête de Bateman ou réellement.

Dès la sortie de son roman en 1991, Ellis fut taxé de machiste, de pervers, de sadique et de provocateur. Toutefois, si son roman s'est vendu à plusieurs millions d'exemplaires, c'est aussi évidemment parce qu'il disait quelque chose de son époque. Quoi ? On imagine – c'est ce fil que je suivrai – que cela concerne le nouveau sadisme qui se mettait en place à cette époque, celle de Reagan et des années 1980, où la finance allait bientôt régner en maître sur le monde. Période dans laquelle nous sommes toujours et même plus que jamais.

Quand je dis "sadique", je n'invente rien : Ellis indique que Sade a été, pour lui, au moment de l'écriture de *American Psycho*, une figure-clé dans l'exploration des aspects les plus sombres de la nature humaine. Sauf que Ellis revendique de faire non comme Sade, pousser à la violence, mais comme, disait-il, "Kubrick l'avait fait au cinéma avec *Orange mécanique*". Montrer la violence pour l'interroger

Et le moins que l'on puisse dire est qu'il n'y a pas été avec le dos de la cuillère. On tombe régulièrement sur des scènes de totale barbarie et d'abominables boucheries finissant en cannibalisme, à l'instar des *Cent Vingt journées...* de Sade.

Je pense qu'aujourd'hui ce roman serait censuré. Et même doublement censuré. Tant par les trumpistes que par les wokistes. Les ligues de vertu en tout genre (évangéliste, mâle, blanche, masculiniste *ou alors* néo-féministe, homo, trans, décoloniale et autres) auraient tôt fait d'empêcher la publication d'une telle horreur en arguant que cela attente à leur communauté identitaire. D'ailleurs, déjà à la fin des années 1980, *American Psycho* a failli ne pas être publié. Cela aurait été un dommage irréparable car nous serions passés à côté de l'exploration des ressorts sadiques qui ont imposé le monde de la finance comme référence absolue du fonctionnement social.

Voyons donc cela de plus près.

Vous savez sûrement que, si le névrosé fonctionne au fantasme (parce que cela lui permet de soutenir son désir lorsqu'il flanche), le pervers, lui, fonctionne au fétiche. C'est, par exemple, l'enfant qui flanque à sa mère (grâce à un fétiche qu'il manipule à sa guise) un substitut de pénis pour montrer au père qu'elle a tout ce qu'il faut et qu'elle n'a besoin de personne. Le but, bien sûr, c'est de la garder pour lui tout seul. Question donc : si le trader est un pervers, quel est donc son fétiche ?

Pour le savoir, il faut faire un petit tour par les sociétés traditionnelles. On y apprend qu'un fétiche, c'est un objet *fabriqué* : le terme vient du portugais *feitiço* qui dérive à la fois du verbe *feitar* qui signifie "façonner" et du mot *feiticeiro*, "sorcier", "magicien". Le fétiche est donc un objet fabriqué qui possède un pouvoir magique. Ainsi, le féticheur est celui qui possède, par exemple, un sifflet qui lui permet, en cas de sécheresse, de faire pleuvoir. Un autre détient un grigri qui lui

permet, soi disant, de soigner ou de provoquer des maladies ou de jeter des sorts. Les Européens ont découvert l'existence du fétiche durant la colonisation chez certains peuples d'Afrique et d'Amérique latine. Le premier à en avoir parlé est Charles de Brosses (1709-1777) qui fournissait des articles pour l'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert : "Chez certains peuples, écrivait-il, les objets de cette espèce sont moins des Dieux proprement dits, que des choses douées d'une vertu divine"¹. Les Européens, qui s'amusaient beaucoup de ces pratiques primitives, ne savaient pas qu'ils étaient au moment même en train de construire la "chose douée d'une vertu divine", comme dit de Brosses, qui allait devenir le plus grand fétiche des temps modernes, dans toutes les sociétés occidentales, *l'argent*.

Cela est parti de Mandeville qui, comme je l'ai montré ailleurs, s'est demandé en 1714 comment tel montant d'argent accumulé par des moyens éventuellement scélérats pouvait contribuer à créer plus d'argent qu'initialement et produire ainsi de la richesse. Et cela a abouti à Milton Friedman, monétariste et pape de l'école néolibérale de Chicago, qui a conseillé à Richard Nixon, le Président des États-Unis, la principale puissance alors garante d'un ordre international (fondé, entre autres, sur la finance) de mettre fin à la convertibilité en or du dollar – ce qui fut annoncé au monde, à la surprise générale, le 15 juillet 1971.

La monnaie a alors *cessé*, pour la première fois dans l'histoire occidentale, de valoir comme *loi commune*. Ce qui était inscrit

¹ Charles de Brosses, *Du culte des Dieux Fétiches*, Paris, 1760, p.11 (cf. www.psychanalyse-paris.com/811-Du-culte-des-Dieux-Fetiches.html).

dans son étymologie puisque que "monnaie" vient du grec *nomos*, "loi". Et "loi commune", elle le fut puisque, par elle, grâce à elle, les marchandises, toutes les marchandises, dans leur infinie disparité, sont devenues commensurables, en acquérant chacune une valeur propre la situant parmi les autres.

Or, c'est à cet ordre "monétaire" que la décision de Nixon mettait fin car, dès lors que la monnaie perdait son statut d'exception (ne pas être une marchandise), elle devenait ipso facto non seulement une marchandise comme les autres, mais surtout une *super marchandise*. Celle qu'il fallait posséder pour réaliser les meilleures opérations de spéculation.

Elle est alors passée du statut d'étalon neutre à celle de nouveau dieu, faisant et défaisant les situations. Un dieu régnant sur un nouveau monde où tout s'est transformé en marchandises.

Pas étonnant dans ces conditions que, peu après ce tournant, Andy Warhol se soit mis à représenter le dieu dollar, dématérialisé, réduit à son simple signe, \$, mais répété à l'infini dans ses œuvres, comme le fameux *Dollar sign* des années 80.

Ce signe, posé partout, marquait qu'on était entré dans une économie purement financière, c'est-à-dire dans une économie-casino – le terme est de Keynes qui, peu après 1929, avait senti venir la possibilité d'une telle mutation¹.

¹ John Maynard Keynes, "Royal Commission on Lotteries and Betting" (1932) in *The Collected Writings of John Maynard Keynes*, Volume XXVIII, Cambridge University Press, 2013, p. 397-412 Cambridge University Press, 2013, p. 397-412.

Les résultats de ce qu'on a appelé le *Nixon Shock*, autonomisant la sphère financière et lançant l'économie casino, ne se sont pas fait attendre. Les échanges financiers, modestes avant 1970 (10 milliards de dollars environ de transactions chaque jour), sont rapidement devenus gigantesques, puisque multipliés par 200 en vingt-cinq ans (2 000 milliards de dollars d'échanges par jour dans les années 1990, c'est-à-dire au moment où Bateman, dans *American Psycho*, est *trader* pour l'agence, fictive, Pierce & Pierce).

American Psycho se déroule donc au moment où la part des transactions uniquement financières (achat et vente d'actions, bons et droits préférentiels de souscription, certificats d'investissement, fonds communs de placement, contrats financiers, achat et vente de devises, etc.) montaient irrésistiblement en puissance au point de devenir 100 fois plus importantes en valeur que les transactions directement liées à l'économie réelle (fondée sur la production industrielle).

Patrick Bateman et ses amis de Wall Street évoquent souvent leur travail à Wall Street sans qu'on comprenne vraiment ce qu'ils font. Normal, c'est l'époque où se mettent en place de nouveaux et mystérieux mécanismes financiers. En voici quelques-uns :

les "junk bonds", littéralement "obligations pourries", émis par des entreprises dont le niveau d'endettement est excessif, rachetés dans les années 80 par des "raiders" pour financer des rachats de sociétés hautement spéculatifs ; les opérations fondées sur les techniques du "LBO" (*Leverage Buy Out*, ou rachat d'une entreprise par de l'endettement) ; les "stock-options" au lieu du *cash* pour rémunérer le *management*.

Tout cela sert essentiellement à créer beaucoup d'argent avec presque rien, en vendant très cher ce qui n'existe pas encore, n'existe plus ou n'existe pas du tout, au risque de créer des empires de papier prompts à se déchirer brutalement (cf. dans ces années, les scandales Enron, WorldCom, Tyco...). C'est l'époque où d'immenses fortunes se sont constituées (Bill Gates, Georges Soros, Warren Buffet...) où le producteur marxien de la plus value n'a plus aucune place. Et, de fait, le Prolétaire n'a plus été, dans les conditions de la financiarisation, celui qui a fourni la plus grosse part du Capital. Résultat : les nouveaux "cols bleus" se retrouvent très loin, en Chine, donc invisibles, cependant que les anciens "cols bleus" de l'intérieur deviennent des "homeless people", en butte aux offenses et aux humiliations de Patrick Bateman et de ses amis, contraints de faire la manche à la sortie de ces lieux pour *happy few* où se célèbrent les triomphes sidéraux et sidérants de l'économie casino, restaurants huppés, boîtes ultra branchées et boutiques de haut luxe...

En 1991, le modèle de ces *happy few* ou *yuppies*, l'idole dont ils copient les moindres faits et gestes, c'est donc ce jeune businessman qui est en train de se faire construire un gratte-ciel à Manhattan dans des conditions plus que douteuses. Donald Trump. Son nom ne cesse de revenir dans le roman, comme une obsession.

Il reviendra aussi, si mes souvenirs sont exacts, dans l'Histoire réelle, une première fois en 2016 réussissant l'exploit de se faire élire grâce aux voix des blancs pauvres, les anciens cols bleus, ceux-là même qui avaient été déclassés par l'économie casino dont Trump était le héros, et une deuxième fois en 2024 en

mentant chaque fois qu'il ouvrait la bouche – ce qui eut le don de séduire les névrosés qui l'éliront donc à nouveau, fascinés de voir qu'un au moins échappait aux limites communes.

Cette économie ne s'appelle pas "casino" pour rien, mais parce qu'elle mobilise une finance mensongère. Laquelle fait semblant d'être une vraie finance (reposant sur la confiance, la *fides*) pour mieux trahir le "principe fiduciaire" au fondement de la finance juste (qui peut exister, par exemple dans l'économie sociale et solidaire). Cette finance-casino est mensongère puisqu'elle pratique, comme au poker, le *bluff* généralisé (je rappelle que *bluff*, littéralement, c'est "tromper la confiance de l'autre", en vue de le "couillonner"). Avec cette économie, on s'est retrouvé dans une cour des miracles financiers, fonctionnant à la multiplication des pains – à tous les sens du mot "pain", non seulement à celui de l'évangile de Matthieu (XIV, 14-21 et XV, 32-38) quand Jésus, béni soit-Il, permet que cinq pains suffisent à nourrir cinq mille hommes, mais aussi et surtout à celui qui s'entend dans l'expression désormais consacrée (si je puis dire) "se prendre un pain".

Pour comprendre comment cette économie fonctionne, à coup de bluffs, examinons brièvement l'enchaînement des faits, et des méfaits, qui ont mené à l'énorme crise de 2008, lorsque la part des produits frelatés est devenue hors de contrôle dans la finance américaine, puis mondiale.

À l'origine, il y a un mensonge : le prix des appartements ne peut que monter. Si vous achetez un logement un million de dollars cette année, vous le revendez deux millions dans trois ou quatre ans.

Les Patrick Bateman qui travaillent dans ces banques d'affaires incitent donc les braves gens (c'est-à-dire des névrosés, vertueux) à jouer (miser comme au Casino) dans une perspective qu'ils présentent comme toujours haussière. Ensuite, il y a une seconde embrouille : ils prêtent généreusement de l'argent (qu'ils n'ont pas) à des gens qui n'ont pas de quoi rembourser leurs emprunts, moyennant un taux d'intérêt plus élevé que la moyenne pour les emprunteurs (ce qui s'appelle les "subprimes"), donc plus lucratif pour ces banques. C'est ainsi que les Patrick Bateman du secteur décident d'accorder jusqu'à 32 dollars de crédit pour un dollar de capital.

Mais là, survient un petit problème : les prix des appartements, qui montent toujours, finissent par apparaître surévalués. Se forme alors une bulle financière. Or, les bulles, ça ne peut que crever. Autrement dit le prix des appartements, au lieu de monter, stagne, puis baisse. Les acheteurs ne peuvent donc plus ni revendre leurs appartements (pas d'acheteurs au prix proposé), ni rembourser leur dette aux banques. Du coup, ces banques finissent par périr, puis s'effondrer. Mais les Patrick Bateman ont alors une idée géniale : ils transforment leurs créances pourries en "avoirs" supposés (la fameuse "titrisation") et les revendent en douce aux autres banques qui, au lieu de posséder des actifs (des crédits) se retrouvent, sans d'abord le savoir, avec d'énormes passifs (des dettes). Toutes ces opérations ayant été dûment certifiées par les agences de notation !

Double pain. D'une part, près de quatre millions de foyers américains se retrouvent en situation de défaut de paiement. Soit près d'une dizaine de millions de victimes. À la rue. Mais Patrick

Bateman va bientôt s'en occuper à sa façon expéditive. D'autre part : le système bancaire privé se trouve tellement vérolé qu'il s'effondre par pans entiers. Qu'à cela ne tienne, les Patrick Bateman ont une nouvelle idée géniale : faire appel en toute hâte à la vertu publique, c'est-à-dire à l'argent public pour soutenir les banques privées défaillantes. Un ultime coup, bien tordu et savamment mené, soutenu par la grande presse, propriété de cette finance, qui lance ce beau discours patriote : Évitions 1929 ! Vous seuls, chers contribuables, pouvez éviter la contagion fatale. Les contribuables ont payé et les Patrick Bateman ont pu conserver leurs pactoles. Ils ont donc raison de se désigner eux-mêmes comme des génies.

Le philosophe et historien américain Philip Mirowski a montré comment les principaux responsables de la crise financière de 2008 ont non seulement réussi à s'exonérer de toutes leurs responsabilités, mais surtout à sortir renforcés de la crise, notamment en transférant les énormes pertes du secteur financier privé sur les États souverains en en devenant leurs principaux prêteurs¹.

Je vais montrer à présent que le capitalisme financier, inventé à cette époque, est analysable comme système totalitaire au sens qu'Adorno et Horkheimer avaient donné dès 1944 à cette expression : les vices privés (comme "voler l'autre" chez Mandeville, et "violer l'autre" chez Sade) mènent à l'ère

¹ Philip Mirowski, *Never Let a Serious Crisis Go to Waste: How Neoliberalism Survived the Financial, Meltdown* Verso, 2013.

totalitaire. Sauf qu'il s'agit d'un totalitarisme d'un type entièrement nouveau, celui du Marché total.

Qu'est-ce à dire ? Simplement ceci : dans le Marché total, il n'y a plus que des marchandises.

À commencer, je l'ai dit, par la première d'entre toutes, la monnaie, qui, au lieu d'être ce qu'elle avait toujours été (la *commune mesure* permettant l'échange de toutes les marchandises), est devenue elle-même marchandise. Pas n'importe quelle marchandise, mais LA marchandise, nouveau *dieu-fétiche* fabriqué selon des procédés mystérieux. *Dieu* parce qu'elle règle désormais tous les rapports. Et *fétiche*, car elle permet un triple prodige : 1° cette monnaie peut s'auto-engendrer (si on ne sait pas grand-chose des activités de Patrick Bateman, on comprend que ses mystérieuses pratiques – "junk bonds", "LBO" et autres – lui permettent d'aller sans cesse retirer, comme d'un robinet toujours ouvert, des paquets de billets de cent dollars dans les distributeurs automatiques) ; 2° cette monnaie, désormais immatérielle, peut, en cas d'urgence, se dissimuler instantanément dans tel ou tel paradis (fiscal) et 3° elle autorise à acquérir toutes sortes d'autres marchandises qui procurent toutes les jouissances possibles – au point qu'elles se mettent alors à envahir et à définir toute la vie.

Ces trois effets occupent en effet toute la vie Bateman, mais le plus spectaculaire est le dernier puisqu'on trouve dans *American Psycho* une profusion ininterrompue de descriptions de produits marchands. Énumération qui porte désormais un nom en littérature : Ellis a créé cette figure qu'on appelle le *brand name*

ou le *name dropping* qui consiste en de longues descriptions composées d'énumérations, non seulement de marques des vêtements et d'équipements, mais aussi de leurs caractéristiques techniques, comme dans une brochure publicitaire. Le roman s'enfonce de la façon la plus loufoque dans des catalogues sans fin de produits de marques de luxe (vêtements, lunettes, soins cosmétiques), de biens (appartement et mobilier *design*, téléphone cellulaire et appareils hifi et vidéo, etc.). La description de l'appartement de Patrick Bateman s'étend ainsi sur un chapitre entier. Ses amis le sollicitent sans cesse pour lui demander des précisions en termes d'habillement : Quelle cravate avec quels boutons de manchette ? Quelles chaussettes avec quelle ceinture ? Ou de consommation : Faut-il boire de l'eau minérale ou de l'eau de source ? On entre parfois dans des joutes sans fin à propos d'une carte de visite.

Quand il rencontre un de ses collègues, Bateman le passe en revue de la tête aux pieds, donnant la marque de chacune des pièces visibles qu'il porte : Giorgio Armani, Hermès, Emporio, Ermenegildo Zegna, Piaget, Rolex, Patek Philippe et j'en passe. Quand il allume sa TV ou sa stéréo, il énumère la marque, la puissance et les caractéristiques de chaque composant et, bien sûr, le coût de l'ensemble...

Quant à ceux qui n'exhibent pas ces marques, ils ne sont littéralement rien. Même attitude avec les bien-nommés "produits culturels" : les longs exposés pseudo savants de Patrick Bateman sur la pop music de Genesis et Phil Collins, de Whitney Houston et d'autres ne sont qu'un enfilage de perles et de lieux communs repris de la pub, agrémentés de quelques dérapages personnels hautement déconnants où il affirme son "génie", tendant à dire

qu'il n'y a rien d'autre à admirer que le nombrilisme des chanteurs et que leur qualité artistique ne saurait être certifiée par rien d'autre que par leurs succès commerciaux.

Mais, dans ce Marché total, ce ne sont pas seulement les objets qui sont des marchandises, les sujets le sont aussi. Ce que disait Hannah Arendt en 1951, à propos du totalitarisme nazi, s'applique remarquablement bien au Marché total :

Le totalitarisme ne tend pas vers un règne despotique sur les hommes, mais vers un système dans lequel les hommes sont superflus. Le pouvoir total ne peut être achevé et préservé que dans un monde de réflexes conditionnés, de marionnettes ne présentant pas la moindre trace de spontanéité¹

Patrick Bateman parle de lui en ces termes :

Il n'y avait pas en moi une seule émotion précise, identifiable, si ce n'est la cupidité et, peut-être, un dégoût absolu. Je possédais tous les attributs d'un être humain – la chair, le sang, la peau, les cheveux –, mais ma dépersonnalisation était si profonde, avait été menée si loin, que ma capacité normale à ressentir de la compassion avait été annihilée, lentement, consciemment effacée. Je n'étais qu'une imitation, la grossière contrefaçon d'un être humain².

Cette "dépersonnalisation" est si profonde qu'elle atteint tous les amis de son groupe, souvent incapables de se reconnaître entre eux, se confondant burlesquement en permanence ou ne se

¹ Hannah Arendt, *Les Origines du totalitarisme*, suivi d'*Eichmann à Jérusalem*, Gallimard, Paris 2002. p. 808.

² Bret Easton Ellis, *American Psycho*, op. cit., p. 331.

souvenant plus de leurs noms respectifs. C'est leur caractère moutonnier, de clone, de marionnette, sans aucune personnalité propre, qui se révèle. Le costume Armani devient plus important que le visage.

Encore, ses amis ont-ils des objets marchands pour se signaler aux autres, mais *quid* de ceux qui ne possèdent rien ? Eh bien, ceux qui n'ont rien ne sont *rien*. Ce sont des déchets. Et que fait-on des déchets ? On les jette². Et s'ils ne se laissent pas jeter et se trémoussent par terre en vous quémendant cinq dollars ? Alors, on les tue. C'est ce que fait Bateman quand un mendiant lui demande l'aumône : il sort une espèce de couteau-scie de sa poche et le lui plonge dans l'œil. Puis il s'en va, tranquille. Sans transition, sans fondu enchaîné, il fera un long exposé sur Tom Cruise ou Genesis. Donc, il tuera tranquillement, sans ciller, apathique.

Sade niait qu'on accomplissait un crime quand on ne faisait qu'obéir à la Nature exigeant la destruction. Bateman, lui non plus, ne commet pas de crime puisqu'il ne fait que faire disparaître ce qui n'existe pas. C'est ainsi que les clochards, n'ayant rien et n'étant, en conséquence, *rien*, peuvent être tranquillement trucidés. Que les femmes, n'étant que de simples objets de convoitise remplaçables, peuvent être violées avant d'être découpées en morceaux. Que les rivaux, ayant le tort d'être des concurrents, peuvent être massacrés à coup de hache.

Dans le Marché total, il n'y a donc plus que des marionnettes jetables démonétisées ou bien des êtres valorisés comme Price (au nom significatif), l'ami de Bateman qui déclare :

² La question de l'individu devenu "jetable" a été reprise par le sociologue Zygmunt Bauman, *La vie liquide* [2005], Chambon, Rodez 2006, p. 9 et sq.

Je suis inventif. Je suis créatif, je suis jeune, sans scrupules, extrêmement motivé et extrêmement performant. Autrement dit, je suis foncièrement indispensable à la société. Je suis ce qu'on appelle un atout¹.

Ce qui anticipe la façon dont se définira, vingt ans plus tard, le modèle absolu de ce groupe, Donald Trump, lorsqu'il se présentera à la présidence des États-Unis en 2016 : "Je suis un génie stable".

Encore faut-il, pour atteindre cette position de "génie stable", consentir à entrer dans un monde désymbolisé et déréalisé où la valeur est réduite à sa pure expression marchande. Y compris la valeur de l'autre. Ce qui ne peut qu'induire des rapports sociaux un peu spéciaux entre les individus.

Le roman de Bret Easton Ellis aurait pu être un roman *gore*, se contentant de dire quelque chose de la violence de son époque. Mais il va beaucoup plus loin puisqu'il suggère que les crimes effroyables de Patrick Bateman, qui va jusqu'à détailler le processus d'agonie de chacune des victimes, n'ont peut-être pas vraiment eu lieu et pourraient n'être que le fruit des hallucinations de son cerveau dérangé.

Du coup, la question se déplace : qu'est-ce qui fait naître dans un cerveau de telles hallucinations ? On quitte donc la réalité pour passer, comme chez Sade, au théâtre intérieur de ce Patrick Bateman, *trader* de son état.

On y découvre que son cerveau n'est pas tant "dérangé" qu'"arrangé". Arrangé et même bien rangé pour servir au mieux

¹ Bret Easton Ellis, *American Psycho*, op. cit., p. 2.

son rôle de *trader*, producteur et consommateur du super-fétiche, l'argent, ce qui le place objectivement et subjectivement en position de charognard, de vampire et de cannibale social. J'ai mentionné le rôle d'individus comme lui dans la crise financière de 2008 qui a jeté à la rue une dizaine de millions de ses congénères, contraints à devenir *rien*, jetables.

Mais voyons au juste à quoi il faut consentir pour devenir un bon *trader*. Il faut et il suffit, selon le vocabulaire en usage dans ce milieu que je ne fais que citer, de vouloir et de savoir "dépecer" ses concurrents, les "baiser", les "enculer", leur "sucrer le sang", les "étrangler", les "décapiter", les "avalier", les "absorber", les "tuer"... On me dira que c'est métaphorique. Oui, mais que voulez-vous, l'inconscient est spécialement bête : il prend tout *au pied de la lettre*.

Bret Easton Ellis nous fait parfaitement comprendre que ce capitalisme ne peut que sadiser l'inconscient de celui qui y est soumis en le mettant en position de *cannibale social*. Ce sujet idéal du capitalisme financier vit alors dans l'appropriation, l'expropriation, la prédation, le viol, le meurtre, comme autrefois le héros sadien, mais d'une façon nouvelle, pour s'emparer du grigri, c'est-à-dire du grisbi.

Cependant – c'est fort touchant – ce producteur et détenteur du super fétiche, l'argent qui peut tout, se trouve parfois brusquement dépourvu lorsque quelque chose échappe à son empire.

Il passe alors de la méchanceté gratuite, du mépris foncier, de calculs manipulateurs et machiavéliques à l'effondrement dans l'abattement et le désespoir. On le voit ainsi "pleurnichant", "sanglotant", "désemparé" devant des incidents anodins (lorsque sa coiffure se modifie subitement, lorsque son tableau de David Onica apparaît accroché à l'envers ou encore lors de la réservation manquée d'une table au restaurant Dorsia, le plus huppé de Manhattan ...). Il passe alors sans prévenir de la cruauté sans limite à la fragilité d'un enfant perdu.

Patrick Bateman, trader et tueur en série anthropophage, cet enfant perdu à la cruauté sans limite, est donc le nouveau sujet sadique, promu comme sujet idéal du capitalisme financier.

Nous étions alors en 1991. Qu'en est-il en 2025 ?

Si Ellis écrivait son livre maintenant, nul doute qu'on verrait Bateman utiliser  | *Instagram* (propriété de  Meta appartenant à Mark Zuckerberg) pour mieux jouir de son conformisme et de son exhibitionnisme.

American Psycho annonçait d'ailleurs clairement l'obsession actuelle pour les "tutos beautés" lorsque son héros détaillait l'intégralité de son "rituel peau" avant d'aller zigouiller quelqu'un. Son obsession pour lui-même, sa tendance à énoncer tout ce qu'il aime ou non, à détailler tout ce qu'il possède/ mange/ porte/ regarde (...), tout cela atteint de nouveaux sommets aujourd'hui. D'une certaine façon, le texte d'*American Psycho* n'est qu'une série de selfies¹.

Mais surtout, Bret Easton Ellis aurait de bonnes raisons d'écrire à nouveau *American Psycho* car le modèle absolu de Patrick

¹"Pourquoi *American Psycho* nous parle toujours autant vingt ans après" in *Vanity Fair* par Norine Raja, 21 janvier 2020.

Bateman, Donald Trump, est devenu, pour la deuxième fois, Président des États-Unis. Trump serait donc, à nouveau dans ce livre, comme génie stable et sans limite. Mais qui d'autres encore ? Ellis a répondu à la question. Dans la même interview, il déclarait :

Je me dis que si j'avais écrit le livre dans la dernière décennie, peut-être que Bateman aurait travaillé dans la Silicon Valley, (...) copiné avec Mark Zuckerberg (fondateur de Facebook, puis de Meta), (...) déjeuné avec Reed Hastings (co-fondateur de Netflix) (...), porté des sweat-shirts Yeezy et dragué des filles sur Tinder. Mais il pourrait tout aussi bien être gestionnaire de fonds de pension à New York.

Pour l'anecdote, notons que Patrick Bateman et Mark Zuckerberg ont fréquenté la même école privée et la même université (Harvard). Et que Mark Zuckerberg, lui, s'est spécialisé dans le hacking des cerveaux qui, avec les réseaux sociaux, s'est généralisé à quelques milliards d'individus vers 2010. Ce qui a permis une sadisation rapide des relations entre les individus. Donc oui, ce serait une excellente idée d'écrire un nouvel *American Psycho* où Bateman et Zuckerberg seraient amis. Toutefois, il faudrait y ajouter Elon Musk, l'homme le plus riche du monde, un jour ami, un jour rival de Trump, qui, lui, rêve de faire main basse sur une bonne partie des humains pour les contrôler grâce à son réseau X et leur coller des puces dans la tête (c'est le but de sa société Neuralink) de façon à les diriger là où il veut qu'ils aillent. Il en va de même avec Peter Thiel, libertarien fanatique (patron entre autres de *Singularity Institute* et de *Methuselah Foundation*) qui finance tout ce qui permettrait d'atteindre l'immortalité (dont la sienne) et pratique le contrôle de

masse des données personnelles grâce à sa société Palantir. Et surtout les patrons milliardaires du capitalisme tech de la Silicon Valley, ci-devant démocrates, devenus subitement républicains et partisans d'un nouveau *national-capitalisme*. Tous n'ont plus qu'une seule idole : Donald Trump.

Je crois donc que le nouvel *American Psycho* est en train de s'écrire sous nos yeux, non plus comme fiction, mais au réel, toujours avec Trump comme idole du capitalisme désinhibé, sadien, répudiant la démocratie, mais cette fois dans le rôle de Président des USA.

Le bonheur d'y voir clair :
Le séparatisme des riches et la violence de classe
par
Monique PINÇON-CHARLOT

Je tiens tout d'abord à remercier Edouard Mangin et toutes celles et ceux qui ont contribué à organiser cette journée autour d'Henri Guillemin (1903-1992) professeur d'histoire, chrétien de gauche, et engagé dans le dévoilement des inégalités à la faveur systémique des dominants. Les diverses interventions de cette journée inoubliable seront ainsi coordonnées, de manière orale mais aussi écrites afin d'en assurer la pérennité et la complémentarité.

La recherche en duo

Nous avons décidé, Michel et moi de travailler ensemble, à partir de 1986, sur les dynasties familiales fortunées de la noblesse et de la grande bourgeoisie. Nous bénéficions alors du statut très protecteur de chercheur au CNRS. Notre directeur de laboratoire Paul Rendu, chrétien de gauche, membre du parti communiste, tout en étant issu d'une grande famille de la bourgeoisie de Neuilly, avec lequel nous avons déjà mené différentes recherches sur la ségrégation dans l'espace urbain, s'est proposé de nous

introduire auprès des siens. La violence symbolique ainsi adoucie a favorisé cette aventure dans les beaux quartiers parisiens, le rêve de nos deux habitus de classe, pourtant contrastés.

Née en 1946, j'ai passé les 17 premières années de ma vie à Mende en Lozère, au milieu de la nature, des animaux, des forêts, des lacs et des causses de toute beauté. Mon père est procureur de la République et ma mère, femme au foyer avec 4 enfants aux naissances rapprochées. Le patriarcat domine et les enfants n'ont d'autre choix que d'obéir. En 1963, nous déménageons à Lille, où je prépare le baccalauréat philosophie puis une licence de sociologie. Je rencontre Michel Pinçon dans la bibliothèque de la faculté et ce fut un coup de foudre partagé. Je comprends très vite que nous sommes deux boiteux mais pas de la même jambe. Michel, issu d'une famille ouvrière de métallurgistes dans les Ardennes, a vécu dans des conditions très modestes, sans avoir de chambre à lui. Nous souhaitons l'un et l'autre mettre de la chair et du sang sur le squelette de la domination de classe pour y voir plus clair dans ce qui était, à cette époque, trop souvent présenté par les militants de gauche comme « le grand capital » ou « le capitalisme monopoliste d'Etat ». Ne pas chercher à en apprendre plus sur les caractéristiques personnelles et familiales des dominants nous est apparu comme une complicité involontaire avec la domination de classe. Nous avons donc décidé d'aborder de front, avec les outils de la sociologie, mais aussi ceux de l'ethnologie et de l'anthropologie, la classe sociale la plus puissante et la moins accessible de la société française. Pouvoir mettre à profit notre statut de chercheur auprès de ceux et celles

qui grâce au système capitaliste peuvent s'enrichir en exploitant toutes les formes du vivant, humains et non humains, constituait, de fait, une impertinence face au découpage institutionnel du CNRS en disciplines autonomes, mais en même temps une sorte de pacte d'amour et de solidarité entre Michel et moi. Et ce, pour être tout simplement bien avec nous-mêmes dans notre désir de comprendre la violence de classe que nous avons subie l'un et l'autre dans nos enfances, bien que de manière très différente.

Après notre mariage en 1965 à Mouvaux dans le Nord, nous partons enseigner dans un lycée aux franges du désert marocain et à notre retour, après avoir soutenu une maîtrise commune sur les fonctions de classe de la culture française dans le Maroc indépendant depuis 1956, nous sommes embauchés au Centre de Sociologie Urbaine en 1970. Nous y resterons 37 ans grâce à l'entrée collective en 1978 de notre laboratoire au CNRS, liée à un plan d'intégration des chercheurs sans statut, ce qui était le cas du CSU dont les finances dépendaient exclusivement des ministères et de leurs appels d'offre.

Notre voyage en grande bourgeoisie

Notre premier livre écrit à quatre mains, *Dans les beaux quartiers*, paraît aux éditions du Seuil en 1989. La réception est favorable aussi bien dans la presse que chez les interviewés eux-mêmes. Le séparatisme des riches est en effet assumé sans culpabilité car l'entre-soi permet à la richesse de chacun d'être renforcée par celle de tous les autres. « Pour vivre heureux, vivons cachés » nous a-t-on souvent dit. Le contact quotidien

entre « gens de biens » permet aussi les amitiés et les amours de façon suffisamment endogamique afin d'assurer la reproduction des privilèges, au sein des grandes familles fortunées, de génération en génération. L'entre-soi résidentiel participe ainsi à la construction d'un habitus de classe forgé de solides sentiments d'impunité et d'immunité. L'autre dissemblable finit par constituer une abstraction à défaut d'être visible dans la vie quotidienne ce qui permet aux plus riches de se rassurer mutuellement de leurs bons droits et ainsi de se protéger de tout sentiment de mauvaise conscience ou de culpabilité. Les membres des classes moyennes et populaires viennent en effet par leur seule présence rappeler l'arbitraire des privilèges qui ne tiennent qu'aux titres de propriété permettant l'exploitation et la domination de classe.

Mais la mise en évidence de cette solidarité des familles les plus fortunées a rendu paradoxalement plus difficile la réception de cette recherche dans le milieu académique. L'hostilité plus ou moins explicite de certains de nos collègues prend sa source dans le fait que l'analyse d'un groupe social dont les membres peuvent cumuler toutes sortes de capitaux, économique, social mais aussi culturel et symbolique, renvoie le chercheur à sa position de dominant/dominé. Ces critiques ont eu toutefois le mérite de nous inciter à rédiger un journal d'enquête « Voyage en grande bourgeoisie » publié aux Presses Universitaires de France en 1997. Ce travail d'auto-analyse épistémologique repose sur un va-et-vient entre les résultats de cette première recherche sur ces familles au sommet des richesses et les conditions pratiques de son élaboration par notre couple. Les critiques de nos collègues nous ont finalement permis de faire de nécessité-virtu en

intégrant les modalités concrètes de la concurrence, parfois négative, au cœur de l'analyse scientifique.

Parallèlement nous avons décidé de transmettre le plus largement possible les résultats de nos recherches sur le séparatisme des riches dans les médias, mais aussi avec de nombreuses rencontres à travers la France et parfois à l'étranger. Tout savoir scientifique produit sur les rapports de classe et porté à la connaissance de toutes celles et ceux qui n'y ont pas accès, se veut promesse d'une transformation d'un monde social basé sur l'exploitation des plus démunis. Ces rencontres peuvent être autant de moments d'émancipation collectivement partagés où tous les participants, y compris les chercheurs, deviennent sujet et acteurs d'un récit plus désirable avec la perspective d'un monde plus humain et partagé dans une solidarité assumée et si possible joyeuse. Sortir de l'entre-soi académique nous a paru formidablement efficace pour enrichir les savoirs scientifiques au service d'un autre imaginaire beaucoup plus désirable que le capitalisme.

C'est tout naturellement que nous avons, des décennies plus tard, suivi le mouvement des Gilets jaunes dans leurs manifestations au plus près des familles fortunées. Les Gilets jaunes, en ce 24 novembre 2018, n'ont en effet pas hésité à investir les beaux quartiers et notamment les Champs-Élysées et l'avenue Montaigne, dans le 8^e arrondissement de Paris. Les « gens de rien » et les « gens de biens » se sont alors retrouvés dans un face à face inédit devant le restaurant L'Avenue, juste en face de chez Dior, sans aucune violence physique mais des paroles pour le moins franches et incisives : « Profitez-en, cela ne va pas durer », « Picolez car vous n'allez pas rire longtemps », « L'ISF pour les

bourgeois ! », « Vous êtes en train de bouffer notre pognon ». Le personnel du restaurant a été alors chargé de tirer les rideaux.

« Ah ! Vous ne voulez plus voir les gueux ? » s'est écrié un gilet jaune avant de se retirer et rejoindre ses camarades devant les vitrines des magasins de luxe, ébahis devant les prix, véritables insultes à celles et ceux qui n'arrivent plus à finir le mois. Cette séquence a été filmée par le réalisateur d'un documentaire sur notre vie de couple « A demain mon amour », Basile Carré-Agostini, sorti en salles en février 2022.

Trois décennies plus tard cette première recherche sur les beaux quartiers n'a pas pris une ride, le processus d'agrégation des semblables permettant toujours plus de conforter la conscience de classe des plus riches. C'est pourquoi *Dans les beaux quartiers* a été réédité en 2025 avec une préface d'Eric Vuillard dans une co-édition, *La Rue de l'Echiquier* et *Les Voix Urbaines*. Dans « La face cachée de notre subordination », l'écrivain-poète écrit que nous avons « épaissi le mince dossier de la domination sociale, si présente, si universelle, et pourtant si mal documentée. Les archives sont privées, les usines, les bureaux, les hôtels particuliers demeurent inaccessibles, le secret des affaires est une prérogative féroce ment défendue et la propriété privée un pilier des Droits de l'homme. On ne saurait être mieux gardé. » (page 10)

L'émancipation par l'écriture

Nous avons toujours accordé de l'importance à la qualité et la lisibilité de l'écriture mais avec pourtant des capacités fort contrastées entre Michel et moi. C'était comme un lien existentiel entre nous, bien que pas toujours facile à partager car lié à deux enfances qui auraient pu se révéler incompatibles. Michel, malgré des conditions de vie contraignantes, sans espace à lui dans le petit appartement de Charleville-Mézières, a su sortir de cette promiscuité familiale de tous les instants en lisant beaucoup, grâce aux prêts des curés que fréquentaient sa maman très investie dans le catholicisme et à ceux de la bibliothèque municipale. Cette bulle symbolique s'est renforcée avec l'écriture d'un journal quotidien que Michel m'a confié plus tard et qui m'a beaucoup fait penser aux livres d'Annie Ernaux. Quand je le rencontre en 1965 à Lille où il a eu la chance de suivre les cours de Pierre Bourdieu dès 1963, je suis éblouie par son charme et sa culture. Ce qui se révélera un bienfait pour moi, fille d'un procureur de la République, nommé en 1963, par décret du général de Gaulle avocat général à la Cour de Sûreté de l'Etat à Paris. N'ayant pas eu accès à la réflexion, je vivais toutes les institutions, qu'elles relèvent de la famille, de l'école ou de la justice comme aussi naturelles que le soleil ou la pluie. Mon écriture ne pouvait que s'en ressentir. Par contre, j'avais une énergie et une capacité de travail pour élaborer une première version du livre en cours, que Michel transformait par la magie de sa pensée avec les mots adéquats pour que la violence de classe puisse être accessible au plus grand nombre. Fallait-il encore se mettre d'accord sur la version définitive...

Nous avons alors fait une fois de plus de nécessité-virtu en partant dans des lieux insolites, lire à voix haute notre manuscrit

afin d'homogénéiser nos écritures. (Notre vie chez les riches, Mémoires d'un couple de sociologues, Zones, 2021)

Nous publions alors de nombreux ouvrages, par exemple sur la chasse à courre, comme élément fondamental dans la construction, sur le temps long des siècles, de la position sociale dominante ou sur les processus institutionnels mis en œuvre dans l'attribution du classement Monument Historique des châteaux que les grandes familles se transmettent de génération en génération. Mais nous n'intégrerons les champs politique et économique qu'après notre retraite, le même jour de septembre 2007, 37 ans plus tard après toute une carrière dans le même laboratoire. Nous sentions l'un et l'autre une forme de droit de réserve à ne pas franchir, compte tenu des difficultés institutionnelles que nous avions ressenties.

Deux retraités heureux mais sans répit pour les riches

Au lieu de partir faire le tour du monde, nous savourons cette liberté vis-à-vis des institutions académiques et notre voyage va se poursuivre sur les routes des grandes familles fortunées. L'oligarchie est en effet mise en visibilité avec la fête de l'élection de Nicolas Sarkozy à l'Elysée, le soir du 6 mai 2007 au Fouquet's sur les Champs-Élysées. Tous ses amis du CAC 40, des propriétaires de médias, des politiciens et des vedettes du showbiz sont à ce rendez-vous de la solidarité de classe. « Les gens de biens » font ce soir- là preuve de l'argent décomplexé, l'appât du gain assumé et la Rolex synonyme de richesse, renvoyant ainsi « les gens de rien » à la responsabilité de leur pauvreté. La publication de notre livre « Le Président des riches,

enquête sur l'oligarchie dans la France de Nicolas Sarkozy » en 2010 chez Zones, nous fermera définitivement les portes des familles des beaux quartiers mais nous ouvrira le bonheur de poursuivre nos recherches en confirmant la déclaration sur CNN en 2005 du milliardaire américain, Warren Buffet : « Il y a une guerre des classes, c'est un fait, mais c'est ma classe, la classe des riches, qui mène cette guerre et nous sommes en train de la gagner. » Notre retraite fut alors très active avec de nombreux ouvrages variés : la fraude fiscale des plus riches, la violence des riches, le Président des ultra-riches avec l'arrivée d'Emmanuel Macron qui fut aussi le méprisant de la République pour « les gens qui ne sont rien ». Libérés des normes académiques, nous avons variés les supports de nos recherches avec des livres dessinés, des bandes dessinées et même un jeu de société et une exposition sans oublier deux films consacrés à notre couple au travail qui confirment que comme le disait Pierre Bourdieu « La sociologie est un sport de combat ».

Malheureusement, Michel a dû se mettre en retrait, à cause de la maladie d'Alzheimer, qui a eu raison de sa vie en septembre 2022.

L'accompagnement dans la cruauté de ce traumatisme a été adouci par la mise en œuvre, une fois encore, du principe de nécessité -vertu. C'est ainsi que j'ai consacré un petit livre sur la réforme des retraites « Le Méprisant de République » (éditions Textuel, 2023). Grâce aux éditions Pyramyd, j'ai pu co-édité avec le photographe Gwenn Dubourthoumieu un texte sur « le séparatisme des riches » dont les photos donnent à voir les ressorts à la fois scientifiques et artistiques de leur prétendue

supériorité. Enfin le dernier livre que j'ai publié aux éditions Textuel en 2025 concerne la responsabilité des plus riches dans le chaos climatique, avec le titre explicite « « Les riches contre la planète, Violence oligarchique et chaos climatique » »

J'ai commencé à écrire cet ouvrage alors que Michel était déjà souffrant, si bien que je n'ai pas pu faire d'entretiens, ce qui explique que les analyses soient principalement basées sur des livres et des articles de presse. Le dérèglement climatique faisant l'objet de nombreuses publications, j'ai décidé de construire ce nouvel ouvrage à la façon d'un puzzle avec des pièces indépendantes les unes des autres, mais chaque fois conçues sur le même modèle, avec des exemples concrets de mise à mal de l'environnement, confrontés aux rouages et roueries des membres de l'oligarchie pour défendre quoi qu'il en coûte leurs intérêts financiers. Le patchwork peut aller de TotalEnergies en Ouganda à la construction de l'autoroute A69 en passant par les conditions de la création du GIEC (groupement intergouvernemental des études sur le climat) et la préparation des milliardaires face à une planète en surchauffe.

Cette méthode peut inciter tout un chacun à faire de même, pour un sujet écologique qui les concerne, et aboutir à une mobilisation émancipatrice et prometteuse d'une volonté de maîtriser sa vie et d'employer les bons mots comme celui de capitalocène et point celui d'anthropocène qui induit que le dérèglement climatique serait le résultat de l'action humaine, alors que les capitalistes en portent une grande part de responsabilité. ! Ne nous trompons donc pas de colère et de

vocabulaire : entre anthropocène et capitalocène, ce qui est en jeu n'est pas la fin du monde mais celle du capitalisme !

En effet les 50% les plus pauvres de la planète émettent en moyenne 1,6 tonne de CO₂, par personne et par an, contribuant ainsi à 12% des émissions totales de carbone. Pour les classes moyennes qui représentent 40% de la population mondiale, c'est 6,6 tonnes qui aboutissent à 40,4% du total des émissions. Quant aux 10% les plus riches leur contribution est de 47,6% du total avec 31 tonnes en moyenne par an et par personne. Et ce sont essentiellement des occidentaux dont les fortunes doivent beaucoup à l'esclavage et au colonialisme et encore aujourd'hui au néocolonialisme. (World Inequality Lab Report, éd 2022, p 123, et éd 2023 p 24 (en ligne) . Ces chiffres sont basés à la fois sur la consommation des personnes, mais aussi pour les riches, sur tous leurs investissements financiers notamment dans l'extraction des énergies fossiles, pétrole, gaz et charbon. Le capitalisme fossile demeure, auquel s'ajoute, sous la douce manipulation de « la transition écologique », le capitalisme vert avec la financiarisation de la nature avec l'achat par les plus riches de terres agricoles et de forêts. Le récit du capitalisme est noir, violent et indésirable, à nous d'ouvrir un imaginaire fondé sur l'humanité, l'altérité, la paix et le partage, donnant ainsi de l'espoir et du sens à nos vies.

La domesticité au fondement de la reproduction des ultra-riches

par
Alizée DELPIERRE

« On a besoin de domestiques ». Cette phrase, je l'ai entendue de nombreuses fois lors de mes entretiens conduits avec des multimillionnaires, dans le cadre d'une recherche sur leur domesticité à temps plein en France¹. Certes, l'Organisation internationale du travail estime qu'il existe entre 50 et 100 millions de travailleuses et travailleurs domestiques dans le monde² : dans nombre de pays dits du Sud, la main-d'œuvre domestique, très peu chère du fait de contextes très inégalitaires, est accessible aux classe moyennes, voire aux fractions hautes des classes populaires³. Dans les pays dits du Nord où les inégalités

1 Alizée Delpierre, 2022. *Servir les riches. Les domestiques chez les grandes fortunes*, La Découverte, Paris.

2 OIT, 2022. *Faire du travail décent une réalité pour les travailleurs domestiques*, Genève.

3 Alizée Delpierre, Hélène Malarney et Lorena Poblete (dir.), 2021. *Les domesticités dans les pays du Sud*, *Revue internationale des études sur le développement*, vol. 2, n°246.

sont moins fortes (bien qu'elles ne cessent de se creuser)¹, le recours aux services à temps partiel de ménage ou encore de garde d'enfants se concentre parmi les classes moyennes et supérieures². Quant à payer³ pour déléguer au quotidien, chez soi et pour soi, des tâches aussi multiples que diverses (ménage, garde et soin aux enfants, cuisine, linge, jardinage, courses, habillage, décoration d'intérieur, organisation de réceptions, transport...), à plusieurs domestiques, cela est réservé à l'élite économique.

Le mot « besoin » peut donc faire sourire et paraître ironique. De fait, une grande partie de la population n'a pas recours à des services à domicile payants. Pour autant, le « besoin » qu'expriment les ultra-riches doit être pris au sérieux : il ne s'agit pas de juger mais bien de comprendre ce que la domesticité signifie pour elles et eux, et pourquoi elle est si indispensable à leurs yeux.

Domestiques et ultra-riches : entre distance sociale et promiscuité spatiale

En sus d'être multimillionnaires, les ultra-riches que j'ai rencontrées pour mon enquête sont multipropriétaires, en France et à l'étranger. Elles et ils ont toutes la nationalité française (ou sont binationaux). Ce sont des personnes blanches, qui vivent majoritairement en couple hétérosexuel, ont des enfants, et du

1 Lucas Chancel, Ricardo Gómez-Carrera, Rowaida Moshirif, Thomas Piketty et al., *World Inequality Report 2026*, World Inequality Lab publication.

2 Clément Carbonnier et Nathalie Morel, 2018. *Le retour des domestiques*, Seuil, Paris.

3 On exclut ici les cas d'exploitation de domestiques non rémunérés.

personnel de maison embauché à temps plein, dormant à demeure, ou tout près du domicile patronal, dans des « chambres de bonnes », des studios, ou des dépendances de villas. Ces « patron·nes chez soi » sont diplômé·es et exercent des métiers très rémunérateurs : banquiers, traders, chefs de cliniques privées, PDG, chef·es d'entreprises, avocat·es, ou encore marchand·es d'art contemporain. Une partie du groupe des ultra-riches enquêté·es sont des aristocrates, qui ont non seulement hérité d'une partie de leur richesse, mais aussi, d'un certain *habitus* vis-à-vis des domestiques : elles et ils en ont en effet côtoyé·es dès leur enfance. L'autre partie du groupe sont des nouveaux ultra-riches : autrement dit, elles et ils se sont enrichi·es principalement par leurs métiers, et, contrairement aux aristocrates, n'ont pas été précocement habitué·es aux domestiques. Il y a donc une différence de socialisation au rapport de domesticité entre ces deux fractions de la classe des ultra-riches.

Les domestiques qui les servent ont des caractéristiques bien différentes : massivement issu·es de l'immigration, ce sont aussi pour beaucoup des femmes. On sait qu'à travers le monde la domesticité, comme les autres métiers du *care*, sont l'apanage des femmes, des immigrées (ou descendantes d'immigré·es), et des classes populaires¹. Cependant, la domesticité à temps plein des ultra-riches a ceci d'atypique qu'elle regroupe aussi quelques hommes, et des personnes blanches et/ou issues des classes moyennes. Il y a aussi, parmi les domestiques, des personnes diplômées : des majordomes français et blancs issus d'écoles hôtelières, ou de commerce et de management, et des femmes

1 Voir OIT, 2022, *Op. cit.*

étrangères dont les diplômés d'infirmière ou d'institutrice sont déclassés par la migration¹. Les domestiques, toutes majeures sur mon terrain, ont des âges très variables. Elles et ils sont soit célibataires ou en couple, n'ont pas d'enfants ou vivent une parentalité transnationale en ayant laissé leurs enfants au pays². Parfois, les domestiques sont autorisés à vivre chez leur patron·nes avec leurs enfants.

Patron·nes ultra-riches et domestiques vivent ainsi en promiscuité quotidienne. Elles et ils se côtoient au quotidien au sein des grands appartements parisiens, dans d'immenses villas du sud de la France, et puis dans d'autres lieux de vacances ou des résidences secondaires. Or, cette promiscuité quotidienne peut étonner. D'une part, la sociologie a montré que les plus riches vivent à l'écart des autres classes sociales³. Elles et ils vivent dans des les mêmes quartiers, mettent leurs enfants dans des écoles privées onéreuses, voyagent vers des lieux de villégiature qui sont les bastions de l'élite économique⁴, appartiennent à des cercles mondains extrêmement sélectifs⁵, tels certains enquêtés aristocrates rencontrés membres du Jockey Club. Les plus riches

1 Comme le cas bien documenté des domestiques philippines. Voir : Julien Debonneville, 2023. *Devenir travailleuse domestique. Perspectives philippines*, Seismo, Genève.

2 Asunción Fresnoza-Flot, 2009. "Migration status and transnational mothering: the case of Filipino migrants in France", in *Global Networks*, vol. 9, p. 252-270.

3 Serge Paugam, Bruno Cousin, Camila Giorgetti et Jules Naudet, 2017. *Ce que les riches pensent des pauvres*, Seuil, Paris ; Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *Les ghettos du ghetto. Au cœur de la grande bourgeoisie*, Points, Paris.

4 Bruno Cousin et Sébastien Chauvin, 2012. « L'entre-soi élitare à Saint Barthélémy », *Ethnologie française*, vol. 42, n°, p. 335-345.

vivent donc à l'écart des plus pauvres (ou des moins riches). Mais, paradoxalement, le seul lieu où elles et ils côtoient l'altérité de classe et de race est leur domicile. D'autre part, cette promiscuité quotidienne étonne aussi car elle s'inscrit dans un rapport salarial qui se noue dans le lieu de l'intime, du privé, de la famille, qui, depuis l'avènement du salariat au XX^{ème} siècle, n'a plus été considéré comme un lieu de travail comme les autres, ni dans les imaginaires, ni dans le droit¹. Dès lors, la possibilité d'y construire une relation salariale interroge quant à la manière de construire un rapport de domesticité que les ultra-riches jugent nécessaire à leur vie.

De la distinction...

À quoi sert donc la domesticité ? Deux réponses principales à cette question ont émergé du terrain auprès des multimillionnaires et de leurs domestiques. La première raison a été beaucoup travaillée par la sociologie : une raison symbolique de distinction sociale. C'est-à-dire que dans l'univers des ultra-riches, il existe un système de surenchère du recrutement de domestiques. Plus les ultra-riches ont de domestiques, plus ces domestiques sont spécialisés, et plus elles et ils assoient la position socio-économique de leurs patron·nes vis-à-vis de leurs pair·es.

5 Bruno Cousin et Sébastien Chauvin, 2017. « Grands cercles et sociabilité des élites mondiales », in Bertrand Badie et Dominique Vidal (dir.), *Qui gouverne le monde ? L'état du monde*, La Découverte, Paris, pp.186-193.

1 Dominique Memmi, 2008. « Mai 68 ou la crise de la domination rapprochée », in Dominique Damamme, Bertrand Gobille, Frédérique Matonti (dir.) *Mai-juin 68*, Les Éditions de l'Atelier, Paris ; Robert Castel, 1995. *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard, Paris.

Certaines familles comptent ainsi une dizaine, une vingtaine, une trentaine de domestiques, occupant les métiers de majordome, gouvernante, cuisinier, commis de cuisine, valet, femme de chambre, garde d'enfants, chauffeur, jardinier, lingère...une liste qui se prolonge autant qu'il y a de types de tâches à accomplir. Les caractéristiques de genre et de race des domestiques comptent aussi dans cette forme de « consommation ostentatoire »¹. Sur le marché du travail, les hommes gagnent plus que les femmes, y compris lorsqu'ils occupent des métiers très féminisés². Dans la domesticité des ultra-riches, ce résultat est constant : les hommes, et les hommes et femmes blanches, sont davantage rémunérés que les autres. Cette main d'œuvre particulièrement chère reflète la richesse des familles dans lesquelles elle travaille, à l'instar d'autres objets de consommation. D'ailleurs, encore dans les années 1950 en France, les domestiques étaient classés parmi les « biens » possédés par les familles bourgeoises dans leur registres³. En adoptant une perspective de sociologie économique, cette métaphore fait sens : les domestiques des ultra-riches sont des « biens » qui s'achètent et se vendent sur un marché du travail restreint et très sélectif. Ce sont des « biens » qui sont aussi

1 Thorstein Veblen, *Théorie de la classe de loisir*, Gallimard, Paris, 1970 [1899].

2 Tania Angeloff et Anne-Marie Arborio, 2002. « Des Hommes dans des métiers de femmes : mixité au travail et espaces professionnels dévalorisés », in *Sociologia del lavoro*, vol. 1, n°85, p. 123-135.

3 Voir les archives des « réunions de vie » des femmes bourgeoises de l'Action Catholique des Indépendants, déposées aux CNAEF, dépouillées en partie pour ma thèse de doctorat (2020).

sélectionnés par leur corps, leur apparence, leur esthétique¹. Les mots employés pour nommer les domestiques contribuent également à la distinction sociale des ultra-riches : par exemple, appeler les femmes qui gardent les enfants des « *nannies* » situe les multimillionnaires dans un espace social international caractéristiques de l’ancrage des élites².

Si la domesticité est un moyen de distinction sociale pour l’ensemble des membres de la famille servies, il en est un particulier pour les femmes. En effet, y compris dans les milieux où la richesse permet de déléguer toutes les tâches domestiques (dont le soin), il existe une inégalité de genre entre époux et épouses : les femmes sont chargées de sélectionner et recruter les domestiques, de leur donner l’essentiel des consignes de travail, de faire le « travail émotionnel »³ nécessaire à la résolution de certains conflits, ou encore de les licencier. Dans les milieux fortunés où elles évoluent, ces femmes sont donc en partie jugées pour la qualité du personnel qu’elle recrute (comportement, attitude, aptitude au dur labeur, apparence physique), d’autant plus pour la qualité de leurs « *nannies* ». Les domestiques sont également un sujet de conversation important entre ces femmes, qui se recommandent les unes et les autres les services de celles et ceux qu’elles appellent des « perles rares ».

1 Alizée Delpierre, 2021. « Les ‘bons’ corps de la domesticité. Recrutement physique et jugements esthétiques du personnel de maison des grandes fortunes », in *Genèses*, vol. 2, n°123, p. 8-27.

2 Maria Alice Nogueira et Andrea Aguiar, 2008. « La formation des élites et l’internationalisation des études : peut-on parler d’une “bonne volonté internationale” ? », in *Éducation et Sociétés*, vol. 1, n°21, p. 105-119.

3 Arlie R. Hochschild, 1979. “Emotion Work, Feeling Rules, and Social Structure”, in *American Journal of Sociology*, vol. 85, n°3, p. 551-575.

...à la reproduction

Au-delà de la distinction sociale, le « besoin » de domestiques répond à une seconde logique. Il s'agit d'une raison beaucoup plus matérielle : embaucher des domestiques revient à acheter du temps libre pour faire des choses jugées plus rentables, valorisantes et intéressantes que le ménage ou la cuisine. Pour rester ultra-riches, les personnes rencontrées pendant l'enquête travaillent beaucoup. En sus de faire fructifier leur capital économique, elles entretiennent leur capital social par de nombreuses soirées mondaines, ont des loisirs où elles côtoient l'entre-soi fortunés, se reposent, ou encore voyagent. Cette vie déchargée de toutes tâches domestiques et de charges familiales n'existerait pas sans domestiques. Autrement dit, la domesticité n'est pas qu'ostentation : elle est au fondement même de la possibilité de reproduction des classes les plus dominantes. Au fond, le rôle des domestiques est le même que celui des femmes travaillant gratuitement à l'entretien de leur foyer et leur famille, mis en évidence par des décennies de travaux féministes¹ : leur travail sert à la reproduction des membres de leur famille et au travail productif qu'elles et ils fournissent. Dans le cas des ultra-riches, cette reproduction sociale déléguée a ceci de spécifique qu'elle nourrit le pouvoir qu'exercent celles et ceux qui appartiennent aux mondes de la richesse².

1 Charlène Calderaro, 2022. « La critique féministe-marxiste : du travail domestique aux théories de la reproduction sociale », in *Travail, genre et sociétés*, vol. 2, n°48, p. 113-128.

2 Alizée Delpierre, 2023. « Le pouvoir d'être servi·e. Quand les grandes fortunes ont *besoin* de domestiques », in *Politix*, vol. 4, n°140, p. 21-45.

Des rapports d' « exploitation dorée » ambivalents

Les ultra-riches justifient ainsi leur richesse et leur « besoin » de domestiques par sa dimension quasi caritative ou philanthropique : pour les personnes rencontrées, l'argent ruisselle vers les domestiques, preuve que l'ordre social est juste. Cette justification s'adosse à une certaine réalité empirique : contrairement à la majorité des domestiques à travers le monde, celles et ceux qui travaillent chez les riches familles enquêtées ont des salaires élevés. Ils s'échelonnent entre 2 000 € et 12 000 €, selon les postes et les caractéristiques des domestiques. En outre, les domestiques reçoivent de nombreux cadeaux de leurs patron·nes : bijoux, montres et vêtements de luxe, œuvres d'art ou dans de rares cas, voitures ou scooters. Les lieux de travail et de vie des domestiques sont aussi atypiques que grandioses : hôtels particuliers, grands appartements ou encore villas. Et puis, certain·es suivent les familles ultra-riches dans tous leurs voyages. Les domestiques rencontré·es sont à la fois fier·es et reconnaissant·es de percevoir toutes ces rétributions, qui motivent leur volonté de travailler chez les ultra-riches. Nombreux sont celles et ceux qui décrivent leur vie et leur travail comme un « paradis ».

Mais ce sont les mêmes domestiques qui les désignent aussi comme une « prison dorée ». Dans les faits, ces personnes travaillent de façon quasi-illimitée : elles sont corvéables de jour comme de nuit, selon les besoins des familles qui les emploient. Les jours de repos ne sont pas toujours respectés, dès lors qu'un événement nécessite de la main d'œuvre. Les domestiques n'effectuent pas toutes les mêmes tâches, mais oscillent entre des

temps d'attente extensifs (par exemple, se tenir debout dans le coin de la salle à manger lors d'un long dîner d'affaire), et de nombreux moments d'accélération du rythme de travail. Leurs corps sont ainsi mis à rude épreuve : les domestiques rencontrés·es confient leur épuisement et les douleurs physiques liées au port de charges lourdes, aux mouvements répétitifs, au piétinement. Certain·es subissent aussi des humiliations : critiques racistes, remarques physiques, ou encore ignorance. De façon générale, la distance sociale entre patron·nes et domestiques est marquée par la violence symbolique, qui s'incarne dans ces pratiques d'humiliations ou encore par un marquage spatial des lieux réservés ou interdits aux domestiques. D'ailleurs, la souffrance exprimée par les domestiques en entretien s'objective aussi par leur *turn over* : les personnes rencontrées restent rarement plus de 5 ans en poste. Mais lorsqu'elles quittent leurs patron·nes, ou se font licencier, leur projet n'est pas d'abandonner la domesticité, mais plutôt, de retrouver un emploi chez les ultra-riches qu'elles espèrent moins fatigant, ou encore mieux rémunéré.

Les domestiques des ultra-riches reçoivent d'importantes rétributions matérielles contre un travail sans limite impliquant un dévouement total de leur corps aux patron·nes, qui permet la production et la reproduction de ces derniers. C'est pourquoi je qualifie ce rapport de travail d'« exploitation dorée » : le surtravail des domestiques est compensé, masqué, et encouragé par l'argent, qui crée une dette insolvable. Les domestiques se sentent elles et eux-mêmes redevables de leur patron·nes pour les bons soins accordés, et ce malgré le dur labeur et la violence symbolique associée. L'exploitation dorée repose sur la mobilisation, par les deux parties, d'un registre familialiste qui

euphémise l'exploitation, d'autant plus que ses implications émotionnelles sont réelles. Les ultra-riches répètent que les domestiques « font partie de la famille », et ces dernier·es apprécient être ainsi considéré·es. C'est aussi parce que les domestiques vivent au quotidien chez les familles qu'elles et ils servent, ont accès à leur intimité, leurs états émotionnels, servent de confident·es, s'occupent des enfants, que les rapports de domesticité sont aussi imprégnés de complicité, d'amitié ou d'amour. Les rapports de domesticité sont donc à la croisée des rapports de travail et des rapports familiaux. Considérer les domestiques comme des membres de la famille autorise la création de liens parfois forts, mais autorise aussi l'exploitation ; il n'est plus à démontrer qu'au sein de la famille s'exercent des rapports de domination et d'exploitation¹.

Comprendre les rapports de domesticités sans les relativiser

Les domestiques ont conscience des rapports sociaux ambivalents qu'elles et ils vivent. Elles et ils se réjouissent de leur situation, tout en la critiquant. Nombre d'entre elles et eux affirment « trouver leur compte » au service des riches, tout en exprimant les sacrifices que ce travail implique. Certain·es bâtissent des projets de carrière au service des riches, quand d'autres aimeraient partir mais restent pour des raisons matérielles ou relationnelles. Aucun·e d'entre elles et eux ont un unique point de

1 Elisa Herman, 2025. « Violences dans la famille Transformations des relations familiales et adoption d'un regard sur les rapports de domination subis par les enfants et les femmes », *Revue des politiques sociales et familiales*, vol. 3, n°155, p. 59-66 ; Dorothée Dussy, 2021. *Le berceau des dominations. Anthropologie de l'inceste*, Pocket, Paris.

vue sur leur rapport aux ultra-riches et à leur travail. Parce qu'elles sont dorées, la « prison », comme elles et ils disent, et l'exploitation, se supportent, jusqu'à leurs limites.

Nuancer les rapports de domesticité dans le cadre du service à temps plein chez les riches, prendre au sérieux les récits de chacun·e, est important : cela reflète la réalité empirique de leurs relations et ce qu'y trouvent les deux parties. Pour autant, la nuance sociologique est bien le fondement d'un regard critique qui prémunit contre le relativisme. Les rapports de domesticités étudiés ne sont pas l'incarnation d'une société de classes juste. Les ultras-riches maintiennent, au cœur de leur domicile, des inégalités structurelles de la société, dont elles et ils demeurent les grand·es gagant·es.

D'une part, elles et ils maîtrisent les barrières à l'entrée du marché du travail de la domesticité : le recrutement se fait massivement par bouche-à-oreille, la sélection s'effectue selon leurs propres critères, discriminatoires puisque le genre et la race en sont déterminants. Si l'expérience et les qualifications peuvent compter, l'essentialisation sexuée et raciale des qualités et des défauts du personnel oriente directement la sélection et le poste auquel il est affecté. La ségrégation des domestiques dans les villas et les hôtels particuliers reflète celle du marché du travail français comme mondial. Elle façonne l'exploitation dorée : les compensations matérielles au travail illimité des domestiques sont inégales. Les femmes et les personnes racisées sont moins récompensées que les hommes et les personnes blanches. Ceci n'est pas seulement lié aux postes auxquels elles et ils sont affecté·es : par exemple, les « *nanny* » noires sont moins payées que les « *nanny* » blanches, d'autant moins si elles sont primo-

arrivantes en France. Autre exemple : les majordomes gagnent toujours plus que les gouvernantes, malgré leur fonction commune de supervision du personnel. Elles ont revanche davantage de compensations en nature, tels que les cadeaux. Les « gains » de l'exploitation dorée ne sont donc pas les mêmes selon les domestiques.

D'autre part, si l'exploitation dorée permet à certaines d'épargner, ou d'envoyer de l'argent aux membres de la famille du pays d'origine, elle ne garantit pas de sécurité matérielle à long terme. En effet, une fois licenciées ou parties volontairement de la famille employeuse, les domestiques se retrouvent sans salaire, sans protection sociale ou a minima -selon que leur travail ait ou non été pleinement ou partiellement déclaré, les allocations chômage ne sont pas systématiques- et sans logement. Leur capital économique peut vite s'épuiser, d'où la pression ressentie de retrouver une famille chez qui travailler. Mais retrouver un tel emploi n'est pas toujours simple : l'intégration à un réseau de domestiques, la réputation, et le nombre malgré tout restreint de familles ultra-riches, rend cela incertain. En revanche, du côté de ces dernières, retrouver des domestiques est plus aisé : malgré les filtres opérés par le bouche-à-oreille, les mises à l'essai, les critères précis, la main d'œuvre en recherche d'emploi est abondante et garantit la rencontre avec ce que les femmes ultra-riches appellent les « perles rares ».

Enfin, malgré des salaires potentiellement conséquents, les domestiques ne sont pas des ultra-riches comme leurs patron·nes. Les demeures où elles et ils dorment ne leur appartiennent pas, tout comme le champagne qu'elles et ils sont parfois invité·es à

boire. Le personnel de maison n'est pas dupe de vivre une vie de multimillionnaires par procuration. Il sait que son travail contribue à la reproduction des richesses, des vies, du pouvoir économique et politique de celles et ceux qu'il sert, et donc au fond, à la persistance malgré lui des inégalités qu'il dénonce. Les rapports de domesticité ne sont pas symétriques, et ne profitent pas autant aux autres qu'aux plus riches.

Des inégalités qui dépassent l'univers des ultra-riches

Les rapports de domesticité structurent des inégalités qui ne sont pas propres au monde de la richesse. Depuis plusieurs décennies, l'État français encourage le recours aux « services à la personne » à domicile, qui sont considérées comme un secteur pourvoyeur d'emplois, susceptible de parer aux lacunes de la prise en charge institutionnelle des personnes vulnérables (personnes âgées, porteuses de handicap, enfants...), libérant les ménages (notamment les femmes) des tâches domestiques pour mieux concilier vie professionnelle et vie familiale¹. Or, la domesticité est surtout non seulement très rentable économiquement pour les familles et l'État - entre autres, du fait de sa défiscalisation et des très bas salaires des domestiques travaillant à temps partiel -, et n'existe que par les différences de capitaux, de classe, de genre, de race, entre celles et ceux qui servent et celles et ceux qui sont servies. Les services de livraison à domicile via les plateformes s'inscrivent aussi dans un continuum de services domestiques

1 François-Xavier Devetter, Florence Jany-Catrice et Thierry Ribault, 2009. *Les services à la personne*, La Découverte, Paris.

privés, ici complètement externalisés et dépourvus de rapport salarial direct avec les personnes qui en bénéficient.

Même si leurs conditions d'emplois peuvent différer, le majordome, la femme de ménage et le livreur de repas à vélo sont autant de facettes de sociétés clivées par des rapports inégaux de services marchands, nourris par le capitalisme et la mondialisation et dont, réciproquement ceux-ci se nourrissent. Il est donc urgent d'interroger les conditions d'exercice de la domesticité, des conséquences de sa délégation, et de son partage entre des groupes sociaux fracturés.

Face à l'oppression que constitue la fabrication de l'apolitisme, un réveil est-il possible ?

Par

Caëla GILLESPIE

Comprendre pour résister, telle est l'urgence actuelle. Car une classe d'ultra-riches mène une « bataille culturelle » pour éteindre tout éveil politique et nous plonger dans les « lumières obscures ». Le capital-risqueur Peter Thiel, qui finance la diffusion de l'obscurantisme trumpiste, parle de l'ère actuelle comme d'un *Nouveau Régime*¹. Et c'est bien une révolution, ou plutôt une contre-révolution, qui est fomentée. Il ne s'agit pas seulement d'en finir avec tel régime particulier, tel moment de la démocratie américaine, mais de renverser l'ordre politique comme tel, de faire de l'idée même de l'organisation politique des peuples, de leur capacité à vivre sous l'égide de lois, et non sous la férule de chefs, une idée d'*Ancien Régime*. Il faut donc toutes les Lumières, toutes les sciences à notre disposition, pour tenter de caractériser la violence qui vient. La spécialisation du

1 Peter Thiel, dans *The financial Times*, 10 janvier 2025, <https://www.ft.com/content/a46cb128-1f74-4621-ab0b-242a76583105> ; « Un temps pour la vérité et la réconciliation. Le retour de Trump à la Maison Blanche présage l'« apocalypse » des secrets de l'Ancien Régime ».

savoir, le cloisonnement épistémologique, sont ici une faiblesse, car il nous faut entrecroiser, par la trame et la corde, tous les discours critiques actuellement disponibles, pour former au plus vite un tissu de résistance intellectuelle. Ce type de rencontre permet de s'essayer à un tel tissage : que les organisateurs – Edouard Mangin et l'association Henri Guillemin – en soient remerciés.

Pour tenter de définir le nouveau type de violence qui se cristallise sous nos yeux, disons tout de suite qu'il repose sur une alliance objective entre une classe mondiale d'ultra-riches et des autocrates issus des urnes, alliance dont on trouve le prototype dans l'articulation entre Trump et Musk, ou encore Trump et Thiel. Les personnalités qui l'incarnent peuvent changer, et apporter une « part neuve » au pouvoir, mais l'alliance objective, elle, forme la structure permanente du régime, sa « part translatrice ».

La première question que nous posons est donc la suivante : en quoi consiste cette classe mondiale des ultra-riches et comment se constitue-t-elle ? Et pour clarifier d'emblée cette question : comment se constitue *politiquement*, comment *s'institue* la classe mondiale des ultra-riches ? Car le lien au politique est essentiel : on a affaire à une classe transnationale d'entrepreneurs et d'investisseurs, qui forme partout une alliance avec les Etats. Précisons l'hypothèse et disons : la classe mondiale d'ultra-riches fait aujourd'hui alliance avec les autocrates issus des urnes – en composant avec eux, voire en finançant leur accession au pouvoir – afin d'utiliser la puissance législative des Etats à son

profit. La loi est mise au service de la dérèglementation dont le marché a besoin pour s'assurer son expansion, et les corps politiques sont démantelés par la loi elle-même. Une alliance objective ne requiert pas d'amitié politique entre les deux parties, elle suppose seulement que chacune ait intérêt à user de la puissance de l'autre, qu'elles soient toutes deux mues par un projet d'instrumentalisation de l'autre.

Pour comprendre pourquoi la classe mondiale des ultra-riches s'articule aux autocraties émergentes, Il faut plonger dans l'histoire de ces cinquante dernières années. Car entre la décennie de Thatcher et Reagan et maintenant, on a évolué vers un *extrémisme néolibéral*, qu'on peut appeler aussi un *ultralibéralisme*, si on utilise ce mot pour sa seule charge critique.

Dans toutes les démocraties libérales, une relation d'allégeance s'est peu à peu tissée entre l'Etat, et ce que je nomme « le nouveau monde de l'entreprise ».

L'expression ne désigne évidemment pas les petites et moyennes entreprises, mais les grands groupes transnationaux, qui comprennent à présent les industries numériques, les compagnies pétrolières et gazières, le complexe militaro-industriel, les transports maritimes et aériens, l'agro-industrie, les industries pharmaceutiques... Dans les années 1980, les multinationales se sont baptisées « monde de l'entreprise », et vers l'an 2000, les grands groupes transnationaux se sont intitulés le « nouveau monde », et se sont donné comme vocation de remplacer le

monde politique, d'en faire un « vieux monde », le désignant comme exsangue et obsolète¹.

Sur le plan historique, la constitution de ce nouveau monde de l'entreprise s'est faite plus ou moins rapidement, en fonction de la perméabilité de la culture politique locale à ce mouvement mondial. On peut cependant distinguer trois phases rythmant le processus.

D'abord, on a assisté à la subversion de la structure de l'Etat de droit, et plus précisément, à la subversion de la pyramide des normes. En France par exemple, c'est au tournant du siècle que le mouvement a commencé : la production juridique de base, sous la forme des accords de branches ou d'entreprises, s'est mise à prévaloir peu à peu sur la loi². La négociation collective entre les partenaires sociaux, conçue pour introduire plus de démocratie sociale dans les entreprises³, a été de plus en plus utilisée par les syndicats patronaux, nommément par le MEDEF, pour faire passer des mesures qui lui sont utiles : baisse des cotisations patronales, rebaptisées « charges » patronales, baisse du « coût du travail ». Les ordonnances Macron, la « loi travail », ont couronné le phénomène. En l'espace de vingt ans, le MEDEF a opéré une mue : on est passé de la formulation de l'exigence

1 En France, le vocable de « nouveau monde » sert d'élément de langage à M. Emmanuel Macron lors de la campagne présidentielle de 2017.

2 Dans le texte intitulé « Voies et moyens de l'approfondissement de la négociation collective », en 1999, le MEDEF réclame que la pyramide des garanties repose sur la « base élargie du système », ce qui revient à en demander l'inversion.

3 En France, la loi Auroux de 1982, a pour visée première que la démocratie « ne s'arrête pas à la porte des entreprises ».

d'être consulté sur « l'opportunité de légiférer »¹, à l'annonce publique, faite par Patrick Martin lors de son université d'été en août 2025, de l'intention d'assumer un « pouvoir positif », autrement dit de participer à la conception du droit positif. Cette subversion de la pyramide des normes est théorisée ; elle se nomme « la refondation »². Il s'agit de fonder en droit, donc d'autoriser l'immixtion du monde de l'entreprise dans le politique. Mais quand la volonté économique, « base élargie du système », devient celle du législateur, la loi devient l'organe du monde de l'entreprise : elle se met à organiser le démantèlement du droit du travail, accélérer l'érosion des droits sociaux fondamentaux (sécurité sociale, assurance chômage, retraite) et dérèglementer très largement l'économie.

De l'imposition à marche forcée de la dérégulation, procède alors un deuxième moment, dans lequel nous nous trouvons, qui est celui d'une anarchie croissante. Partout, la règle est attaquée, l'espace public débité en de multiples parcelles privées. Il faut « lucratiser » tous les services publics qui peuvent s'avérer rentables, l'Etat ne devant garder à sa charge que les activités structurellement déficitaires. Partout, on privatise les bénéfices et

1 En 2001, un « accord de principe » est passé entre les organisations patronales et les centrales syndicales, intitulé « Position commune ». Le texte précise que « préalablement à toute initiative législative dans le domaine social, les interlocuteurs sociaux doivent officiellement être saisis par les pouvoirs publics pour une demande d'avis sur l'opportunité ».

2 Un texte du MEDEF, intitulé « Refondation », a été publié en 1999 ; déjà le syndicat patronal voulait voir reconnu un « droit d'ingérence » des entrepreneurs dans les affaires de l'Etat. Ce même vocable, « la refondation », sera au cœur du deuxième mandat du président Macron dès 2022. Pour l'analyse de cette première phase, voir *Manufacture de l'homme apolitique*, C. Gillespie, Le Bord de l'eau, 2024.

on mutualise la dette, ce qui vide les caisses de l'Etat, et vient grever l'action publique. L'Etat est rompu à sa nouvelle tâche : organiser son propre « dégraissage », ou « *downsizing* » si l'on parle la langue-mère du dogme. Ce processus discret, mais qui avance comme une lame de fond, se déploie jusqu'au moment où le marché a les mains libres. Il en résulte ce que les néolibéraux nomment un « ordre spontané du marché », mais qui est en réalité un désordre du marché, une forme d'anarchisme capitaliste, ou d'anarcho-capitalisme.

Aux Etats Unis, où le processus anarchisant est bien plus avancé, on voit que l'Etat est en train de se redéfinir comme *minarchie* : il n'a déjà plus de dimension sociale, et n'a plus de fonction de réglementation. Même les prérogatives régaliennes de l'Etat – battre monnaie, prélever les recettes et distribuer l'impôt – sont en passe d'être transférées au privé. Le nouveau monde de l'entreprise bat sa propre monnaie en créant les crypto monnaies ; il renégocie l'assiette de l'impôt, ou refuse de payer l'impôt ; il redistribue les bénéfices sous forme de dividendes à ses actionnaires, alors même qu'il touche de plus en plus de subventions publiques. L'Etat délègue même au privé la gestion des forces de l'ordre et externalise l'organisation de l'armée, via le système d'exploitation de Peter Thiel, *Palantir*¹. Il ressemble de plus en plus à ce que l'américain Nozick, dans *Anarchie, Etat et utopie*, appelait un Etat minimal : une « agence protectrice

1 Voir *Le coup d'Etat de la Tech autoritaire*, de Francesca Bria, dans *Le monde Diplomatique* n°860, novembre 2025. L'Etat américain délègue même au privé les terres fédérales : récemment, Trump a cassé le statut du Refuge faunique national de l'Arctique, la plus grande zone protégée des Etats Unis, pour que les compagnies pétrolières et gazières puissent acheter des baux de dix ans afin de forer.

dominante », dont la puissance sert à dissuader d'éventuelles agressions de l'extérieur et à sécuriser les contrats à l'intérieur. En tant que force armée, c'est un Etat fort ; en tant que force politique, c'est un Etat faible.

Dans le processus qui donne naissance à la violence politique actuelle, il faut donc distinguer la mise en scène médiatique du pouvoir et ce qui se passe en réalité. Car en apparence, l'Etat est fort, mais la « vérité effective de la chose », pour parler comme Machiavel, c'est que l'Etat est en train de devenir l'outil de son autoliquidation. Les rodomontades de Trump, qui semblent relever de l'hyper-étatisme, nous masquent cette réalité. Car en fait, l'Etat recule, organise le transfert de ses prérogatives au privé et se redimensionne dans une version minimale de lui-même : il se recentre sur la puissance militaire, et sur sa seule fonction contemporaine : ouvrir un maximum d'opportunités aux investisseurs et aux capital-risqueurs du nouveau monde de l'entreprise, et en particulier, aux big Techs.

En France, le processus d'autoliquidation n'est pas aussi avancé. Mais l'Etat est sommé d'organiser le drainage de l'argent public et la redistribution des fonds publics au secteur privé. Officiellement, cela se fait au nom de « la compétitivité et de l'emploi » (CICE)¹. Une étude de l'économiste Maxime Combes

1 L'emploi n'est pas sécurisé par le dispositif, car les entreprises préfèrent augmenter leurs marges plutôt qu'embaucher. L'exemple typique est celui de Carrefour, qui entre 2013 et 2019, a touché près de 800 millions d'euros d'exonérations et de cotisations au titre du CICE et qui, dans le même temps, a supprimé 1737 emplois en France, selon Me Doudet, avocat de la CGT. Un procès est fait en octobre 2019, Carrefour comparaissant devant le Tribunal de grande instance de Marseille : « on arrive à démontrer que le CICE a été détourné et a servi au versement de dividendes aux actionnaires » dit Me

a cependant démontré qu'au cours de la période de 2005 à 2022, la croissance des aides publiques aux entreprises a été trois fois plus rapide que la croissance du PIB et 3.3 fois plus rapide que la croissance des aides sociales¹. Le décrochage entre les subventions et le PIB démontre clairement qu'on n'a pas affaire à un enrichissement de l'économie nationale, ni au subventionnement d'une société dite « assistée », mais bien à un « grand détournement »² de fonds publics, légalisé et institué, vers le nouveau monde de l'entreprise.

Le néolibéralisme, qui prétend être neutre politiquement, doit donc être redéfini. Le mot « néolibéralisme », inlassablement promu par les néolibéraux eux-mêmes pour désigner une « gouvernance » purement rationnelle du fait économique, est un piège pour la pensée. Pour sortir de cette ornière, il faut donc un néologisme. C'est pourquoi je propose le terme *panlibéralisme*, composé du préfixe grec « pan », qui signifie tout, et du radical « libéralisme » afin de désigner ce qui se passe dans le sillage du néolibéralisme, quand *toute* la puissance législative de l'Etat est mise au service de la dérégulation, et in fine, de son autodissolution. Le régime émergent n'est donc pas un

Doudet. Article d'Annick Berger, *Capital*, 17 octobre 2019 : <https://www.capital.fr/entreprises-marches/carrefour-accuse-davoir-touche-des-millions-daides-tout-en-supprimant-des-emplois-1353055>

1 Chart : @Maxime Combes, Observatoire des multinationales, Evolution relative des aides publiques aux entreprises, des aides sociales et du PIB, <https://lnkd.in/dqqn7hX>

2 Voir le rapport de la Commission sénatoriale présidée par Fabien Gay, qui chiffre à 211 md d'euros par an les aides aux entreprises. Le livre de Matthieu Aron et Caroline Michel-Aguirre, *Le grand détournement* (Allary Editions, 2025) chiffre à 270 md d'euros par an ce montant.

« illibéralisme », c'est-à-dire une négation du néolibéralisme, un repli nationaliste hors de la société ouverte mondiale que promet le néolibéralisme, mais bien son prolongement, son aboutissement. Contre toute apparence, on n'aurait pas affaire à une ère nationale-étatique, où de grands blocs étatiques se partageraient le monde – Trump, Poutine, l'Etat chinois – mais à un processus d'autoliquidation de l'Etat, afin de rendre possible une *reconfiguration de l'espace mondial selon une autre logique*. Cohabitent donc aujourd'hui des Etats-nations dont la forme est héritée du XXème siècle, qui peuvent avoir une propension totalitaire ou impérialiste (Chine, Russie), et d'autre part, un régime *panlibéral*, qui subvertit les démocraties occidentales, essaime très rapidement, et entre en concurrence avec les formes anciennes. Cela oblige la pensée à caractériser un type de violence inconnu jusqu'alors.

Le panlibéralisme mène donc à cette troisième phase : une phase qui ne fait que se profiler, dans un avenir mouvant et incertain. Et puisque la philosophie n'a pas vocation prédictive¹, on ne peut la décrire avec certitude. Mais on voit se forger, sur fond d'éclatement des corps politiques sous la pression anarcho-capitaliste, ce qu'on peut appeler des *Surcorps*. Dans le nouveau monde de l'entreprise, de grands blocs capitalistes se recomposent, en se dotant des Big Techs comme armature. Ce ne sont plus des multinationales comme au XXème siècle, qui respectaient encore peu ou prou le droit des Etats, ce qui était précisément la raison d'être de la course à la délocalisation ; ce sont des corps transnationaux, qui *traversent les frontières des*

¹ Contrairement au nouveau profil d'intellectuels-dogmaticiens de la Silicon Valley, qui se disent des « *forecasters* », ou *prévisionnistes*.

États en les privatisant intégralement. Les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft), mais aussi Meta, Open AI, Palantir, X ... sont en train de former un, ou peut-être plusieurs Surcorps occidentaux. Depuis une vingtaine d'années, circule l'idée de « network states », des Etats virtuels dont les contours se dessinent par-dessus les corps politiques, dans le cyberspace¹. Ceux-ci sont a priori déterritorialisés et n'ont d'existence que virtuelle, sur le Net. Mais ils ont vocation à se réaliser, à se territorialiser. Et c'est là que se fait l'articulation avec les Etats. La loi des Etats est soit mise à leur disposition, comme dans le cas d'Uber², soit tenue pour nulle et non avenue comme dans le cas d'Airbnb ou d'Amazon, qui imposent aux Etats de considérer comme légales leurs propres chartes internes.

A ce stade, on peut parler de *néoféodalisme*, parce qu'on a affaire à la constitution de domaines de dimension transnationale, à des fiefs transnationaux, avec à leur tête des Seigneurs que sont les milliardaires (comme Bernard Arnault à la tête de LVMH, ou Rodolphe Saadé à la tête de l'entreprise de transport maritime CMA CGM). Ces Surcorps sont gérés et administrés comme des

1 « La notion de « Network State » -un hybride entre cyberspace et territoire physique – circule depuis près de vingt ans » dit Paul Saffo : « un Network State existe simultanément comme entité unitaire dans l'espace numérique et comme présence physique sur la surface de la planète sous la forme de multiples territoires physiques non contigus ». Saffo cite aussi Balaji Srinivasan, *The Network State : How to start a new country*, (auto-édité, 2022). Paul Saffo, « Le nouveau moment Grotius », 22 août 2025, <https://legrandcontinent.eu/fr/2025/08/22/le-nouveau-moment-grotius/>

2 Les « *Uber files* », révélés en 2022, font apparaître le rôle qu'a joué Emmanuel Macron, quand il fut ministre de l'économie (2014-2016), comme facilitateur de l'arrivée d'Uber en France, par « l'assouplissement » de la loi Thévenoud, réglementant l'activité des VTC en France.

entreprises, et non des Etats. Mais ils s'incorporent des Etats pour utiliser leur puissance législative comme relais de leur propre puissance.

Le démembrement des corps politiques rend donc possible un grand mouvement de remembrement de l'espace mondial. Et ce remembrement est en passe de redessiner intégralement la carte de la souveraineté : ces surcorps post-politiques passent du virtuel au réel, se territorialisent, en formant des alliances objectives avec des autocrates comme Trump. Ils incluent alors un ou plusieurs corps politiques, mais au rang d'Etats vassalisés. Un Surcorps américain se forme à l'heure actuelle, qui absorbe les USA, mais aussi virtuellement le Royaume uni¹, l'Amérique Latine jusqu'à l'Argentine de Milei ; c'est une aire technologique et culturelle en cours de territorialisation qui pourrait avoir pour nom les « Etats Unis d'Occident »². La puissance de cette alliance objective entre le nouveau monde de l'entreprise et les autocrates issus des urnes – qui détient ainsi le pouvoir technologique, exécutif et législatif, puis verrouille le pouvoir judiciaire – est sans égale. Le corps visible est l'Etat, mais le principe de puissance n'est pas étatique ; il est bien métapolitique.

1 Les choses évoluent très vite. L'Angleterre de Keir Starmer semble sortir de l'orbite des Etats Unis, pour s'allier davantage au Canada dans une logique de renforcement, voire de militarisation du Commonwealth. Dans une interview donnée au journal anglais *The Sun*, Trump se dit « très triste de voir que la relation n'est manifestement plus ce qu'elle était ». Keir Starmer a tardé à autoriser les Etats-Unis à utiliser la base britannique de Diego Garcia pour frapper l'Iran. <https://www.thesun.co.uk/news/38389538/keir-pandering-muslim-voters-trump-iran-blitz/>

2 Je reprends l'expression employée par Régis Debray dans le livre *L'Edit de Caracalla ou plaidoyer pour les Etats Unis d'Occident*, Fayard, 2002.

De tels Surcorps, dont les pourtours ne sont encore traçables qu'en pointillés, pourraient rapidement essaimer. Même peu visibles, de multiples indices attestent leur réalité. Un rapport d'Oxfam France montre qu'entre 1995 et 2023, la richesse privée mondiale a augmenté de 342000 milliards de dollars, soit 8 fois plus que la richesse publique mondiale, qui n'a augmenté que de 44000 milliards de dollars¹. S'organise à l'échelle mondiale peut-être le plus grand drainage de l'argent public qu'on ait connu dans l'histoire. Les Etats sont donc apparemment forts, mais ils se trouvent vidés de tout contenu décisionnaire proprement politique : pas de politique économique, pas de politique sociale, pas de politique écologique.

Quel peut être le but de ce *grand remembrement* ? De l'aveu même des idéologues de l'alliance objective, le but est de s'incorporer des Etats arraisonnés, politiquement dévitalisés, afin d'aboutir à une dépolitisation intégrale des sociétés humaines. Le but est d'en finir avec l'idée même de corps politiques, avec l'idée de peuples souverains, l'idée que nous puissions vivre sous l'égide de lois, ou de constitutions².

Ces Surcorps sont le lieu de vie – virtuel ou réel, abstrait ou territorialisé – de la nouvelle classe mondiale de riches. Une *Surclasse* d'individus³ vivant dans des Surcorps, se forme ainsi

1 Rapport Oxfam France, 26 juin 2025

2 Curtis Yarvin, dont l'idéologie confuse est déployée dans son Blog « *Unqualified reservations* », œuvre en coulisses pour l'instauration d'une néomonarchie, abritant des micro-Etats redimensionnés, gérés comme des entreprises privées, afin de remplacer une démocratie qui est qualifiée d'impasse historique.

3 Pour le mot « surclasse », il est employé par Jacques Attali, article de son Blog, 7 mars 1999, <https://www.attali.com/en/positive-economy/lasurclasse-2/>

au-dessus du système de classes des Etats. Cette surclasse mondiale ne se rassemble pas en un espace physique ; elle se présente comme un réseau de relations privées entre hommes plénipotentiaires qui usent de la sphère publique et disposent des lois des Etats. Une analogie est possible avec les « êtres souverains » ou les « *sovereign citizens* », de la secte américaine du même nom, dont les membres affirment publiquement : « je ne contracte pas ». De même, les membres de ces Surcorps clament-ils ne rien devoir à la cité, et ne pas se sentir concernés par un contrat social au service des faibles. Eux aussi clament par leurs actes, « je ne contracte pas ». Ils prétendent ne devoir payer aucun impôt à la cité, puisqu'ils sont les « vrais créateurs de richesses ». Et ils disent de plus en plus ouvertement que le droit national ou international ne les concerne en rien. Dans les faits, ils ne font qu'user des corps politiques comme autant d'outils à leur disposition.

A présent que nous comprenons un peu mieux le type de menace que constitue le régime panlibéral, la question est : que faisons-nous maintenant ? Comment résister à la privatisation du monde par cette surclasse de riches qui se servent des Etats démocratiques comme relais de leur puissance ?

Pour articuler le savoir à l'action, et parvenir à lutter, un retour au politique est nécessaire. Or cinquante ans de manufacture de

L'importance de ce vocable est repérée par Flora Champy, dans son article « Déboulonner avec les Lumières ? Jean Jacques Rousseau face aux nations néolibérales » in la Revue Dix-Huitième Siècle (SFEDS), n°57 (2025) ; <https://www.fabula.org/actualites/128408/dix-huitieme-siecle-n-57-2025-deboulonner-les-lumieres.html>

l'homme apolitique ont opéré sur nous une conversion de type religieux : le dogme nous a sommé de rejoindre le « nouveau monde » et incité à devenir « l'homme nouveau »¹. Pour une majorité d'entre nous, une dépolitisation très profonde a eu lieu : le culte de la satisfaction répressive, la croyance en des droits naturels dont nous serions propriétaires à la naissance, sans qu'il faille les construire politiquement, le refoulement de toute conscience historique des luttes sociales : ce sont là les ressorts d'une conversion à l'apolitisme, qui nous a détournés du champ d'action où s'exerce notre liberté. Reste une colère flaccide, sans colonne vertébrale et sans visée. Aussi n'est-ce pas un réapprentissage, mais une totale reconstruction de la relation au politique qu'il faut envisager : il faut repolitiser nos consciences, notre vision du monde, à partir de rien.

Donner un sol réel à cette vision du monde exige tout d'abord de renouer avec la conscience qu'on appartient à une classe sociale. Car Il y a bien une surclasse d'ultra-riches qui se forme, et vient se superposer aux classes déjà existantes, en réanimant la violence de classe dans toutes les sociétés dites libérales. L'idée de lutte des classes ne relève pas du « vieux monde ». En réalité, elle n'a jamais été déployée aussi ouvertement, aussi publiquement qu'aujourd'hui. Et il faut toute la cécité sélective produite par la doxa panlibérale pour que nous ne la voyions pas. Warren Buffett, milliardaire américain à la tête de l'entreprise d'investissements Berkshire Hathaway, disait en 2005 en direct sur la chaîne de télévision américaine CNN : « il y a bien une guerre des classes, c'est un fait ; mais c'est ma classe, la classe

1 Analyse complète dans *Manufacture de l'homme apolitique*, C. Gillespie, Le bord de l'Eau, 2024.

des riches qui fait la guerre, et c'est nous qui la gagnons »¹. Vingt ans plus tard, dans la bouche de personnages comme Trump ou Musk, la guerre des classes se déclare quotidiennement, la doxa présentant cette guerre comme un fait de *nature*, la guerre que livre naturellement l'élite des *winners* à la majorité passive des *losers*.

Cette présentation de la guerre comme un fait de nature masque cependant un changement historique de sa visée politique : la guerre des classes contemporaine est une guerre que mènent les ultra-riches contre *le reste de l'humanité* : une guerre où la surclasse des ultra-riches *fait du reste de l'humanité une seule et même classe objective*. Il ne s'agit plus de s'assurer la propriété des moyens de production, mais la propriété de la forme humaine elle-même. La surclasse mondiale entend se définir comme norme de l'humain. Elle fait sécession. Elle prétend profiter de « l'augmentation » que lui promettent les transhumanistes de la Silicon Valley, par le couplage de l'homme biologique et de la machine. Elle s'invente un nouveau corps. A cette fin, elle va mettre toute la technologie à son service, se doter de l'arme de l'IA, pour capitaliser sur le corps, faire fructifier son *capital génétique*². Mais la création d'une humanité augmentée signifie l'apparition symétrique d'une humanité amputée. Aussi une bipartition de l'humanité se fait-elle, et la forme humaine vole en éclats. Les ultra-riches se définissent dès lors comme ayant forme

1 « There's class warfare all right, but it's my class, the rich class, that's making war, and we're winning », 25 mai 2005, CNN.com-Buffett : « there are lots of loose nukes around the world »-May 25, 2005.

2 Elon Musk a tenté en 2023, dans le cadre de sa start-up Neuralink, l'implantation de la puce *Telepathy* dans le cerveau humain, couplée à l'intelligence artificielle.

d'hommes souverains, à qui le monde est dû. Ils préemptent la forme humaine elle-même. Et si l'homme véritable, c'est l'homme augmenté, cela fait des autres des hommes déçus, des hommes *de reste*. Il y a bien une guerre des classes, d'une férocité sans doute inégalée dans l'histoire. Une guerre pour la fabrication et le contrôle de l'image-source de l'homme.

Ce projet d'augmentation est structurellement anti-humaniste. Il requiert immensément d'énergie, d'eau, de métaux. Et dans le contexte actuel – qui est celui d'une raréfaction accélérée des ressources – cela implique de *préempter* ou de *capter* toutes les ressources nécessaires à cette « augmentation ». La confiscation est donc totale : les hommes plénipotentiaires colonisent la Terre, et drainent toutes les ressources naturelles, toute l'énergie et tous les capitaux communs. Et pour légitimer cette privatisation de l'espace monde, la surclasse se présente comme l'universel homme ; elle préempte et privatise jusqu'à la forme humaine. C'est cet impératif de captation qui explique l'alliance entre le nouveau monde de l'entreprise et les autocrates issus des urnes, dont l'accession au pouvoir peut être tolérée, mais aussi *financée* par le nouveau monde. Les chefs d'Etats-nations, issus des corps politiques en voie de décomposition, sont des alliés nécessaires, en ce qu'ils disposent d'un *territoire* national, ainsi que d'une *armée*, pour aller chercher les ressources à l'étranger et organiser la captation. Les Surcorps doivent nécessairement, tôt ou tard, *prendre corps*.

Savoir ce *contre quoi* nous luttons est impératif, mais cela ne suffit pas ; il faut savoir *pour* quoi nous luttons, à quelle fin. Et c'est là que la philosophie peut être utile : pour faire émerger l'idée qu'il y a un monde alternatif à ce « nouveau monde » dans

lequel le néolibéralisme nous somme de vivre et qu'il y a une alternative au « nouvel homme », au « self made man » apolitique auquel le néolibéralisme nous somme de nous conformer.

Suivons donc un peu ce fil, car cette idée régulatrice pourrait nous conduire à un « focus imaginarius » commun¹, un point focal pour orienter nos luttes : y a-t-il un autre monde et un autre homme que ceux promus par les grands récits panlibéraux ?

Partons du constat que le nouveau régime panlibéral opère une bipartition de l'humain, faisant voler en éclats la forme humaine. Il oppose l'homme solvable à l'homme insolvable, l'homme augmenté à l'homme amputé. Pour dépasser cette fragmentation de l'homme, la *reformation* d'un universel Homme est nécessaire. Ce qui implique un travail de refondation de l'humanisme, avec, en son cœur, la création d'une nouvelle figure d'homme.

La technologie actuelle représente un obstacle à ce projet. Aucune « *augmentation* » de l'humain n'est compatible avec l'humanisme². Il n'y a pas d'augmentation *humaine*, pas d'« humanisme 2.0. » car l'IA suppose de scinder l'humanité en deux, en captant toutes les ressources planétaires au profit de la machine. Cette préemption des ressources se fait aux dépens de la satisfaction des besoins de l'humanité globale. L'IA fait ainsi voler en éclats l'universalité concrète, et donc l'idée même

1 Je livre ici quelques pistes de travail du livre dont l'écriture est en cours, et qui est le pendant de la *Manufacture de l'homme apolitique*, et qui s'intitule le *Retour au politique*.

2 En désaccord avec l'article « Pour un humanisme augmenté », David Djaïz, Le grand Continent, 8 novembre 2025, <https://share.google/5P0oBX86nWVjeplvY>

d'humanité, l'unité de la forme humaine. Même si l'on parvenait à ôter l'IA des mains des Seigneurs panlibéraux qui la surdéterminent, restent les implications politiques inhérentes à son usage : la captation des ressources naturelles, de l'énergie et des capitaux publics à cet effet signifie qu'on ne les investit pas dans la transition écologique, qu'on les détourne de la seule fin viable pour l'humanité entière, pour tous les hommes. L'utilisation de l'IA à des fins autres que celles de l'augmentation de la puissance d'une surclasse sécessionniste est illusoire. L'IA n'est pas un simple outil dans le prolongement d'autres technologies ; l'Internet et l'IA forment l'armature des Surcorps, la superstructure dogmatique du panlibéralisme, sa *cristallisation technique*.

Si cette voie de la recreation artificielle de l'homme est illusoire, une reformation de l'homme qui s'originerait dans une réforme morale, ou pour reprendre les mots de Saint Augustin, une « restauration intégrale » de la forme humaine comme « *natura* », l'est tout autant. Renouer avec les racines chrétiennes de l'humanisme ne peut aujourd'hui que servir les intérêts des conservateurs chrétiens d'extrême droite, qui montent en puissance, aux USA comme ailleurs, et prétendent reformer un occident chrétien, reposant sur une « anthropologie chrétienne »¹. Une « restauration » de la forme humaine serait une régression. Pour la même raison, on ne peut pas non plus vouloir une simple restauration de l'Homme des droits de l'homme, en renouant avec le fil de réflexion du libéralisme politique du XVIIIème siècle.

¹ Voir le programme PERICLES de Pierre-Edouard Stérin (patriotes enracinés résistants identitaires chrétiens libéraux européens souverainistes) qui promeut, je souligne : « l'enracinement et l'identité, l'*anthropologie chrétienne* ».

Certes, l'Homme des droits de l'homme, par son universalité, a une importance cruciale. Il a permis à de nombreux pays de traduire en droit objectif cet impératif : faire de l'homme le point d'imputation de droits subjectifs, l'attributaire (et non le propriétaire) des droits que la cité lui attribue. Mais ce que les recherches sociologiques récentes ont bien démontré, c'est l'aveuglement de ce concept abstrait d'Homme universel aux particularités concrètes. Si l'Homme des droits de l'homme a permis d'universaliser la *persona* juridique, il a aussi fonctionné comme promotion d'un universel vide. Il faut penser ici l'analogie avec l'universel de type religieux. Lorsque Saint Paul, dans *l'Épître aux Galates*¹, explique qui est le nouvel homme chrétien, il le définit comme abolissant les différences : « Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave, ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme ». L'homme des droits de l'Homme est hanté par cette aspiration religieuse au dépassement des différences, inhérente à une certaine religion civile. De sorte que la proclamation et le culte du statut de citoyen ont pu s'accompagner de la négation des différences effectives de chacun dans l'accès à la citoyenneté plénière. Démontrer la cécité de l'universel, particulariser les hommes, expliquer que l'Homme est par exemple de sexe masculin ou féminin, et que son accès réel à la jouissance des droits abstraits s'en trouve conditionné, est donc vital. Il est nécessaire encore de démontrer que la personne juridique, sise dans son corps réel, se situe à l'intersection de plusieurs particularités, formant des cas qui tombent en dehors de ce la loi universelle peut prévoir. Tout cela est juste. A l'heure actuelle cependant, un travail de redéfinition

1 Saint Paul, *Épître aux Galates*, 3 : 28

de l'homme générique est nécessaire. Il faut reconstruire une idée d'Homme générique, défini comme homme politique – un *zoon politikon*, ou animal politique – dont le mode de vie est politiquement déterminé, qui s'oppose à l'homme apolitique fabriqué par le néolibéralisme.

La particularisation de la forme humaine, pour nécessaire qu'elle soit, a eu pour corrélat l'atomisation de nos luttes. Que le féminisme « noir », décolonial, puisse ainsi se distinguer du féminisme de la seconde vague est nécessaire. Mais qu'il se scinde et s'oppose au féminisme dit « blanc » fracture nos combats. Nos luttes sont devenues schismatiques, éparées, sans lien organique, et ce faisant, faibles face à ce qui vient. Cet *Homme politique* que nous cherchons à définir ne peut donc être que post-moderne, puisqu'il faut tenir compte de la réalité des particularités effectives, mais il doit être Un et Universel, pour rassembler les différences, et soutenir l'édification de l'homme comme point d'imputation des droits, à l'heure où les Droits de l'Homme sont attaqués de toute part et où le corps humain est laissé vacant par la décrue internationale du droit. On doit aujourd'hui réaffirmer la valeur de l'universel. Mais il faut passer de l'universel vide, aveugle aux différences, à un universel concret, un universel second. L'homme à venir ne peut pas être défini par la pluralité des identités, le kaléidoscope des « Je », mais par la collectivité des différences, la pluralité unie en un « nous » : c'est une unité plurielle, un « nous autres hommes », qui peut seul s'opposer au nouvel homme panlibéral¹.

1 La promotion de l'illusion d'un homme-île est déjà essentielle au libéralisme : « Puisque l'économie politique aime les Robinsonnades, visitons d'abord Robinson dans son île » dit Marx, *Le capital*, Première section, premier chapitre, « La marchandise ».

Allons plus loin. L'humanisme classique – celui d'Erasme, celui des Lumières – repose sur l'idée d'une rationalité de l'homme. Mais cette croyance en un Homme raisonnable, universellement capable de raison, s'est fracassée au moment de la seconde guerre mondiale. L'entreprise d'extermination des Juifs d'Europe Centrale a été conduite de manière Taylоро-fordiste, par un usinage rationnel des corps. La raison fut à jamais discréditée par la rationalité instrumentale¹ que déploya le nazisme : un type de rationalité qui ne s'interroge que sur les moyens techniques de mettre en œuvre un projet, sans interroger jamais la valeur des fins visées. C'est ce type de rationalité qui prédomine aujourd'hui dans le nouveau monde de l'entreprise. Une raison qui opère sans réflexion morale, sans jugement de valeur sur la fin poursuivie, est aujourd'hui la norme. L'idée que la raison humaine soit toujours déjà liée à la capacité morale est un idéal mort.

Cela ne veut pas dire que le kantisme soit obsolète. On peut conserver l'impératif catégorique qui structure la relation intersubjective et donne son armature formelle à la capacité morale de l'homme. On peut conserver l'obligation que je m'impose de traiter l'humanité, en moi-même et en autrui, toujours en même temps comme une fin, jamais seulement comme un moyen. L'idée d'un devoir que la raison découvre et formule par elle-même, et qui fait la capacité effective d'agir moralement, peut être prolongée.

Il n'y a cependant pas de retour en arrière possible. On ne peut pas simplement reprendre la définition de l'homme comme être raisonnable, comme si le fil de la réflexion humaniste ne s'était

1 Comme le démontre l'école de Francfort, *Dialectique de la Raison*, Horkheimer, Adorno, 1944 ; Gallimard, 1983

pas interrompu. On a besoin de refonder l'humanisme. Et cela ne saurait se faire uniquement sur la base de la raison. Une redéfinition de l'homme est nécessaire pour coupler l'universel abstrait – ce qui peut être dit de tout homme en général en tant qu'être raisonnable – à une condition concrète de l'être humain.

La condition réelle de l'homme est d'être un corps. Et tout corps vit dans une biosphère. C'est donc du corps humain, qui vit dans le monde concret, la biosphère, qu'il faut repartir. Si l'Être-au-monde est abstrait, le corps-au-monde est concret. Le corps existe ici dans un monde qui n'a pas valeur anhistorique, qui n'est pas un simple horizon de conscience. Le monde a une épaisseur historique et il se transforme. Il est aujourd'hui débité, parcellisé, pillé, saccagé par le capitalisme extractiviste. L'humaine condition de l'homme – présent et à venir – est de vivre dans un monde abîmé, une biosphère devenue chaotique. Et le seul *récit vrai* de l'homme à venir, est celui qui narre un corps humain aux prises avec des conditions de vie, de température, d'accès à l'eau et à la nourriture, à la limite du vivable. Être un *corps au monde panlibéral*, vivre dans le milieu produit par le capitalisme extractiviste, est notre commune condition.

C'est sur cette base qu'on peut penser un Homme universel émancipé de la définition panlibérale de l'homme. Ce n'est pas un homme singulier qu'on érigerait alors en universel abstrait. C'est un « nous autres » qui s'affirme : « nous autres hommes, corps vivant dans un monde en cours de saccage » : « nous autres hommes » – juifs et grecs, riches et pauvres, blancs et noirs, femmes et hommes – nous allons tous vivre une vie du corps de plus en plus dégradée par le saccage écologique. Tandis que les

libertariens veulent migrer sur Mars, s'extraire de la condition commune pour fonder une surhumanité de science-fiction, notre enracinement commun sur la planète Terre, notre vulnérabilité commune à la dégradation de notre biotope, fait l'humaine condition.

Mais la condition humaine ne nous condamne pas à la passivité ; elle nous appelle à la révolte. La vulnérabilité commune aux dégradations écologiques va occasionner une prise de conscience de la nécessité d'opérer un retour au politique. Car nous prenons conscience d'une condition terrestre des corps humains, d'un espace-temps sans échappatoire. Si les ultralibéraux sécessionnistes, comme Zuckerberg ou Jeff Bezos, se bâtissent des bunkers de luxe, « nous autres hommes » sommes renvoyés à l'universelle condition des corps au monde. Paradoxalement, c'est l'imminence de la catastrophe qui peut venir cristalliser et réaliser une conscience universelle, base d'un humanisme de survie.

« Il est plus facile d'imaginer la fin du monde que celle du capitalisme »¹ répète-t-on. Et de fait, cinquante ans de doxa néolibérale et de culte de la Nécessité économique, ont abouti à une forclusion de l'imaginaire. Mais la violence grandissante des destructions de l'environnement peut changer la donne, car elle vient aujourd'hui se loger dans nos corps, « à l'intérieur et sous la peau ». La prise de conscience grandissante d'une humaine condition dégradée, progressivement conduite à la limite de la survie, peut rendre imaginable ce qui était encore totalement

1 Phrase attribuée au philosophe américain Fredric Jameson et au slovène Slavoj Žižek, fréquemment reprise, comme par Mark Fisher dans *Le réalisme capitaliste, N'y a-t-il pas d'alternative ?*, 2009, ou par l'économiste et prix Nobel Jean Ziegler.

inimaginable il y a seulement vingt ans : une action politique commune à tous les hommes, pour changer l'économie. Une action cosmopolitique.

Cela suppose – et on entre dans le vif – qu'un cosmopolitisme devienne *imaginable*, que l'on puisse s'autoriser à imaginer une action politique commune à tous les peuples de la planète, qui vise à réguler l'économie, en lieu et place de ce que les récits eschatologiques nous présentent comme inéluctable : l'imminence de la fin du monde, la promotion d'une surhumanité sécessionniste.

Pour l'heure, l'idée d'un cosmopolitisme est unimaginable parce que le panlibéralisme n'a eu de cesse de la discréditer. Mais s'il a cherché constamment à la ruiner, c'est précisément parce qu'elle est la seule idée assez puissante pour s'opposer à la fable du nouveau monde. Comme toujours, la violence de l'attaque signale *a contrario* l'importance de l'idée.

Une cosmo-politique serait une politique qui part du constat que l'état actuel du monde est causé par l'entrée dans le *capitalocène*, et non déterminé simplement par l'anthropocène¹. Elle s'érigerait nécessairement contre le capitalisme néolibéral en sa phase ultime. Elle aurait pour objet de définir le cosmos, non comme une simple biosphère naturelle, mais comme *espace commun aux vivants parmi lesquels se trouve l'homme, animal politique, animal dont la nature comprend l'action politique*. Une cosmo-politique se définirait alors comme un ensemble de lois visant à définir le monde, comme un lieu de vie universellement partagé entre tous les corps vivants, et dont l'homme, par sa capacité

1 Jason Moore, *L'écologie-monde du capitalisme : comprendre et combattre la crise environnementale*, Editions Amsterdam, 2024.

politique, serait responsable. Le cosmopolitisme combat ainsi directement la manufacture de l'homme apolitique inhérente au projet panlibéral. Elle renvoie à une conception de l'homme comme étant essentiellement histoire, comme *faisant politiquement l'histoire de la nature*, dans la destruction, comme dans une possible restauration. Le cosmopolitisme, c'est la naissance d'une perspective *politique* sur la totalité monde, alors que le « nouveau monde » se veut post-politique, et qu'il ne peut en effet naître que de la destruction des corps politiques. A l'inverse, une *cosmo-politique* renvoie à l'idée d'une politique commune nécessaire pour contrôler cette économie qui est en train de détruire le monde. C'est pourquoi elle fait peur aux ultralibéraux comme Peter Thiel, qui prend des accents messianiques pour mettre en garde contre ce qu'il baptise « totalitarisme écologique », voyant dans l'impératif écologique le risque d'un « gouvernement mondial totalitaire »¹.

Accordons-nous donc pleine et entière liberté d'imaginer un avenir autre que cette poursuite autotélique de la Croissance, que cet impératif économique qui mène à la destruction de la biosphère. On *imagine fort bien* que des lois cosmopolitiques seraient nécessairement universelles dans leur visée, mais elles n'impliquent pas la formation d'un Etat planétaire total, seulement l'adhésion des peuples à des principes constitutionnels déterminant toute loi particulière. On *imagine* aussi un système de contrôle effectif de leur application, véritablement démocratique, avec un ou des organes populaires constamment

¹ Peter Thiel et *la fin des temps*, première partie, article traduit et publié par Le grand Continent, 20 avril 2025 ;

<https://legrandcontinent.eu/fr/2025/04/20.peter-thiel-apocalypse-1/>

actifs qui veilleraient à la mise en œuvre de telles lois. Le cosmopolitisme n'exige pas la fiction d'un Etat total ; il n'a pas non plus la même dynamique interne que le totalitarisme, puisqu'il ne suppose ni la destruction des corps politiques, ni la destruction de l'espace public, ni celle des sociétés par leur assimilation progressive à l'Etat. Il exige au contraire un contrôle démocratique véritable et permanent, donnant un pouvoir effectif aux peuples sur l'économie. Cela même qui est insupportable aux maîtres autoproclamés de ce Nouveau Régime post-politique.

Accordons-nous donc un instant le droit de désirer vivre politiquement, et nous restituons à l'imagination politique sa légitimité : on voit alors qu'une législation cosmopolitique est *possible*. Elle ressemble en fait à la définition que Rousseau donne de la loi républicaine : elle est universelle dans sa visée – définissant tout homme comme un être politiquement responsable de la biosphère planétaire – et universelle dans sa provenance, provenant de « nous autres hommes », réunis par une volonté constituante, corps conscients d'une seule et même condition humaine d'être au monde. L'idée cosmopolitique, comme idée régulatrice, n'est pas vaine ; elle confirme au contraire l'enracinement politique des hommes dans une condition concrète, déterminée par des cités particulières, tout en conférant aux hommes de chaque cité particulière une citoyenneté du monde sur laquelle enter une personnalité juridique attribuée à chaque corps au monde. Elle confirme aussi la nécessité de donner aux peuples un contrôle effectif constant sur ce « nouveau monde de l'entreprise » qui prétend remplacer l'organisation politique. Elle suppose enfin la recreation de corps politiques

constitués pour être capables de combattre l'émergence des Surcorps.

Nos pistes de travail conduisent à l'idée d'un cosmopolitisme concret, fondé sur une politique écologique globale et concertée, nécessairement antilibérale, qui remettrait l'économie au service des corps politiques, dans leur diversité constitutionnelle ; ce cosmopolitisme exigerait la définition d'une personnalité juridique mondiale attribuée à chaque homme en tant que corps au monde. Est-ce là une idée assez forte pour offrir un point focal, une visée commune à nos luttes ? Même en la supposant pleinement aboutie, elle paraît bien frêle, dès qu'on la mesure à l'aune des « grands récits » fédérateurs de l'extrême droite – le grand remplacement des peuples occidentaux, l'Armageddon et la fin des temps – qui tous abolissent l'histoire au profit d'un destin où tout est déjà joué. L'apparente fragilité de l'idée cosmopolitique tient au fait qu'elle n'est pas un « grand récit » dogmatique, qu'elle n'est pas *religieuse* et n'emporte pas la foi. Elle exige au contraire un travail, le travail politique des peuples. Or depuis des décennies, le panlibéralisme s'évertue à extirper de nous tout sens de l'histoire, fictionnant une nature humaine anhistorique. L'« homme nouveau » est hors sol et sans histoire. En lui, la racine du désir d'agir est cassée. Privés de la conscience de notre nature essentiellement historique, nous sommes amputés du sentiment de notre capacité d'action ; rendus à notre caractère historique, la mutation politique nécessaire devient pensable. Alors si nous nous souvenions que nous sommes essentiellement histoire, que nous sommes les animaux dans la nature desquels l'histoire est comprise, nous verrions que ce qui est fait

historiquement peut être défait politiquement. Aucune Nécessité économique n'implique *la fin de l'histoire*.

Revenons donc aux fondamentaux. Regardons ce que le régime panlibéral attaque le plus violemment, et l'on saura ce qui importe.

Ce qui est littéralement pilonné par le nouveau régime panlibéral, c'est le corps. C'est le corps qui est nié par sa dissolution dans les écrans, le corps qui est extradé vers le *Metavers*. C'est le corps que partout l'on érode, en spéculant sur ses besoins les plus élémentaires : l'accès à l'air, à l'eau, à la nourriture, au logement, aux soins. C'est le corps que l'on repousse hors de l'espace public, en restreignant le droit à la manifestation, en la réprimant de plus en plus durement. C'est le corps dont l'apparition publique est définie a priori comme criminogène par un droit nouveau, né de l'anti-terrorisme.

Le corps importe. Le corps résiste. Le corps est politique.

C'est au moment où les droits de l'homme à être un corps au monde sont attaqués que les peuples réagissent. Le mouvement GenZ 212 au Maroc, à l'automne 2025, revendiquait l'accès aux écoles, aux soins, aux hôpitaux : la nouvelle génération veut vivre dans une cité qui attribue des droits à l'homme en tant que corps. Les jeunes marocains ne veulent pas des six stades construits pour la coupe du monde de la FIFA en 2030. Ils ne veulent pas d'un monde abstrait – ce monde panlibéral donnant le spectacle de lui-même en mondovision – ils veulent être soignés, travailler, manger : ils veulent vivre en tant que corps.

Parce que nous franchissons aujourd'hui cette limite critique où le corps est directement attaqué, une résistance au panlibéralisme va nécessairement émerger dans les années à venir.

Elle aura lieu, parce qu'elle est vitale.

Les intervenants

(par ordre alphabétique)

Michel CABANNES

Michel Cabannes est docteur d'État en Sciences Économique, diplômé d'Études Politiques. Il a été Maître de conférences à l'Université Montesquieu Bordeaux IV (1977-2011). Il fut membre du GRETHA (Groupe de recherche en économie théorique et appliquée), spécialisé en Économie (macroéconomie, politiques économiques, finances locales).

Il fut également adjoint au maire de Pessac, chargé des finances (1989-2014), membre du Conseil économique et social régional d'Aquitaine (2001-2007) et un des animateurs du Café économique de Pessac.

Michel Cabannes a publié :

La gauche à l'épreuve du néolibéralisme, Éd. Le Bord de l'eau, Lormont, 256 p, 2015.

La trajectoire néolibérale. Histoire d'un dérèglement sans fin, Éd. Le Bord de l'eau, 186 p. 2013.

Les finances locales sur la paille ? Des vaches grasses aux vaches maigres, Éd. Le Bord de l'eau, 152 p, 2011.

Les politiques conjoncturelles, Éd. Armand Colin, collection Synthèse, 96 p., 1998.

Introduction à la macroéconomie, Éd. Armand Colin, collection Coursus, 182 p., 1995.

La politique macroéconomique, Éd. Armand Colin, collection Coursus, 182 p., 1994.

Jean-Marc CARITÉ

De formation en Économie, Jean-Marc Carité est journaliste, écrivain et éditeur. Il fonde en 1971 les Éditions d'Utovie, qu'il anime depuis 1974 avec Marie Fougère et s'installe dans les Landes en 1987. A partir de ce moment, il entreprend de rééditer l'ensemble de l'œuvre d'Henri Guillemin qui fit la connaissance de son père Maurice au mouvement politique *Jeune-République* de Marc Sangnier et devint rapidement son ami proche. Une amitié de cœur et d'idées, renforcée par le fait que Maurice Carité, critique littéraire renommé, recensait régulièrement les ouvrages d'Henri Guillemin.

C'est ainsi que Jean-Marc Carité « est tombé dans la marmite Guillemin ».

A la mort d'Henri Guillemin, les éditions Utovie signent avec ses descendants un contrat d'exclusivité pour la réédition de son œuvre et l'édition de tout nouvel ouvrage de ou sur Guillemin.

Aujourd'hui, ce travail de plus de trente ans est achevé et l'œuvre entière d'Henri Guillemin est disponible soit en versions papier soit en versions numériques (gratuites). L'ensemble à découvrir et télécharger est disponible ssur le site www.utovie.com.

Alizée DELPIERRE

Alizée Delpierre est sociologue, chercheuse au CNRS, rattachée au laboratoire Printemps et à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines où elle enseigne également. Ses recherches portent sur les rapports de domination et d'exploitation, et se situent à l'intersection de la sociologie du travail, notamment du travail domestique, de la famille, de la sociologie économique et du droit

Alizée Delpierre a publié de nombreux ouvrages et articles, parmi lesquels :

Les domesticités, Paris, La Découverte, 2023

Servir les riches, Paris, La Découverte, 2022

Les femmes de ménage dans l'intimité du domicile, Paris, Téraèdre, 2023 (avec Martine Janner-Raimondi et Gaspard Lion (dir.))

Dominant elites, dominated subalterns, nothing more? Analyzing the ambivalence of domination, Rassegna Italiana Di Sociologia, 2025.

Dany-Robert DUFOUR

Dany-Robert DUFOUR est philosophe, professeur honoraire des universités. Il a enseigné à l'Université de Paris 8, a été détaché quatre ans au CNRS dans une équipe de psychanalyse et lien

social. Il a été pendant six ans directeur de programme au Collège international de philosophie. Puis résident et membre du Conseil Scientifique à l'Institut d'Études avancées de Nantes fondé par Alain Supiot, professeur au Collège de France.

Il a enseigné à l'étranger, notamment au Brésil. Enfin, il collabore régulièrement à des activités artistiques, notamment théâtrales.

Son travail se situe à la jonction de la philosophie du langage, de l'anthropologie, de la philosophie politique et de la psychanalyse. Il travaille notamment sur la culture (conçue comme seconde nature) et sur les mutations qu'elle a connues au cours de la Modernité, jusqu'à l'époque contemporaine marquée par la victoire du courant libéral (anglais) sur le courant transcendantal (allemand).

Il a publié 25 livres parmi lesquels *L'Art de réduire les têtes* (2003), *Le Divin marché* (2007), *La Cité perverse* (2009), *Le délire occidental* (2014), *Baise ton prochain* (2019) et le dernier, *Sadique Époque* (2025). Certains ont été réédités en poche.

Caëla GILLESPIE

Caëla Gillespie est professeure de philosophie ; elle enseigne en classes préparatoires en Île-de-France.

Ses recherches concernent le fait de penser l'événement et de construire une réflexion critique sur l'actualité.

La question de la nature du régime néolibéral est ainsi au cœur de son travail. Ses travaux analysent la violence politique du vingt-et-unième siècle, violence qui ne ressemble pas à celle du siècle passé et qui est la monstration d'un nouvel ordre panlibéral en train de s'installer sur le plan planétaire.

Caëla Gillespiea publié :

La Manufacture de l'homme apolitique. Éd. Le Bord de l'Eau. Analyse du processus d dépolitisation qui prive les peuples des démocraties libérales de leurs moyens d'action.

Panlibéralisme : quand le néolibéralisme accède à la toute puissance (Éd. Le Bord de l'Eau, 2025), elle analyse ce qui constitue le régime actuel, cette alliance objective entre le nouveau monde de l'entreprise et les autocrates à la tête d'Etats subvertis.

Un nouveau livre intitulé *Retour au politique.* est prévu pour l'automne 2026 Un ouvrage visant à sensibiliser et à faire penser pour une recomposition du champ d'action politique, et ainsi donner des raisons d'espérer.

Danièle LINHART

Danièle Linhart est sociologue du travail. Docteure d'État en sociologie, HDR (Habilitation à diriger des recherches), diplômée en Histoire, elle est directrice de recherche émérite au CNRS, dans

le laboratoire CRESPPA-GTM (associé à Paris 8 et Nanterre Université).

Elle est directrice émérite de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et a enseigné à l'université Paris-Nanterre. Elle est spécialisée dans l'étude de l'évolution du travail et de l'emploi.

Danièle Linhart a publié de nombreux ouvrages et articles, parmi lesquels :

L'insoutenable subordination des salariés, coll Sociologie clinique, Erès, 2021, 281 pages.

Burn out ; Travailler à perdre la raison, La Petite Bédhétèque des Savoirs, Le Lombard, 2020, 66 pages.

Perte d'emploi, perte de soi, Erès Poche, 214 pages.

Travailler sans les autres ? Février 2009, Le Seuil, Coll Hors Normes, 213 pages.

La comédie humaine du travail ; de la déshumanisation taylorienne à la sur humanisation managériale, Erès, coll sociologie clinique ; 2015, 158 pages. Lauréat du Prix 2015 de l'Écrit Social et du Prix EGOS BOOK AWARD 2018.

Edouard MANGIN

Titulaire d'un DESS (Master II) en Économie politique et d'un Master I en sociologie, Edouard Mangin est depuis novembre 2015 le président fondateur de LAHG (Association Les Ami(e)s d'Henri Guillemin).

Après avoir été chef du service de la promotion industrielle et de la communication économique pour la presse étrangère à Ubi France (1982 – 1988), il prend le poste de Chargé de mission délégué au ministère des Affaires étrangères pour organiser et mettre en oeuvre la cérémonie d'ouverture de l'Année de la France en Inde, programme d'actions multisectorielles échelonné sur une année, décidé suite à la réélection de François Mitterrand. Cette cérémonie se déroule à Bombay et rassemble sur le site plus de trois millions de personnes ; elle est filmée en direct et diffusée à plusieurs centaines de millions de foyers.

Après différentes expériences dans le secteur privé comme organisateur d'événements pour les grandes institutions publiques, il intègre le ministère de l'Économie et des Finances pour occuper le poste de Secrétaire Général adjoint au sein d'un opérateur d'État chargé du développement économique international.

En novembre 2020, il prend sa retraite.

Il anime, avec ses amis, plusieurs cercles littéraires et écrit régulièrement des fictions littéraires dont certaines ont été récompensées (2009, 2011, 2012 et 2018).

Monique PINÇON-CHARLOT

Sociologue, diplômée en philosophie et sociologie, Monique Pinçon-Charlot est une ancienne directrice de recherche au CNRS. Une grande notoriété la réunit à son mari Michel Pinçon.

Tous les deux ont été les pionniers dans l'investigation de la classes sociales des riches.
Elle et il ont publié de nombreux ouvrages et articles, parmi lesquels :

Les riches contre la planète. Violence oligarchique et chaos climatique , Textuel, coll. « Idées-Débats », 2025

Entre-soi. Le séparatisme des riches, avec Gwenn Dubourthoumieu (photographe), Pyramyd, 2024

La violence des riches – Chronique d'une immense casse sociale, Paris : Zones, 2013

Notre vie chez les riches : Mémoires d'un couple de sociologues, Paris, La Découverte/Zones, août 2021, 192 p

L'Argent sans foi ni loi, Paris : Éditions Textuel, 2012

Les Ghettos du gotha. Comment la bourgeoisie défend ses espaces, Paris : Seuil, 2007. Réédition Paris : Points, 2010.

Pourquoi les riches sont-ils de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres ?, illustré par Etienne Lécroart, Montreuil : La Ville Brûle, 2014 . Réédition 2018

Le Président des ultra-riches : Chronique du mépris de classe dans la politique d'Emmanuel Macron, Paris, La Découverte/Zones, janvier 2019, 176 p.

Nicolas ROUX

Nicolas Roux est maître de conférences en sociologie à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, chercheur au Cérep

(EA 4692) et affilié au Centre d'études de l'emploi et du travail (Cnam).

Sociologue du travail et de l'emploi, il étudie la précarité dans une diversité de secteurs d'activité (agriculture, hôtellerie-restauration, spectacle...). Il s'intéresse également aux politiques d'insertion et à l'analyse des flux biographiques.

Il a notamment publié :

Penser et observer les transformations des vies professionnelles, L'Année sociologique, vol. 75, 2025, p. 43-67, avec Samuel Julhe et Emmanuelle Leclercq ;

Introduction. Penser le « travail numérique » des jeunes comme norme d'insertion professionnelle et sociale, Agora débats/jeunesses, n°100, 2025, p. 38-48, avec Aurélie Gonnet ;

Sur le travail insoutenable : ouvrières d'un groupement d'employeurs agricole, Économie rurale, n°385, 2023/3 ;

Faire de nécessité soutenabilité. Tenir et vieillir comme saisonnier/ère agricole, Revue française de sociologie, vol. 61, 2020/2.

Luc SIGALO SANTOS

Luc Sigalo Santos est sociologue et politiste, maître de conférences à Aix-Marseille Université, chercheur au Laboratoire

d'économie et de sociologie du travail, affilié au Centre d'études du travail et de l'emploi (Cnam).

Après une thèse sur le traitement public du chômage dans le secteur artistique (L'administration des vocations, Dalloz, 2018), il a travaillé sur l'ubérisation du travail, sur le contrôle des demandeur·ses d'emploi à France Travail ainsi que sur l'encadrement doctoral à l'Université. Il s'intéresse plus généralement à la régulation institutionnelle des aspirations et parcours professionnels.

Parmi ses récentes publications :

Pillon J.-M., Sigalo Santos L., Vivès C. (2026), *La désillusion des contrôleur·ses face au mandat de "redynamisation" des chômeur*, in T. Courtrot, M.-A. Dujarier, E. Veyrat et al. (dir.),

Travailler fait-il toujours sens ?, Éditions Érès. Pillon-J.-M., Sigalo Santos L., Vivès C. (2026),

"Contrôler et responsabiliser les individus : l'État social à l'ère néo-libérale", in V. Lebrou, Q. Feuillet-Mauchamp, État social et citoyenneté, Éditions Atlande. Pour plus d'informations : <https://lest.fr/fr/equipe/recherche/luc-sigalo-santos>

**Œuvres de Henri Guillemin
aux Editions d'Utopie**

Zola, légende et vérité
Napoléon, légende et vérité
Lamartine et la question sociale *suivi* de Lamartine en 1848
Connaissance de Lamartine
Un homme, deux ombres (J-J. Rousseau)
« Cette affaire infernale » (J-J. Rousseau)
L'Avènement de M. Thiers *suivi* de Réflexions sur La Commune
La Vérité sur l'affaire Pétain
M. de Vigny, homme d'ordre et poète
L'Arrière-pensée de Jaurès
Flaubert devant la vie et devant Dieu
La Bataille de Dieu
Histoire des catholiques français au XIX^e siècle
Rappelle-toi, petit
L'Histoire du Français
Une Histoire de l'autre monde
Reste avec nous
La face cachée de George Sand
Jeanne dite « Jeanne d'Arc »
L'Homme des Mémoires d'Outre-Tombe
L'Enigme Estherazy
1848, la première resurrection de la République
Claudel et son art d'écrire
A vrai dire
Benjamin Constant muscadin
Les Rougon Macquart
Le « Converti » Paul Claudel
Une certaine espérance
Charles Péguy
Le Coup du 2 décembre
Les origines de La Commune
 Cette curieuse guerre de 70
 L'Héroïque défense de Paris
 La Capitulation

Regards sur Bernanos
Robespierre, politique et mystique
Nationalistes et nationaux
Silence aux pauvres !
Jules Vallès, du courtisan à l'insurgé
La Guerre du Golfe (1991)
1789-1792 / 1792-1794 : les deux Révolutions françaises
Le Général clair-obscur
Hugo et la sexualité
Eclaircissements
L'Engloutie (Adèle, fille de Victor Hugo)
L'Affaire Jésus
Parcours
La Cause de Dieu
Jean-Jacques Rousseau ou la méprise extraordinaire
Précisions
Malheureuse Eglise
Pas à pas
Regards sur Nietzsche
Sullivan ou la parole libératrice
Madame de Staël et Napoléon
Lamartine, l'homme et l'œuvre
Vérités complémentaires
Nouvelles et contes
Chroniques du Caire
Par notre faute
L'humour de Victor Hugo
Le « Jocelyn » de Lamartine (version numérique)
Les « Visions » de Lamartine (version numérique)
Demain en France (version numérique)
Les écrivains français et la Pologne (numérique)
Emile Zola, sa vie, le sens de son œuvre (numérique)
HG parle de Rousseau, Voltaire, Rimbaud, Vallès (numérique)
Chroniques de Neufchâtel (numérique)

à paraître

Victor Hugo par lui-même

Réalité et signification de l'Histoire (cahier CEP n°56)

Les conférences de Henri Guillemain en livres-CD

L’Affaire Dreyfus
Le Fascisme en France
Jaurès
Jeanne d’Arc
Voltaire

Correspondances

La correspondance Paul Claudel / Henri Guillemain
est disponible sur www.utovie.com

Sur Henri Guillemain

par Patrick Berthier
Une vie pour la vérité, bibliographie
Complément 2002 (numérique)
Henri Guillemain tel quel
par Maurice Maringue
Henri Guillemain le passionné
par Patrick Rödel
Les petits papiers d’Henri Guillemain

Actes de colloques

Le moment Robespierre (colloque PHG, 2013)
Henri Guillemain historien et écrivain de la Révolution française
(colloque PHG, 2014)
Henri Guillemain et la Commune, le moment du peuple ?
(colloque LAHG, 2016)
L’enseignement de l’Histoire en péril (colloque LAHG 2021)

Conférences audio-visuelles

Actuellement, la plupart est disponible via la TSR (Télévision
Suisse Romande) et consultable sur Youtube.

Coffret Henri Guillemin et La Commune

3 DVD + livre Réflexions sur La Commune
co-édition Les Mutins de Pangée / Utovie

Coffret Henri Guillemin et L’Affaire Pétain

3 DVD + livre La Vérité sur l’Affaire Pétain
co-édition Les Mutins de Pangée / Utovie

Les associations

Présence d’Henri Guillemin (PHG)
41 rue Sigorgne, 71000 Mâcon
www.henriguillemin.fr
et

Les ami(e)s d’Henri Guillemin (LAHG)
20/22 avenue Aristide Briand, 92160 Antony
www.henriguillemin.org
travaillent à faire connaître l’œuvre de l’historien

Le Fonds Henri Guillemin

réuni par la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (CH)
est consultable sur : bpun.unine.ch/pdf/guillemin_inventaire.pdf

retrouvez les œuvres complètes d’Henri Guillemin sur
www.utovie.com

tous les documents numériques sont disponibles
en accès libre sur : www.utovie.com

achevé d’imprimer
en septembre 2026 par ICN (CE, 64-Orthez) dépôt légal 09/2026
ISBN 978-2-86819-823-5 ©Utovie, 2026